



وكالة إنعاش  
وتنمية الشمال  
Agence pour la Promotion  
et le Développement du Nord

LES REGIONS DU NORD DU MAROC :

ETAT DES LIEUX TERRITORIAL: DÉMOGRAPHIE, ÉCONOMIE,  
SECTEURS SOCIAUX, INFRASTRUCTURES ET COMPÉTITIVITÉ

OCTOBRE 2013

## TABLE DES MATIERES

|   |    |
|---|----|
| TABLE DES MATIERES .....                                | 2  |
| LISTE DES TABLEAUX, ENCADRES ET GRAPHIQUES.....         | 4  |
| DONNEES GENERALES ET PHYSIQUES.....                     | 10 |
| 1. SITUATION GEOGRAPHIQUE .....                         | 10 |
| 2. DECOUPAGE ADMINISTRATIF.....                         | 10 |
| 3. SUPERFICIE .....                                     | 11 |
| 4. MILIEU NATUREL.....                                  | 12 |
| 5. CLIMAT .....   | 14 |
| 6. HYRDOGRAPHIE.....                                    | 15 |
| 7. FORET .....  | 16 |
| 8. BIODIVERSITE, FAUNE ET FLORE .....                   | 17 |
| DEMOGRAPHIE, ACTIVITE, RICHESSE .....                   | 21 |
| 1. DEMOGRAPHIE.....                                     | 21 |
| 2. ACTIVITE .....                                       | 24 |
| 3. RICHESSE .....                                       | 26 |
| INFRASTRUCTURES.....                                    | 28 |
| 1. TRANSPORT .....                                      | 28 |
| 2. INFRASTRUCTURES DE BASE .....                        | 32 |
| ECONOMIE .....  | 40 |
| 1. SECTEUR PRIMAIRE .....                               | 40 |
| 2. SECTEUR SECONDAIRE .....                             | 50 |
| 3. SETCEUR TERTIAIRE .....                              | 57 |
| SECTEURS SOCIAUX.....                                   | 59 |
| 1. SANTE .....  | 59 |
| 2. EDUCATION .....                                      | 63 |
| 3. URBANISATION ET HABITAT .....                        | 72 |
| 4. EQUIPEMENTS SOCIAUX, SPORTIFS ET SOCIOCULTURELS..... | 74 |
| FACTEURS DE COMPETITIVITE TERRITORIALE.....             | 78 |
| 1. POSITION STRATEGIQUE .....                           | 78 |
| 2. POTENTIEL HUMAIN.....                                | 78 |
| 3. INFRASTRUCTURE DE TRANSPORT .....                    | 81 |

|  |    |
|--|----|
| 4. INFRASTRUCTURE D'ACCEUIL.....                           | 84 |
| 5. POLITIQUE DE DEVELOPPEMENT INTEGRE URBAIN ET RURAL..... | 90 |
| OUVRAGES CONSULTES (LISTE NON EXHAUSTIVE).....             | 94 |
| PRINCIPAUX SITES WEB CONSULTES.....                        | 94 |

## LISTE DES TABLEAUX, ENCADRES ET GRAPHIQUES

|  |       |
|--|-------|
| <b>Tableau 1 : Organisation administrative.....</b>  | ..... |
| <b>Tableau 2 : Superficies.....</b>  | ..... |
| <b>Tableau 3 : Données démographiques des régions du Nord (2011).....</b>  | ..... |
| <b>Graph 1. Répartition des actifs occupés par secteur (TT).....</b>   | ..... |
| <b>Graph 2. Répartition des actifs occupés par secteur (THT).....</b>  | ..... |
| <b>Graph 3. PIB / Habitant et Dépense de Consommation Finale des Ménages en milliers de DH (2010).....</b>         | ..... |
| <b>Tableau 4. Longueur des routes construites et revêtues (2011).....</b>  | ..... |
| <b>Encadré 1. Programme National de Routes Rurales II (Nord).....</b>  | ..... |
| <b>Tableau 5. Activités du port de Tanger-Med.....</b>   | ..... |
| <b>Tableau 6. Transport de voyageurs selon les aéroports.....</b>  | ..... |
| <b>Tableau 7 : Liste des barrages en service au Nord (2011).....</b>   | ..... |
| <b>Tableau 8 : Activité de l'Office National de l'Eau Potable par province et préfecture (2010).....</b>           | ..... |
| <b>Tableau 9 : Evolution de la production d'eau superficielle par centres...</b>                                   | ..... |
| <b>Tableau 10 : Puissance électrique installée dans le Nord en 2006.....</b>                                       | ..... |
| <b>Tableau 11 : Evolution de la production nette d'électricité de l'ONE hors production concessionnelle.....</b>   | ..... |
| <b>Encadré 2. Chiffres clés du secteur agricole dans le Nord.....</b>  | ..... |
| <b>Tableau 12 : Indicateurs économiques des principales filières agricoles</b>                                     | ..... |
| <b>Tableau 13 : Production et superficie des céréales.....</b>   | ..... |
| <b>Tableau 14 : Superficies cultivées des principales céréales par région et province (ou préfecture).....</b>     | ..... |
| <b>Tableau 15 : Production des principales céréales par région et province (ou préfecture).....</b>                | ..... |
| <b>Tableau 16 : Production et superficie des légumineuses.....</b>   | ..... |
| <b>Tableau 17 : Superficies cultivées des principales légumineuses par région et province (ou préfecture).....</b> | ..... |
| <b>Tableau 18 : Superficie et production des cultures industrielles.....</b>                                       | ..... |

|  |       |
|--|-------|
| <b>Tableau 19 : Superficie et production des cultures oléagineuses (superficie en 1000 ha et production en 1000 Quintaux).....</b>                     | ..... |
| <b>Tableau 20 : Effectif du cheptel par région et par province (ou préfecture) en milliers de têtes.....</b>   | ..... |
| <b>Tableau 21 : Effectif des bovins par race et par région et province (ou préfecture) en milliers de têtes.....</b>                                   | ..... |
| <b>Encadré 3. Plans Agricoles Régionaux (PAR) du Nord.....</b>   | ..... |
| <b>Tableau 22 : Débarquements des produits de la pêche côtière et artisanale par port au cours de l'année 2011.....</b>                                | ..... |
| <b>Graph 4. Répartition de la flotte de pêche.....</b>   | ..... |
| <b>Encadré 4. Chiffres clés du secteur industriel dans le Nord (2010).....</b>   | ..... |
| <b>Tableau 23 : Les grandeurs industrielles par province et préfecture(2010)....</b>   | ..... |
| <b>Encadré 5. Sociétés de l'industrie aéronautique installées à TFZ.....</b>   | ..... |
| <b>Tableau 24 : Nombre des organismes coopératifs par adhérents et par Région.....</b>   | ..... |
| <b>Tableau 25 : Hôpitaux publics par province et préfecture (Année 2011)....</b>   | ..... |
| <b>Tableau 26 : Nombre de lits selon le type des hôpitaux publics par province et préfecture (Année 2011).....</b>                                     | ..... |
| <b>Tableau 27 : Formations de soin de santé de base 2011).....</b>   | ..... |
| <b>Tableau 28 : Effectif des médecins par secteur, régions, provinces et préfectures (Année 2011) .....</b>  | ..... |
| <b>Tableau 29 : Personnel paramédical par province et préfecture dans le secteur public (Année 2011)</b>   | ..... |
| <b>Tableau 30 : Educateurs et élèves du préscolaire traditionnel selon la Région et la province ou préfecture (Année 2011-2012)</b>                    | ..... |
| <b>Tableau 31 : Educateurs et élèves du préscolaire affilié à l'éducation nationale selon la Région et la province ou préfecture (Année 2011-2012)</b> | ..... |
| <b>Tableau 32 : Elèves et personnel enseignant du cycle primaire public selon la province et préfecture (année 2011-2012)</b>                          | ..... |
| <b>Tableau 33 : Elèves et personnel enseignant du cycle primaire privé selon la province et préfecture (année 2011-2012).....</b>                      | ..... |

**Tableau 34 : Etablissements, salles utilisées, classes fonctionnelles du cycle primaire public selon la province et préfecture (année 2011-2012)**

**Encadré 6. Programme d'urgence de l'éducation de Tanger-Tétouan.....**

**Tableau 35 : Elèves et personnel enseignant du cycle collégial public selon la province et préfecture (année 2011-2012).....**

**Tableau 36 : Etablissements et élèves du cycle collégial privé selon la province et préfecture (année 2011-2012).....**

**Tableau 37 : Etablissements, classes et salles utilisées du cycle collégial public selon la province et préfecture (année 2011-2012).....**

**Tableau 38 : Etablissements et élèves du cycle secondaire qualifiant public selon la province et préfecture (année 2011-2012).....**

**Tableau 39 : Etablissements et élèves du cycle secondaire qualifiant privé selon la province et préfecture (année 2011-2012).....**

**Tableau 40 : Etablissements, classes et salles utilisées du cycle secondaire qualifiant public selon la province et préfecture (année 2011-2012).....**

**Encadré 7. Performances de l'enseignement dans la région de Tanger-Tétouan.....**

**Tableau 41 : Autorisations de construire en 2011 selon la province et préfecture.....**

**Encadré 8. Musée « Dar-Al- Makhzen ».....**

**Tableau 42 : Equipements de la jeunesse et des sports.....**

**Tableau 43 : Liste des établissements universitaires dans les régions du Nord (année 2009-2010).....**

**Carte : Carte des établissements de l'université Abdelmalek Saadi.....**

**Tableau 44 : Effectifs en formation (année 2011-2012).....**

**Tableau 45 : Principales zones industrielles historiques du Nord.....**

**Encadré 9. Principales zones industrielles historiques du Nord.....**

**Carte 2 : Dispositif constituant la Grande Plateforme Industrielle Tanger Med**

## PRINCIPAUX INDICATEURS RELATIFS AU NORD

|   | NORD                | NATIONAL             |
|---|---------------------|----------------------|
| <b>DONNEES GENERALES ET PHYSIQUES</b>         |                     |                      |
| Superficie totale (km2)                       | <b>35 973</b>       | <b>710 850</b>       |
| Population (estimation 2011) – en millions    | <b>4,8</b>          | <b>32,2</b>          |
| Densité de la population                      | <b>133 hab/ km2</b> | <b>45,3 hab/ km2</b> |
| Taux d'urbanisation (2011)                    | <b>47%</b>          | <b>58%</b>           |
| <b>DONNEES DEMOGRAPHIQUES (2004)</b>          |                     |                      |
| <b>Région de Tanger-Tétouan</b>               |                     |                      |
| Taux d'accroissement population (1994-2004)   | <b>2%</b>           | <b>1,4%</b>          |
| % de moins de 15 ans                          | <b>33%</b>          | <b>31,2%</b>         |
| % de 60 ans et plus                           | <b>7,6%</b>         | <b>8,1%</b>          |
| Taux d'urbanisation (2011)                    | <b>60%</b>          | <b>58%</b>           |
| Taille moyenne des ménages                    | <b>5,1</b>          | <b>5,3</b>           |
| Taux d'analphabétisme                         | <b>41,5%</b>        | <b>43%</b>           |
| Taux de scolarisation                         | <b>76,5%</b>        | <b>80,4%</b>         |
| Taux d'activité (2011)                        | <b>42,5%</b>        | <b>49,2%</b>         |
| Taux de chômage (2011)                        | <b>9,7%</b>         | <b>8,9%</b>          |
| Taux de pauvreté (2007)                       | <b>7,8%</b>         | <b>8,9%</b>          |
| <b>Région de Taza – Al Hoceima - Taounate</b> |                     |                      |
| Taux d'accroissement population (1994-2004)   | <b>0,5%</b>         | <b>1,4%</b>          |
| % de moins de 15 ans                          | <b>34,1%</b>        | <b>31,2%</b>         |
| % de 60 ans et plus                           | <b>8,3%</b>         | <b>8,1%</b>          |
| Taux d'urbanisation (2011)                    | <b>27%</b>          | <b>58%</b>           |
| Taille moyenne des ménages                    | <b>5,9</b>          | <b>5,3</b>           |
| Taux d'analphabétisme                         | <b>54,8%</b>        | <b>43%</b>           |
| Taux de scolarisation                         | <b>68,9%</b>        | <b>80,4%</b>         |
| Taux d'activité (2011)                        | <b>52,1%</b>        | <b>49,2%</b>         |
| Taux de chômage (2011)                        | <b>6,9%</b>         | <b>8,9%</b>          |
| Taux de pauvreté (2007)                       | <b>10,7%</b>        | <b>8,9%</b>          |
| <b>ECONOMIE</b>                               |                     |                      |
| <b>Pib (2010)</b>                             |                     |                      |
| PIB Tanger-Tétouan (milliards de DHS)         | <b>60,7</b>         | <b>615,3</b>         |

|  |                  |                       |
|--|------------------|-----------------------|
| PIB/ tête<br>Tanger-Tétouan (DHS)                              | <b>23 124</b>    | <b>19 882</b>         |
| PIB Taza – Al Hoceima – Taounate (milliards de DHS)            | <b>23</b>        | <b>615,3</b>          |
| PIB/ tête Taza – Al Hoceima – Taounate (DHS)                   | <b>12 414</b>    | <b>19 882</b>         |
| <b>Agriculture</b>   |                  |                       |
| Superficie Agricole Utile (millions d’hectares)                | <b>1,37</b>      | <b>9,5</b>            |
| Superficie irriguée (milliers d’hectares)                      | <b>107</b>       | <b>1 454</b>          |
| Population rurale (millions)                                   | <b>2,5</b>       | <b>13, 5</b>          |
| Nombre d’exploitation agricoles                                | <b>312 000</b>   | <b>1 500 000</b>      |
| Cheptel bovin (milliers de têtes)                              | <b>609,6</b>     | <b>3037,9</b>         |
| Valeur de production moyenne (milliards de DHS)                | <b>9</b>         | <b>110 (estimat°)</b> |
| <b>Pêche maritime</b>  |                  |                       |
| Production annuelle en tonnes en 2011                          | <b>43 437</b>    | <b>607 453</b>        |
| Valeur de production des ports en 2011 (milliers de DHS)       | <b>676 180</b>   | <b>4 678 052</b>      |
| Effectif des marins pêcheurs                                   | <b>17 200</b>    | <b>61 650</b>         |
| <b>Industrie (2010)</b>  |                  |                       |
| Nombre d’établissements  | <b>982</b>       | <b>8070</b>           |
| Production industrielle (milliards de DHS)                     | <b>24</b>        | <b>326</b>            |
| Chiffre d’affaires (milliards de DHS)                          | <b>25</b>        | <b>360</b>            |
| Nombre d’employés  | <b>90 648</b>    | <b>479 974</b>        |
| <b>Secteur de l’économie sociale</b>                           |                  |                       |
| Nombre de coopératives   | <b>1 364</b>     | 9 046                 |
| <b>EAU POTABLE ET ENERGIE</b>                                  |                  |                       |
| Production de l’eau potable 2010 (milliers de m <sup>3</sup> ) | <b>129 814</b>   | <b>900 743</b>        |
| Taux d’électrification rurale (2010)                           | <b>92% (min)</b> | <b>97%(moyenne)</b>   |
| Puissance électrique installée (est 2006)                      | <b>770</b>       | <b>5300</b>           |
| <b>HABITAT (2011)</b>  |                  |                       |
| Nombre de logements autorisés                                  | <b>8 540</b>     | 111 509               |
| <b>SANTE (2011)</b>  |                  |                       |
| Hôpitaux publics   | <b>22</b>        | <b>141</b>            |
| Nombre de lits des hôpitaux publics                            | <b>3 471</b>     | <b>27 326</b>         |
| Effectif des médecins du secteur public                        | <b>1020</b>      | <b>11 811</b>         |
| Effectif des médecins du secteur privé                         | <b>734</b>       | <b>7 934</b>          |

|  |                       |                  |
|--|-----------------------|------------------|
| Personnel paramédical                                    | <b>3 417</b>          | <b>29 025</b>    |
| <b>EDUCATION</b>   |                       |                  |
| <b>Préscolaire (coranique et public)</b>                 |                       |                  |
| Effectifs scolarisés dans le préscolaire coranique       | <b>71 863</b>         | <b>451 578</b>   |
| Effectifs scolarisés dans le préscolaire affilié à l'E.N | <b>25 053</b>         | <b>227 395</b>   |
| <b>Cycle primaire public (année 2011-2012)</b>           |                       |                  |
| Effectifs inscrits                                       | <b>576 312</b>        | <b>3 500 755</b> |
| Corps enseignant   | <b>21 379</b>         | <b>128 458</b>   |
| <b>Cycle collégial public (année 2011-2012)</b>          |                       |                  |
| Effectifs inscrits                                       | <b>56 918</b>         | <b>1 381 107</b> |
| Corps enseignant   | <b>7 225</b>          | <b>190 130</b>   |
| <b>Cycle secondaire public (année 2011-2012)</b>         |                       |                  |
| Effectifs inscrits                                       | <b>73 444</b>         | <b>879 269</b>   |
| Corps enseignant   | <b>5 485</b>          | <b>44 931</b>    |
| <b>ENSEIGNEMENT SUPERIEUR (2009-2010)</b>                |                       |                  |
| Capacité des établissements universitaires publics       | <b>Plus de 35 000</b> | <b>339 081</b>   |
| Formation des cadres : effectifs en formation            | <b>1640</b>           | <b>22 276</b>    |
| Etudiants et diplômés de l'enseignement supérieur privé  | <b>1033</b>           | <b>35 118</b>    |
| <b>FORMATION PROFESSIONNELLE (2011-2012)</b>             |                       |                  |
| Effectifs en formation                                   | <b>28600</b>          | <b>293 447</b>   |

## **DONNEES GENERALES ET PHYSIQUES**

### **1. SITUATION GEOGRAPHIQUE**

Les régions du Nord du Maroc incluent deux régions : la région de Tanger-Tétouan et la région de Taza – Al Hoceima –Taounate. Ces deux régions ont été créées par le décret 246-97-2 publié dans le Bulletin Officiel du 18 Août 1997.

La région de Tanger-Tétouan est située à l'extrême Nord-Ouest du Maroc. Elle est limitée au Nord par le détroit de Gibraltar et la mer Méditerranée, à l'Ouest par l'Océan Atlantique, au sud par la région du Gharb-Chrarda-Béni Hssen et à l'Est par la région de Taza- Al Hoceima - Taounate. A la différence de toutes les autres régions du Maroc, la région de Tanger-Tétouan compte deux wilayas : une Wilaya à Tanger et une Wilaya à Tétouan.

La Région de Taza – Al Hoceima –Taounate est située au nord du Maroc. Elle est délimitée au Nord par la mer Méditerranée, à l'ouest par les régions de Tanger-Tétouan et du Gharb-Chrarda-Béni Hssen, au sud par la région de Fès-Boulemane et à l'Est par la région de l'Oriental.

### **2. DECOUPAGE ADMINISTRATIF**

Le ressort territorial d'intervention de l'Agence s'étend sur deux régions : la région de Tanger-Tétouan et la région de Taza-Al Hoceima-Taounate. Celles-ci incluent 11 préfectures et provinces. Cet ensemble compte ainsi 216 communes rurales et 27 municipalités ou communes urbaines.

La région de Tanger-Tétouan dont le chef lieu est sis à Tanger compte les provinces et préfectures suivantes :

- Province de Chefchaouen
- Province de Fahs Anjra
- Province de Larache
- Province d'Ouazzane
- Province de Tétouan
- Préfecture de Tanger-Assilah
- Préfecture de Mdiq-Fnideq

La région de Tanger-Tétouan compte 14 cercles, 98 communes rurales et 12 communes urbaines ou municipalités.

La région de Taza-Al Hoceima-Taounate dont le chef lieu est sis à Al Hoceima compte les provinces suivantes :

- Province d'Al Hoceima

- Province de Taza
- Province de Taounate
- Province de Guercif

La région de Taza-Al Hoceima-Taounate compte 14 cercles, 118 communes rurales et 15 communes urbaines ou municipalités.

**Tableau 1: Organisation administrative**

| Région/provinces-préfectures        | Communes     | C. Rurales   | C. Urbaines | Cercle      |
|-------------------------------------|--------------|--------------|-------------|-------------|
| <b>Taza - Al Hoceima - Taounate</b> | <b>133</b>   | <b>118</b>   | <b>15</b>   | <b>14</b>   |
| Al Hoceima                          | 36           | 31           | 5           | 3           |
| Taounate                            | 49           | 44           | 5           | 4           |
| Taza                                | 38           | 34           | 4           | 5           |
| Guercif                             | 10           | 9            | 1           | 2           |
| <b>Tanger - Tétouan</b>             | <b>110</b>   | <b>98</b>    | <b>12</b>   | <b>14</b>   |
| Chefchaouen                         | 28           | 27           | 1           | 4           |
| Fahs-Anjra                          | 7            | 7            | -           | 2           |
| Larache                             | 19           | 17           | 2           | 3           |
| Tanger-Assilah                      | 12           | 9            | 3           | 1           |
| M'Diq-Fnideq                        | 4            | 2            | 2           | -           |
| Tétouan                             | 23           | 20           | 3           | 2           |
| Ouezzane                            | 17           | 16           | 1           | 2           |
| <b>Total Nord</b>                   | <b>243</b>   | <b>216</b>   | <b>27</b>   | <b>28</b>   |
| <b>Total National</b>               | <b>1 503</b> | <b>1 282</b> | <b>221</b>  | <b>174</b>  |
| <b>% Nord/National</b>              | <b>16,2</b>  | <b>16,8</b>  | <b>12,2</b> | <b>16,1</b> |

Source : *Annuaire statistique du Maroc 2012*

### 3. SUPERFICIE

Les deux régions du Nord couvrent près de 35 973 Km<sup>2</sup> soit près de 5% du territoire marocain et s'étendent sur près de 100 km de littoral atlantique et 300 km de côtes méditerranéennes.

**Tableau 2 : Superficies**

| Région/ provinces-préfectures       | Superficie (km2) |
|-------------------------------------|------------------|
| <b>Taza - Al Hoceima - Taounate</b> | <b>23 548</b>    |
| Al Hoceima                          | 3 555            |
| Taounate                            | 5 585            |
| Taza                                | 7 101            |
| Guercif                             | 7 307            |

|                         |                |
|-------------------------|----------------|
| <b>Tanger - Tétouan</b> | <b>12 425</b>  |
| Chefchaouen             | 3 443          |
| Fahs-Anjra              | 799            |
| Larache                 | 2 684          |
| Tanger-Assilah          | 886            |
| M'Diq-Fnideq            | 178            |
| Tétouan                 | 2 574          |
| Ouezzane                | 1 861          |
| <b>Total Nord</b>       | <b>35 973</b>  |
| <b>Total National</b>   | <b>710 850</b> |
| <b>% Nord/National</b>  | <b>5,1</b>     |

Source : *Annuaire statistique du Maroc 2010*

#### **4. MILIEU NATUREL**

Cet espace se caractérise par une importante diversité géographique, géologique et environnementale. Il inclut tant des régions littorales, montagneuses (Rif et Moyen Atlas), des plaines relativement arrosées (Loukkos) que des plateaux semi-arides (Guercif). Il inclut de vastes espaces forestiers ainsi que trois parcs nationaux : le parc national de Talassemtane, le parc national de Tazekka et le parc national d'Al Hoceima témoignant d'une riche biodiversité.

La zone d'intervention de l'Agence offre ainsi plusieurs composantes paysagères et des milieux variés.

##### **4.1 Région de Tanger-Tétouan**

###### *Le Tangérois*

Cet espace est situé au Nord de la Région, entre la mer Méditerranée et l'Océan Atlantique comme une richesse naturelle de la ville de Tanger. Elle coïncide approximativement avec le bassin de l'Oued Mharhar. Le Tangérois est une zone dominée par la culture des céréales, plus ou moins intensive, substituant la végétation naturelle.

###### *La côte et les bassins méditerranéens*

Cette zone est constituée par la couche paléozoïque ou axiale de la chaîne du Rif, pouvant se subdiviser en deux sous-zones qui coïncident approximativement avec les zones nord des provinces de Tétouan et de Chefchaouen. La première obéit à des critères géologiques (zone axiale) et la deuxième à des critères hydrologiques (coïncidant avec les bassins des oueds Laou, Tilassass, Amtar et Ouringa). Les deux sous zones ont des caractéristiques différentes à cause des actions de l'homme : la côte de Tétouan présente des niveaux d'urbanisation élevés alors que Chefchaouen est plus montagneuse et ses activités correspondent au secteur primaire. L'aire de Chefchaouen s'articule davantage avec l'arrière-pays en

couvrant les bassins des oueds Laou, Ouringa et Amtar. Les fleuves y ont érodés en maintes occasions de profondes vallées isolées dont l'accès est difficile.

#### *Pays Jbala*

Cette zone correspond aux sous zones montagneuses et aux vallées intérieures de la zone rifaine. Les conditions du relief, ajoutées à la configuration du réseau hydrographique, réduisent l'espace en versants très prononcés dans les vallées intérieures, les transformant ainsi en authentiques enclaves.

Le pays des Jbala, avec l'unité de la côte méditerranéenne, englobent les formations de végétation naturelle les plus intéressantes de la région : sapin, cèdre, chêne liège, chênes verts, pino canario et quelques chênes rouvres partagent des zones écologiques et ont donc une grande importance environnementale.

#### *Bas Loukkos*

Le Bas Loukkos est caractérisé par une nappe phréatique importante, dont l'aquifère de R'mel présente une réserve estimée à 122 millions de m<sup>3</sup>. La quasi totalité de l'aire est recouverte par le manteau alluvial du bassin du fleuve Loukkos. Cette aire présente un potentiel important pour son développement, aussi bien au niveau naturel que socio-économique.

Vers le sud de cette zone, la plaine du fleuve Loukkos recouvre une superficie totale de 150 000 ha dont 70 500 ha irrigables grâce aux conditions favorables sur le plan topographique et des sols. Le reste est notamment utilisé comme bour aménageable, bour céréalier ainsi que parcours en moindre proportion.

### **4.2 Région de Taza- Al Hoceima- Taounate**

#### *Espace rifain*

L'espace Rifain est un espace montagneux et escarpé. Il concerne notamment la province de Taounate dont la partie nord à relief montagneux couvre environ 40% de la superficie totale de la province. Les altitudes du relief y vont jusqu'à 1800 m. Elle est traversée par six grandes rivières constituant les principaux affluents de l'Oued Ouergha.

Il concerne également la province de Taza où la zone pré-Rifaine se prolonge par les montagnes du Rif pour atteindre une altitude de 2000 m. Enfin, il concerne la province d'Al Hoceima, où l'unité centrale de la province est occupée par une zone de hautes montagnes plissées, formées de bancs de grés quartzites ou de séries gréseuses du type flysch.

#### *Pré-rif*

Le paysage Pré-rifain est constitué essentiellement des vallées proches de Taza et offre d'importantes superficies cultivables (principalement en Bour) mais pâtit parfois de la sécheresse. Il inclut également la partie sud à relief vallonnée de la

province de Taounate qui couvre une superficie de 3300 km<sup>2</sup> environ. Les altitudes varient de 1000m au Jbel Zeddour à 150 m le long de l'oued Inaouen.

#### *Aire montagneuse atlasique*

L'aire montagneuse Atlasique (sud de la province de Taza) présente des reliefs élevés, de hauts risques d'érosion et des niveaux élevés de dégradation des ressources naturelles. Le Moyen Atlas, atteint dans la province des altitudes dépassant les 3000 mètres au niveau du massif de Bouyablane.

#### *Zone de Guercif*

Ce plateau semi-désertique se caractérise par un climat semi-aride, avec des faibles précipitations ne dépassant pas 185 millimètres. Elle bénéficie toutefois d'une terre fertile lui offrant une richesse agricole. Deux grands oueds traversent la région, l'Oued Melelou et l'Oued Moulouya.

### **5. CLIMAT**

Le climat de la région de Tanger-Tétouan est de type méditerranéen à influence océanique. Les températures restent généralement clémentes en hiver, douces en été aussi bien sur les côtes qu'en altitude. Elles atteignent rarement 0°C au mois de janvier et les maxima les plus fréquents de ce mois oscillent entre 14°C et 18°C. En été, l'atmosphère se réchauffe sensiblement, les températures maxima les plus fréquentes en juillet varient entre 16°C et 26°C. La pluviométrie moyenne interannuelle est de 900 mm et se répartit entre 1 800 mm dans les hauts reliefs et 600 mm du côté de Jebha. Il neige au dessus de 1 000 m d'altitude. L'évaporation varie entre 1 200 mm et 1 900 mm/an.

En ce qui concerne, la région de Taza-Al Hoceima-Taounate, la température ambiante au sein de la région de Taza-Al Hoceima-Taounate, varie en moyenne en hiver entre 2°C et 18°C avec un minimum de -4°C au mois de Janvier, en été, elle varie entre 18°C et 25°C avec un maximum de 43°C au mois d'août.

Les disparités géographiques à l'intérieur de la région introduisent des distinctions importantes au niveau de la pluviométrie dont on peut distinguer :

- Les zones humides : Il s'agit des zones élevées à l'est du Moyen Atlas (en moyenne 600 mm/an) et le Rif (800 mm/an).
- Les zones moyennement arrosées : il s'agit des zones du Pré Rif et du flanc septentrional de la région (moyenne de 400 mm/an de pluies).
- Les zones sèches : ce sont les zones alfatières du Sud-Est de la région, les plaines de la Moyenne Moulouya et Guercif (moins de 300 mm/an).

## 6. HYRDOGRAPHIE

L'importance des cours d'eau qui parcourent la région (Oued Loukkos, Oued Ouergha, Oued Innaouen, Oued Moulouya, Oued Ghiss, Oued Nekkour, etc.) et de leur bassins versants (Loukkos, M'soun, Bab Louta, Ouergha, etc.) ainsi que le niveau élevé de la pluviométrie enregistrée, confèrent aux régions du Nord un potentiel hydrographique.

En général, la production de l'eau potable provient du traitement des eaux souterraines et superficielles. Toutefois les réserves de la région de Taza-Al Hoceima-Taounate en eaux souterraines sont considérées comme modestes vu l'abondance de formations géologiques imperméables évitant la pénétration des eaux de pluies ou de neiges fondues.

Outre les grands bassins hydrauliques du Sebou et du Moulouya qui concernent plusieurs régions du Maroc, seuls trois bassins hydrauliques sont exclusifs aux régions du Nord :

### *Tangérois*

Les bassins versants du Tangérois s'étendent sur une superficie de 2400 Km<sup>2</sup>. Les bassins du Tangérois sont drainés par trois oueds principaux : Oued Mharhar, Oued Hachef et Oued Ayacha dont les bassins versants constituent les principales unités hydrographiques. Ces bassins sont caractérisés par de fortes pentes dans la partie amont et par des plaines à l'aval qui constituent de larges étendues d'épandage des eaux en périodes de crues.

Comme le reste de la zone Rifaine, les bassins de Tangérois sont dominés par des faciès argilo-schisteux imperméables ou peu perméables, le seul aquifère important est celui de Charf El Akab.

### *Bassin du Loukkos*

La zone du Loukkos s'étend sur environ 4 771 km<sup>2</sup> et se divise en deux sous-bassins:

- Loukkos: Ce sous bassin d'une superficie totale de 3 730 km<sup>2</sup> recouvre les bassins hydrologiques des oueds Loukkos, Ouarour et Makhazine qui prennent naissance dans la chaîne rifaine.
- Dradère-Soueire-Mda: Ce sous-bassin d'une superficie de 1 041 km<sup>2</sup> regroupe les bassins versants des oueds Dradère, Soueire et la partie amont de l'oued Mda.

La situation sur la façade atlantique et au Nord-ouest du pays et la variabilité de son relief confèrent à la zone du Loukkos un climat méditerranéen à influence océanique. La pluviométrie moyenne interannuelle varie de 600 mm au niveau de la bande côtière et la basse vallée du Loukkos à 1800 mm sur les hauts reliefs du bassin du Loukkos.

Les principaux cours d'eau traversant la zone du Loukkos sont :

- Oued Loukkos avec un apport moyen de 1200 Mm<sup>3</sup>/an et dont les principaux affluents sont Ouarour (160 Km<sup>2</sup>) et El Makhazine (630 Km<sup>2</sup>)
- Oued Dradère-Souiere avec un apport moyen de 260 Mm<sup>3</sup>/an

Sur la partie haute de la zone, règnent des faciès imperméables ou peu perméables qui ne permettent pas la constitution de formations aquifères importantes. Cependant, dans le bas Loukkos et la bande côtière on trouve des aquifères très importants, les eaux souterraines y sont contenues dans un ensemble d'aquifères à nappes libres composés essentiellement de formations sableuses et gréseuses. Les principales nappes qui siègent dans ces formations sont la nappe de Rmel, la nappe du Dradère-Souiere, la nappe d'Oulad Ogbane et la nappe alluviale de l'oued Loukkos.

### *Bassins côtiers méditerranéens*

Les bassins côtiers méditerranéens s'étendent du bassin de l'oued Rhiss-Nekor au bassin de l'oued Fnideq et occupent une superficie de près 7 775 Km<sup>2</sup>, leur altitude moyenne est de 550 m.

La région est drainée par de nombreux cours d'eau (Oued Martil, Laou, Amsa, Smir, Rhiss, Nekor, etc.) qui, à leurs embouchures, forment des vallées très étroites à l'exception de celles de Martil, de Rhiss-Nekor et de l'oued Laou.

La pluviométrie moyenne interannuelle est de 775 mm variant entre 600 mm le long des bordures côtières et plus de 1800 mm sur les hauts reliefs. La neige intéresse les hauteurs au dessus de 1000 m d'altitude et peut demeurer tout l'hiver sur les hauts reliefs.

Les apports en eau annuels de la région qui sont évalués au total à 605 Mm<sup>3</sup> en moyenne connaissent de fortes variations selon les différentes zones du bassin.

Les eaux souterraines sont emmagasinées dans un ensemble de nappes libres situées dans les plaines alluvionnaires à dépôts plio-quadernaires et dans les massifs carbonatés du Trias et du Lias. On distingue les aquifères de la chaîne calcaire du Rif et les aquifères à nappes libres des plaines alluviales.

## **7. FORET**

La forêt couvre dans les régions du nord près de 1,2 millions d'hectares soit près du tiers de la superficie totale. La forêt est potentiellement une source de richesse pour les communes rurales du Nord. Elle offre notamment des zones de parcours pour le cheptel, permet la production et l'exploitation du bois et le développement de certaines activités artisanales et protège les sols contre l'érosion. Elle abrite des écosystèmes variés et offre également des paysages naturels somptueux. Son exploitation génère enfin des ressources financières non négligeables.

Dans la région de Tanger-Tétouan, la forêt se concentre essentiellement dans la province de Chefchaouen avec près de 43% du total régional. Dans la région de Taza- Al Hoceima- Taounate, c'est la région de Taza qui à elle seule abrite près de 71,6% de la superficie forestière régionale.

En raison des menaces de défrichement et d'exploitation abusive qui pèsent sur elle, des efforts de reboisement et de protection de la forêt sont menés dans les régions concernées. Ainsi, les régions du Nord ont totalisé à elles seules près de 50% du total des superficies reboisées existantes au niveau national (2008-2009).

Parmi les principales essences forestières répertoriées dans la région, l'on peut citer le chêne liège, le chêne vert, le chêne zen et tauzin, le thuya, l'alfa, le pin, le matorral, l'eucalyptus, l'acacia, le cèdre ou encore le sapin. Ce domaine forestier comprend des zones ayant des valeurs écologiques élevées qui devraient bénéficier d'une protection spéciale afin de garantir leur conservation. C'est particulièrement le cas du sapin de Talassemtane qui est une essence endémique, dans la province de Chefchaouen.

### **Sapinière du Talassemtane**



## **8. BIODIVERSITE, FAUNE ET FLORE**

Les trois parcs nationaux : Talassemtane, Tazekka, Al Hoceima ainsi que le parc naturel régional de Bouhachem témoignent d'une riche biodiversité régionale et d'une faune et flore variées.

### *Parc national de Tazekka (Province de Taza)*

Le Parc national de Tazekka protège et met en valeur les ressources naturelles du Jbel Tazekka, une éminence verdoyante de 1980 mètres dominant la zone. Ce parc s'étend sur une superficie de 13 737 Ha. Il a été créé en 1950, pour conserver les écosystèmes naturels et préserver des richesses paysagères et culturelles. Le parc inclut plusieurs curiosités comme le gouffre de Friouatou comme site d'intérêt spéléologique.

La montagne est entourée d'une cédraie naturelle et le parc inclut plusieurs espèces de mammifères. Il est à noter que des cerfs d'Afrique du Nord ou cerf de Berbérie (*Cervus elaphus barbarus*) y ont été réintroduits en 1994.

### *Parc national de Talassemtane*

Le parc créé en 2004, adossé à la ville de Chefchaouen et s'étendant sur 58 950 hectares offre des paysages d'une rare qualité où la pierre et l'arbre, la roche et la forêt, les immenses points de vue et les gorges profondes s'associent étroitement.

Le parc renferme les seules sapinières marocaines, derniers témoins d'un écosystème unique sur le plan mondial et aujourd'hui menacé de disparition. Ces sapinières constituent le cœur de la zone centrale du Parc, qui s'étend sur 3000 ha. On recense plus de 1380 espèces végétales sur l'ensemble du Parc, dont des espèces endémiques comme le sapin du Maroc et le pin noir. Le parc constitue aussi un refuge de choix pour plus de 35 espèces de mammifères dont la plus connue est le singe magot, qui fréquente les nombreuses grottes disséminées dans les montagnes. L'avifaune est très riche avec plus de 100 espèces recensées, dont certaines sont emblématiques comme l'aigle royal.

### *Parc national d'Al Hoceima*

Le Parc National d'Al Hoceima a été créé en 2004 et s'étend sur une superficie de 48 460 ha englobe une partie terrestre (le Massif des Bokkoyas) et une partie située en mer. Il offre une qualité esthétique exceptionnelle, englobant les sites côtiers les mieux préservés de la côte nord marocaine, avec de hautes falaises et un arrière-pays montagneux.

Le Parc compte plusieurs espèces de mammifères. Par ailleurs, il est caractérisé par une grande diversité spécifique marine illustrée notamment par la présence d'espèces rares en Méditerranée. On y retrouve par exemple la grande patelle, grande cigale, corail rouge... Le mérou est particulièrement bien représenté, tandis qu'il se raréfie ailleurs en Méditerranée occidentale.

L'existence de falaises intérieures et côtières, ainsi que de vastes vallées et de gorges font du parc un lieu idéal pour l'existence de tout types d'oiseaux, principalement les rapaces.

### *Parc naturel régional de Bouhachem*

Ce parc couvre 80 000 hectares abrite des formations forestières parmi les plus belles du Maroc et à la biodiversité floristique élevée : zénaie (*Quercus canariensis*), tauzaie (*Quercus Pyrenaica*), subéraie (*Quercus suber*), pinède (*Pinus pinaster ssp maghrebiana*) ou encore cédraie (*Cedrus atlantica*).

32 espèces de mammifères (dont 11 espèces endémiques, rares ou menacées), 29 espèces de reptiles (dont 6 endémiques) et 91 espèces d'oiseaux (dont 32 endémiques, rares ou menacés) cohabitent dans les limites du site et notamment le milan royal, l'aigle royal, le faucon pèlerin et le hibou grand duc.



## **SYNTHESE DES PRINCIPALES POTENTIALITES NATURELLES**

La zone d'intervention de l'Agence du Nord dispose de nombreuses potentialités naturelles :

- Les ressources hydrauliques sont considérables : la région est drainée par de nombreux cours d'eau et bénéficie d'une assez bonne pluviométrie en dehors des zones semi-arides à l'Est (Guercif).
- Le potentiel agricole est important avec des bassins fertiles irrigués ou irrigables (Bab Loukkos), des étendues favorables aux activités pastorales (Taza et Taounate) et des zones bénéficiant d'une bonne pluviométrie pour la culture en Bour.
- Les ressources halieutiques sont prometteuses avec près de 400 Km de côtes poissonneuses (près de 300 km sur la méditerranée et 100 km sur l'océan atlantique) ayant profité d'un repos biologique.
- Le couvert forestier (chêne liège, chêne vert et pin) est assez important avec des taux de boisement allant jusqu'à 53,8% dans la province de Chefchaouen.
- La richesse et la diversité de la faune et de la flore avec des espèces endémiques et rares présentes notamment dans les trois parcs nationaux de la région.
- Le climat est dans l'ensemble de type méditerranéen avec des étés chauds et secs et des hivers doux et humides. Certaines zones rifaines présentent toutefois des conditions climatiques montagneuses difficiles notamment en hiver où l'enneigement est fréquent dans les zones situées en altitude.
- Les ressources éoliennes sont intéressantes, notamment dans la région du détroit, venteuse et favorable à l'installation de parcs éoliens.
- Malgré l'importance et la diversité du couvert végétal, celui doit être protégé de la constante dégradation en raison des défrichements qui, conjugués au relief accidenté de certaines régions et à la nature des sols, favorise une forte érosion.

## DEMOGRAPHIE, ACTIVITE, RICHESSE

### 1. DEMOGRAPHIE

#### 1.1 Données générales

Les deux régions du Nord comptaient en 2011 plus de 4,8 millions d'habitants soit près de 15% de la population totale du pays.

La population estimée de la région de Tanger-Tétouan a été estimée en 2011 à près de 3 millions d'habitants. Quant à celle de la région de Taza-Al Hoceima-Taounate, sa population a été estimée la même année à près de 1,9 millions d'habitants.

Le taux d'urbanisation des régions du nord avoisine 47% soit bien moins que la moyenne nationale (58%). Cette situation traduit une grande disparité entre la région de Tanger-Tétouan plus urbanisée que la moyenne nationale (60%) et la région de Taza - Al Hoceima - Taounate qui est à dominante rurale avec un taux d'urbanisation d'à peine 27%.

**Tableau 3 : Données démographiques des régions du Nord (estimations de l'année 2011)**

| Région/province                  | Pop. totale   | Pop. rurale   | Pop. urbaine  | Taux d'urbanisation |
|----------------------------------|---------------|---------------|---------------|---------------------|
| <b>Taza - Hoceima - Taounate</b> | <b>1 865</b>  | <b>1 369</b>  | <b>496</b>    | <b>27%</b>          |
| Al Hoceima                       | 417           | 284           | 133           | 32%                 |
| Taounate                         | 670           | 600           | 70            | 10%                 |
| Taza                             | 579           | 369           | 210           | 36%                 |
| Guercif                          | 199           | 116           | 83            | 42%                 |
| <b>Tanger - Tétouan</b>          | <b>2 985</b>  | <b>1 182</b>  | <b>1 803</b>  | <b>60%</b>          |
| Chefchaouen                      | 473           | 415           | 58            | 12%                 |
| Fahs-Anjra                       | 106           | 106           |               | 0%                  |
| Larache                          | 492           | 253           | 239           | 49%                 |
| Tanger-Assilah                   | 911           | 68            | 843           | 93%                 |
| M'Diq-Fnideq                     | 175           | 3             | 172           | 98%                 |
| Tétouan                          | 516           | 97            | 419           | 81%                 |
| Ouezzane                         | 312           | 240           | 72            | 23%                 |
| <b>Total Nord</b>                | <b>4 850</b>  | <b>2551</b>   | <b>2299</b>   | <b>47%</b>          |
| <b>Total National</b>            | <b>32 245</b> | <b>13 543</b> | <b>18 702</b> | <b>58%</b>          |
| <b>% Nord/National</b>           | <b>15%</b>    | <b>19%</b>    | <b>12%</b>    |                     |

Source : *Annuaire statistique du Maroc 2012*

## **1.2 Région de Tanger-Tétouan (RGPH 2004)**

La région de Tanger-Tétouan comptait près de 3 millions d'habitants selon une estimation pour l'année 2011 (près de 9% de la population totale du pays). La région est une des plus densément peuplées, avec une densité de 240,2 habitants/Km<sup>2</sup> soit 5 fois plus que la moyenne nationale (45,3 Hab. /Km<sup>2</sup>). La région est à prédominance urbaine, le taux d'urbanisation y est de 60% contre 58% au niveau national.

En termes d'accroissement annuel moyen, selon le RGPH 2004 la population de la région s'est accrue au rythme de 2% durant la période 1994-2004 contre 1,4% au niveau national. La population urbaine a progressé de 2,4% par an et la population rurale a augmenté de l'ordre de 1,4% par an contre respectivement 2,1% et 0,6% au niveau national.

Dans certaines communes urbaines et rurales, ce taux d'accroissement a cependant enregistré des valeurs nettement plus élevées. C'est le cas des communes urbaines de Fnideq (4,5 %), Martil (5,4 %) et M'diq avec (5,7 %) qui contribuent à alléger la pression sur la ville de Tétouan. C'est le cas aussi des communes rurales de Laouama (7,2 %) près de Tanger, Zaitoune (2,8 %) près de Tétouan et Oulad Ouchih (7,9 %) près de Ksar El Kebir, limitrophes des grandes villes et supportant aujourd'hui l'extension urbaine.

Par contre d'autres communes rurales ont marqué des taux d'accroissement négatifs, dans la préfecture de Tanger – Assilah ou encore dans la province de Larache et surtout au niveau des communes situées sur les plaines fertiles, ce qui indiquerait que l'arrière pays se vide en faveur des agglomérations urbaines.

La population de la région est relativement jeune, même si la part des moins de 15 ans a beaucoup diminué durant la dernière décennie. Ce groupe d'âge représentait en 2004 près du tiers de la population régionale, une proportion proche de la moyenne nationale (31,2%). Par contre les adultes en âge d'activité sont en augmentation : 59,3% de la population ayant un âge compris entre 15 et 59 ans. Enfin, près de 7,6% de la population est comptée parmi les 60 ans et plus.

Avec une base rétrécie de 0 à 9 ans (21,2%) et un élargissement au niveau des âges variant entre 10 et 24 ans (33,4%), l'on pourrait attendre à moyen terme une pression croissante sur le marché de l'emploi et à court terme, une réduction du poids de la population en âge préscolaire et scolaire.

La structure de la population est caractérisée par une taille moyenne des ménages de la région qui s'élève en 2004 à 5,1 personnes soit une valeur inférieure à celle enregistrée au niveau national (5,3 personnes par ménage) en diminution durant la dernière décennie. Elle est de 4,6 personnes dans les villes contre 5,9 personnes dans les campagnes. L'indice synthétique de fécondité a enregistré une moyenne de 2,7 dans la région, mais il est resté toujours plus élevé dans les campagnes où il atteignait 3,7 contre 2,1 dans le milieu urbain.

Le taux d'analphabétisme s'est situé quant à lui à 41,5% en 2004, contre 53,6% en 1994, soit une baisse de l'ordre de 23%. Le taux de scolarisation des enfants âgés

de 7 à 12 ans, atteint 76,5% mais accuse des niveaux très inégaux par milieu, 91,4% des enfants, en milieu urbain contre seulement 60,6% en milieu rural. Les efforts importants dans le domaine de la scolarisation ont permis, durant la période 1994-2004, l'amélioration du taux de scolarisation de 35%.

La répartition de la population selon le niveau d'instruction montre que près de 41,6% de la population n'ont jamais fréquenté un établissement d'enseignement scolaire public ou privé. Concernant la population ayant déjà fréquenté un établissement scolaire, 11,5% de la population étudiée a déclaré avoir fréquenté le préscolaire, 46,2% ont fréquenté les classes primaires et 22,6% ont fréquenté les classes du niveau collégial. Celles ayant fréquenté le secondaire ou le supérieur représentent respectivement 12% et 7,7%.

### **1.3 Région de Taza- Al Hoceima- Taounate (RGPH 2004)**

La région de Taza – Al Hoceima – Taounate Tétouan comptait près de 1,9 millions d'habitants selon une estimation de l'année 2011. La région est assez densément peuplée, avec une densité de 76 habitants/Km<sup>2</sup> soit presque 2 fois plus que la moyenne nationale (42,1 Hab. /Km<sup>2</sup>). Elle se caractérise par le poids important de la population rurale qui représentait 73 % de la population régionale contre seulement 27 % en milieu urbain soit un taux d'urbanisation qui est nettement inférieur à la moyenne nationale (58 %).

En termes d'accroissement annuel moyen, selon le RGPH 2004 la population de la région s'est accrue au rythme très faible de 0,5% durant la période 1994-2004 contre 1,4% au niveau national. Ce taux traduit un taux d'accroissement annuel moyen quasi nul en milieu rural (0,2%) et un taux plus élevé de 1,6% en milieu urbain et notamment dans les provinces de Taounate (2,7%) et Taza (2%).

La population de la région est relativement jeune, les moins de 15 ans représentant près de 34% de la population régionale, un pourcentage proche de la moyenne nationale (31,2%). Par contre les adultes en âge d'activité sont en augmentation : 57,6% de la population ayant un âge compris entre 15 et 59 ans. Enfin, près de 8,3% de la population est comptée parmi les 60 ans et plus.

La structure de la population est caractérisée par une taille moyenne des ménages de la région qui s'élève en 2004 à 5,9 personnes, une valeur en diminution durant la dernière décennie. Elle est de 5 personnes dans les villes contre 6,2 personnes dans les campagnes. L'indice synthétique de fécondité a enregistré une moyenne de 2,8 dans la région, mais il est resté toujours plus élevé dans les campagnes où il atteignait 3,1 contre 2 dans le milieu urbain.

Sous l'effet des progrès enregistrés en matière d'instruction et de scolarisation comme des efforts spécifiques du pays en matière d'alphabétisation, le taux d'analphabétisme, malgré son niveau qui reste élevé, a baissé de 66,9% en 1994 à 54,8% en 2004. La part des enfants âgés de 7 à 12 ans scolarisés au niveau régional est estimée, en 2004 à près de 68,9%, elle reste donc inférieure au taux observé au niveau national (80%).

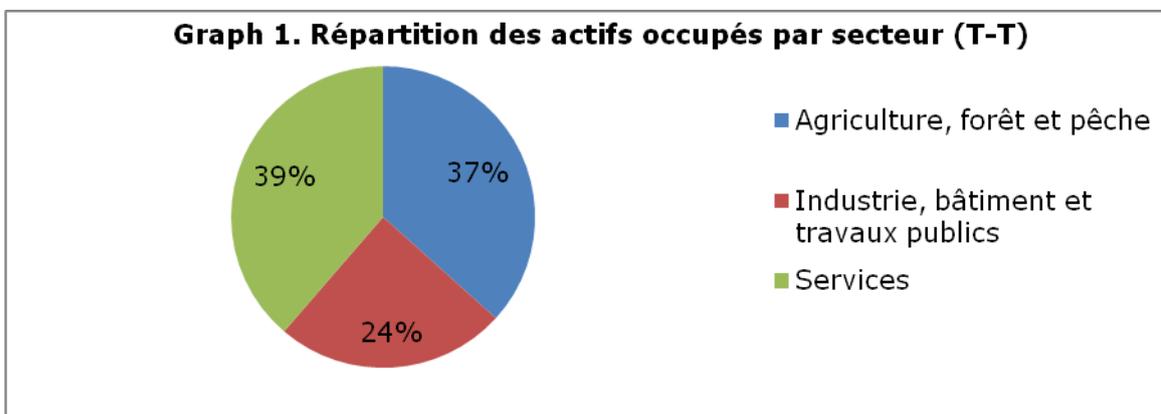
La répartition de la population selon le niveau d'instruction montre que près de 54,5% de la population n'a reçu aucune instruction scolaire, près de 24,6% ont le niveau primaire, 10,3% ont un niveau collégial, 5% ont un niveau secondaire et 2,6% ont un niveau d'instruction supérieur. Des pourcentages qui sont naturellement plus élevés en milieu urbain qu'en milieu rural. Cette disparité est, relativement, d'autant plus grande que le niveau d'étude est élevé.

## 2. ACTIVITE

### 2.1 Région de Tanger-Tétouan

Le taux d'activité de la région de Tanger-Tétouan, représentant la part des actifs occupés de plus de 15 ans et des chômeurs, a été estimé en 2011 à 42,5% soit un taux inférieur à la moyenne nationale (49,2%). Ce taux est de 41,2% en milieu urbain et de 44,5% en milieu rural. La faiblesse relative du taux d'activité est liée principalement à la faiblesse du taux d'activité en milieu rural qui est de près de 13 points inférieur à la moyenne nationale (57,9%). Avec une part représentant 8,4% du total des actifs occupés en milieu urbain, la région est le troisième bassin régional urbain d'emploi au niveau national.

En ce qui concerne la répartition des actifs occupés selon le secteur pour l'année 2011 : le secteur primaire emploie 36,7% des actifs occupés contre 39,8% au niveau national, le secteur secondaire emploie 24,6% des actifs occupés soit un taux plus élevé que la moyenne nationale (21,9%) et le secteur des services représente quant à lui 38,7% soit un taux proche de la moyenne nationale (38,3%).



Source : Enquête Nationale sur l'Emploi (ENE) 2011 - HCP - Actifs occupés de 15 ans et+

En ce qui concerne la répartition des actifs occupés selon la situation dans la profession pour l'année 2011 : les statuts de salarié avec 41,6% de l'ensemble des actifs occupés considérés et les personnes « auto-employées » (42%) dominent la Région, l'emploi non rémunéré représente 16,2%. La proportion régionale de personnes « auto employées » est la plus élevée au niveau national. La couverture

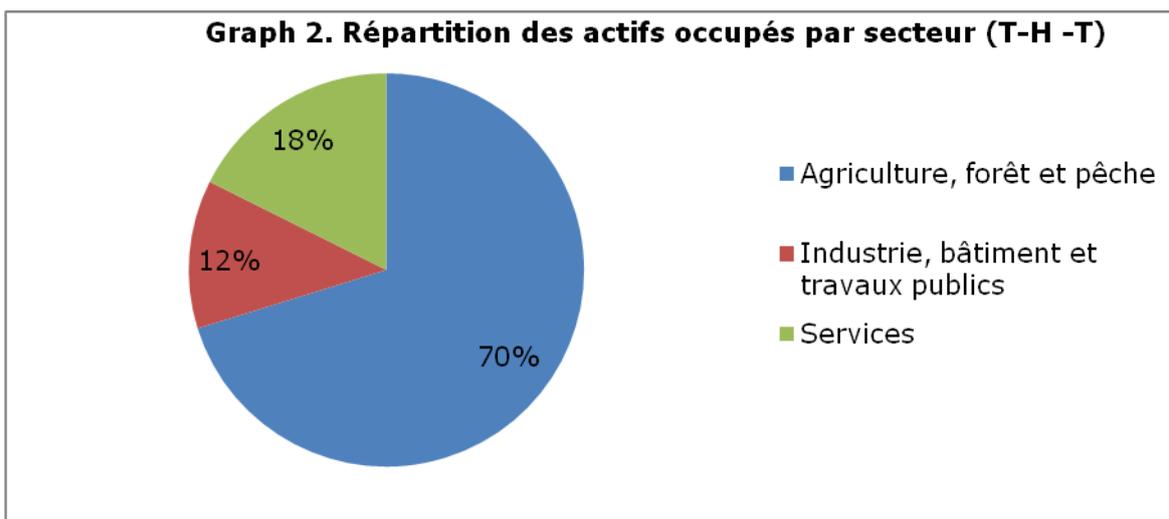
médicale concerne 17,9% des actifs occupés de plus de 15 ans soit un taux proche de la moyenne nationale (18,1%).

Le taux de chômage régional se situait en 2011 à 9,7%. Ce dernier oscille entre 13% en milieu urbain et 4,5% en milieu rural. Le taux de sous emploi proche de 4,6% en 2011 est relativement faible par rapport à la moyenne nationale (10,5%).

## 2.2 Région de Taza- Al Hoceima- Taounate

Le taux d'activité de la région de Taza- Al Hoceima- Taounate a été estimé en 2011 à 52,1% soit un taux plus élevé que la moyenne nationale (49,2%). Ce taux est de 39,1% en milieu urbain et de 57% en milieu rural. Avec une part représentant 10,4% du total des actifs occupés en milieu rural, la région est le quatrième bassin régional rural d'emploi au niveau national.

En ce qui concerne la répartition des actifs occupés selon le secteur pour l'année 2011 : le secteur primaire emploie 70,2% des actifs occupés, le secteur secondaire emploie 12,2% des actifs occupés et le secteur des services représente quant à lui 17,6%. La région a ainsi une grande proportion d'actifs occupés dans le secteur primaire et une faible proportion au niveau de l'industrie et des services.



Source : Enquête Nationale sur l'Emploi (ENE) 2011 – HCP – Actifs occupés de 15 ans et+

En ce qui concerne la répartition des actifs occupés selon la situation dans la profession pour l'année 2011 : le statut d'emploi non rémunéré est dominant dans la région avec 45% de l'ensemble des actifs occupés considérés, les auto-employés occupent la deuxième position avec 35,7%, arrivent enfin les salariés avec 19,3%. La Région de Taza – Al Hoceima – Taounate compte ainsi la plus importante proportion d'emploi non rémunéré et la plus faible part de salariés au niveau national. La couverture médicale concerne 4,6% des actifs occupés de plus de 15 ans soit le taux le plus faible au niveau national.

Le taux de chômage régional se situait en 2011 à 6,9%. Ce dernier oscille entre 15,9% en milieu urbain et 4,8% en milieu rural. Le nombre de chômeurs dans le milieu rural a augmenté de 52% entre 2010 et 2011 soit la plus grande augmentation au niveau national. Le taux de sous emploi atteignant près de 31,8% est le plus élevé au niveau national.

### **3. RICHESSE**

#### **3.1 Région de Tanger-Tétouan**

Avec un PIB régional estimé à près de 60,7 milliards de Dirhams en 2010, la région de Tanger-Tétouan se classe au quatrième rang national en termes de richesse régionale avec un poids de 8%. Le PIB par habitant a atteint 23 124 Dirhams et classe la région juste après les régions du Grand Casablanca, Rabat-Salé-Zemmour-Zaers et Marrakech-Tensift-Al Haouz.

En ce qui concerne la Dépense Finale de Consommation des Ménages (DFCM) dans la région, elle a été estimée à 18 716 Dirhams par tête en 2010 (13 719 Dirhams au niveau national) occupant la deuxième place juste après la région de Rabat-Salé-Zemmour-Zaers.

Selon les statistiques de la carte de la pauvreté 2007, le taux de pauvreté dans la région atteignait 7,4% soit un taux plus faible que celui enregistré au niveau national 9%. Le taux en milieu urbain était de 4,1% (5% au niveau national) et de 12,1% en milieu rural (15% au niveau national). L'indice de vulnérabilité quant à lui était au niveau régional de 14,1% soit un taux plus faible que le taux enregistré au niveau national (17,5%).

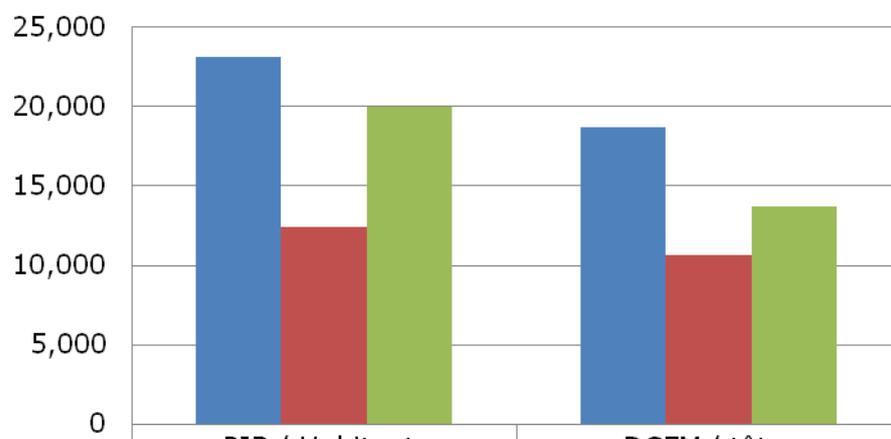
#### **3.2 Région de Taza- Al Hoceima- Taounate**

Le PIB régional était estimé en 2010 à 23 milliards de Dirhams soit 3% du total national. Le PIB par habitant a atteint 12 414 Dirhams et classe la région en queue du tableau au niveau national. La région est caractérisée par la prédominance des activités primaires (près de 70% des actifs occupés) et la faiblesse du tissu industriel et de services.

En ce qui concerne la Dépense Finale de Consommation des Ménages (DFCM) dans la région, elle a été estimée à 10 673 Dirhams par tête en 2010 (13 719 Dirhams au niveau national). La région se caractérise ainsi par une consommation des ménages assez faible liée notamment à la faiblesse de la richesse territoriale produite.

Selon les statistiques de la carte de la pauvreté 2007, le taux de pauvreté dans la région atteignait 10,7% soit un taux plus élevé que celui enregistré au niveau national 8,9%. Le taux en milieu urbain était de 5,4% (5% au niveau national) et de 12,3% en milieu rural (15% au niveau national). L'indice de vulnérabilité quant à lui était au niveau régional de 19,9% soit un taux plus élevé que le taux enregistré au niveau national (17,5%).

**Graph 3. PIB / Habitant et Dépense de Consommation  
Finale des Ménages en milliers de DH (2010)**



|                                | PIB / Habitant | DCFM / tête |
|--------------------------------|----------------|-------------|
| ■ Tanger - Tétouan             | 23,124         | 18,716      |
| ■ Taza - Al Hoceima - Taounate | 12,414         | 10,673      |
| ■ National                     | 19,982         | 13,719      |

## INFRASTRUCTURES

### 1. TRANSPORT

#### 1.1 Réseau routier

Le Nord a connu un développement considérable de son réseau routier. Il compte ainsi près de 226 km d'autoroutes (Larache-Tanger, Tétouan-Fnideq, Liaison Tanger-Tanger Med) sans oublier l'axe Fès-Oujda d'une longueur totale de 320 kilomètres mis en service en juillet 2011 et qui fait accéder les villes de Taza et Guercif au réseau autoroutier national. Par ailleurs, plusieurs voies express ont été réalisées (Tanger-Tétouan, Mdiq-Fnideq, etc.) ou sont en projet (Taza-Al Hoceima). Le réseau participe à la mise en valeur des potentialités de la région notamment dans le domaine agricole, industriel et des services.

Le réseau routier classique n'est pas en reste avec 5 586 kilomètres de routes classées (dont 1 342 de routes nationales) et une forte densité kilométrique. Le taux de revêtement est élevé atteignant près de 90% contre une moyenne nationale de près de 62%. De grands projets routiers sont à citer tels que la construction de la rocade méditerranéenne sillonnant tout le Nord et longeant la méditerranée sur plus de 500 Km. Ce projet, aujourd'hui opérationnel constitué de huit sections (dont cinq tronçons relèvent des provinces du Nord) sur une longueur allant de 30 à 120 km a pour ambition d'atténuer des écarts territoriaux, de réduire les temps de trajets (Tanger - Saidia passerait de 11 à 7 heures) et d'améliorer les conditions de plus de 3 millions d'usagers de la route.

Par ailleurs et afin de remédier au problème d'enclavement -pénalisant le développement humain et social- que connaissent certaines communes rurales, le Programme National des Routes Rurales II (PNRR II) a prévu la construction et l'aménagement de près de 2263 kilomètres de routes rurales sur la période 2005-2015. Il succède au PNRR I (1431 km de routes aménagées ou construites).

Enfin, il est à noter que les principales villes du Nord comptent des gares routières. Parmi celles-ci, l'ont peut citer les gares modernes et multifonctionnelles de Tétouan avec 34 quais (2007) et d'Al Hoceima avec 19 quais (2009).

**Tableau 4. Longueur des routes construites et revêtues par région en km  
(au 31/12/2011)**

| Région                 | Provinciales |              | Régionales   |              | Nationales   |              |
|------------------------|--------------|--------------|--------------|--------------|--------------|--------------|
|                        | Revêtues     | Total        | Revêtues     | Total        | Revêtues     | Total        |
| Taza-Hoceima-Taounate  | 1 712        | 2 141        | 854          | 867          | 681          | 681          |
| Tanger-Tétouan         | 881          | 968          | 268          | 268          | 661          | 661          |
| <b>Total Nord</b>      | <b>2 593</b> | <b>3 109</b> | <b>1 122</b> | <b>1 135</b> | <b>1 342</b> | <b>1 342</b> |
| <b>Total National</b>  | <b>20484</b> | <b>35844</b> | <b>9 388</b> | <b>10091</b> | <b>10149</b> | <b>11364</b> |
| <b>% Nord/National</b> | <b>12,7</b>  | <b>8,7</b>   | <b>12,0</b>  | <b>11,3</b>  | <b>13,2</b>  | <b>11,8</b>  |

Source : *Annuaire statistique du Maroc 2012*

## **Encadré 1. Le Programme National de Routes Rurales II (PNRR II) dans les régions du Nord**

### **Tanger-Tétouan**

Le 2<sup>ème</sup> Programme national de routes rurales (PNRRII), prévoit, au niveau de la région de Tanger-Tétouan, la réalisation, à l'horizon 2012, de 1 020 km de routes rurales équipées.

Le programme vise à désenclaver 67 % de la population rurale dans la région, à travers la réalisation de 145 km de routes par année. Le coût global de projets de construction programmés dans ce cadre entre 2006 et 2012 au niveau de l'ensemble de la région atteint 2,21 milliards de Dirhams.

### **Taza – Al Hoceima – Taounate**

Le PNRR II prévoit la réalisation de plusieurs projets qui portent sur la construction de 1 242 km de routes rurales. Le taux d'accessibilité de la population rurale de cette région au réseau routier devrait passer alors de 53 % en 2005 à 73 % à fin 2015.

Le coût global de projets de construction programmés dans ce cadre atteint près de 1,1 milliards de Dirhams.

## **1.2 Réseau ferroviaire**

Actuellement, le réseau ferroviaire est constitué des lignes Casablanca-Tanger (114 km dans la région), Tanger-Tanger Med (43 km), et une partie du tronçon Fès-Oujda (350 km). Le Nord compte une quinzaine de gares ferroviaires. Comme d'autres gares du pays, certaines d'entre elles bénéficient du programme de construction et de modernisation des gares ferroviaires. La nouvelle gare de Tanger -inaugurée en 2003- ou encore à moindre échelle celle de Ksar-El Kbir inaugurée en 2011 en sont des exemples.

Face notamment à l'accroissement rapide du trafic (de moins de 700 000 passagers en 2002 à 1,8 millions en 2007), la liaison Casablanca-Tanger (une des liaisons grandes lignes principales du réseau marocain) a connu une importante rénovation avec la construction d'un raccourci entre Sidi Yahia et Mechraâ Belksiri (47 km) et l'électrification totale de la ligne permettant de réduire d'une heure le trajet tout en augmentant les fréquences à un train toutes les deux heures et dans les deux sens.

### *Liaison Tanger-Tanger Med*

Une liaison ferroviaire de 43 kilomètres a été inaugurée en 2009 entre la zone de Tanger-Med et la ville de Tanger. Cette nouvelle ligne offre la possibilité de transporter potentiellement à raison de 16 navettes quotidiennes (toutes les deux heures), plus de 700 000 passagers par an, 400 000 conteneurs et quelques 400 000 voitures. Elle devrait également offrir une possibilité de faire passer le trafic fret de la région de 150 000 tonnes par an transportées par 2 trains par jour à 2 millions de tonnes annuelles transportées par 14 trains quotidiens.

### *Ligne à Grande Vitesse : Casablanca - Tanger<sup>1</sup>*

La région de Tanger-Tétouan accueillerait à horizon 2015, la première liaison à grande vitesse marocaine qui relierait les villes de Tanger et Casablanca.

Le transport ferroviaire des voyageurs sur cet axe a progressé de manière significative et soutenue, soit environ 80% en l'espace de cinq ans (2007 par rapport à 2002). Ainsi, cette ligne reliant Casablanca à Tanger vise notamment à faire face à l'évolution prévisible du trafic. Elle vise également à libérer les capacités de la ligne existante, offrant la possibilité de fluidifier le trafic ferroviaire fret prévisible sur cette liaison en raison de la forte croissance attendue du trafic de conteneurs entre Casablanca et Tanger (effets d'entraînement du port de Tanger-Med).

Le projet de Train à grande vitesse (TGV), relierait les villes de Tanger et Casablanca en 2h10 mn à horizon 2015 au lieu de 4 h 10 mn aujourd'hui avec près de 10 millions de passagers qui sont attendus à terme générant des économies importantes de coûts, de temps et de fluidité du trafic. Les trains seraient exploités à 320 km/h sous 25 kV entre Tanger et Kenitra, première section de 200 km du réseau marocain à très grande vitesse. Entre Kenitra et Casablanca, les rames rejoindraient le réseau conventionnel où elles circuleraient à 160 km/h ou à 220 km/h sous 3 kV, selon la vitesse d'exploitation prévue par le Maroc en 2015.

Les quatorze rames marocaines, dont la livraison est prévue en 2014, auraient une capacité de 533 voyageurs, chaque rame comprenant 8 voitures dont deux de première classe et cinq de seconde classe.

### **1.3 Infrastructure portuaire**

L'infrastructure portuaire régionale est marquée par le port de Tanger Med dont la première phase a été inaugurée en 2007. D'autre part, la région avec son importante façade maritime de près de 400 km et ses richesses halieutiques, compte également quatre autres ports principaux à vocation de pêche (Larache, Mdiq, Al Hoceima), de transport passager (Al Hoceima) ainsi que le port de Tanger Ville qui a été maintenu comme port d'accostage pour les navires de croisière.

Le port d'Al Hoceima qui compte une gare maritime est classé dans les cinq premiers ports nationaux pour le trafic passager. Le port de Mdiq a quant à lui connu depuis 2006 le démarrage de travaux d'extension. La région comporte également plusieurs ports secondaires, de pêche et de nautisme : Assilah, Cala iris, Jebha, Ksar Sghir, Kabila, Restinga, etc.

#### *Port de Tanger Med<sup>2</sup>*

D'une capacité initiale de 3 millions de conteneurs, le port Tanger Med est conçu pour recevoir les dernières générations des navires porte-conteneurs. Il s'inscrit à la fois comme une plateforme destinée à l'activité mondiale de transbordement et comme une porte d'entrée sur le Maroc permettant d'accueillir les trafics liés aux

---

<sup>1</sup> Cf. <http://www.oncf.ma/Fr>

<sup>2</sup> Cf. <http://www.tmsa.ma/>

activités d'import-export. Le port compte également un terminal passager pouvant à terme accueillir jusqu'à 7 millions de passagers et 700 000 véhicules, un terminal à hydrocarbures, un terminal roulier (RoRo), un terminal à véhicules et un terminal vraquier. D'autres extensions du port sont prévues. Tanger Med 2, avec une capacité de 5,2 millions de conteneurs s'ajoutant aux 3,5 millions de conteneurs de Tanger Med 1, permettrait par ailleurs d'ériger le complexe portuaire en port de premier ordre en Méditerranée.

Le port est également adossé à une zone logistique (250 hectares à terme) ainsi qu'à plus vaste zone de développement.

Le complexe portuaire Tanger Med a traité durant l'année 2011 un trafic global de près de 27 millions de tonnes, soit plus du triple du trafic traité en 2008, dont une très grande majorité de marchandises conteneurisées. Avec 2 058 430 EVP manutentionnés en 2010, ce qui représente près de 70 % du volume national, l'activité conteneurs de Tanger Med a enregistré une progression de 68,4% par rapport à 2009.

**Tableau 5. Activités du port de Tanger-Med**

| <b>En tonne</b> | <b>2011</b>       | <b>2010</b>       | <b>2009</b>       |
|-----------------|-------------------|-------------------|-------------------|
| Import          | 2 637 539         | 1 460 015         | 741 269           |
| Export          | 2 080 528         | 1 320 197         | 784 460           |
| Transbordement  | 22 262 735        | 20 196 257        | 9 743 822         |
| <b>Total</b>    | <b>26 980 802</b> | <b>22 976 469</b> | <b>11 269 551</b> |

Source : *Annuaire statistique du Maroc 2012*

#### **1.4 Transport aérien**

Sur le plan aérien, le Nord est relié aux autres régions du Maroc et à l'étranger par des liaisons régulières, charter et low cost à travers les aéroports installés sur son territoire. C'est ainsi que le Nord dispose de trois aéroports internationaux : l'aéroport Tanger Ibn Batouta à Tanger, l'aéroport Saniat Rmel à Tétouan et l'aéroport Charif Al Idrissi à Al Hoceima.

Ces trois aéroports ont accueilli simultanément 906 531 passagers en 2010. Le Nord compte également un aérodrome secondaire à Taza, dédié essentiellement à la lutte contre les incendies.

Une nouvelle aérogare à l'aéroport d'Al Hoceima a été inaugurée en 2011. Le terminal de l'aéroport Ibn Batouta, principal aéroport du nord, a quant à lui été complètement rénové. Inauguré en juillet 2008 et d'une superficie de 12 000 m<sup>2</sup>, il offre une capacité d'accueil d'un million de passagers par an.

**Tableau 6. Transport de voyageurs selon les aéroports (année 2011)**

| <b>Aéroport</b>            | <b>Trafic en nombre de voyageurs</b> | <b>Mouvements d'avion</b> |
|----------------------------|--------------------------------------|---------------------------|
| Tanger Ibn Batouta         | 859 955                              | 11 025                    |
| Tétouan, Saniat Rmel       | 11 563                               | 1 230                     |
| Al Hoceima, Charif Idrissi | 35 013                               | 1 479                     |
| <b>Total Nord</b>          | <b>906 531</b>                       | <b>13 734</b>             |
| <b>Total National</b>      | <b>15 801 631</b>                    | <b>192 553</b>            |
| <b>% Nord/National</b>     | <b>6%</b>                            | <b>7%</b>                 |

Source : *Annuaire statistique du Maroc 2012*



## **2. INFRASTRUCTURES DE BASE**

### **2.1 Eau potable et hydraulique**

La production de l'eau potable provient du traitement des eaux souterraines et superficielles. Cette production est fondamentale tant pour accompagner le développement des activités économiques et industrielles que pour assurer un accès des populations notamment vulnérables ou enclavées à la consommation d'eau potable et aux services de base.

#### *Barrages*

Les barrages, équipements vitaux pour l'économie régionale permettent la production d'eau potable mais également la régularisation des cours d'eau, la réduction des risques d'inondation, la production de l'énergie électrique ainsi que l'irrigation des terres agricoles. Le réseau de barrages et des centres de production d'eau superficielle du Nord comporte une vingtaine de barrages dont plusieurs barrages de grande et moyenne capacité (Al Wahda, Idriss 1<sup>er</sup>, 9 avril 47, Oued Al Makhazine, etc.).

Il est à noter que la région a connu le lancement, en 2007, des travaux de construction du barrage Martil (Tétouan) sur l'Oued Mhajrate. Ce barrage ayant une capacité de retenue de 100 millions de m<sup>3</sup> est destiné à renforcer l'alimentation en eau potable de la ville de Tétouan et de la zone côtière, au développement de la zone du détroit, à la protection de la ville de Tétouan contre les inondations et à l'irrigation d'un périmètre de 3 000 ha.

**Tableau 7 : Liste des barrages en service au Nord (Année 2011)**

| Nom du Barrage             | Année de création | Capacité (millions de m <sup>3</sup> ) |
|----------------------------|-------------------|--|
| Al Wahda                   | 1997              | 3800                                   |
| Idriss 1 <sup>er</sup>     | 1973              | 1186                                   |
| Oued Makhazine             | 1979              | 773                                    |
| Asfalou                    | 2000              | 317                                    |
| 9 avril 1957               | 1995              | 300                                    |
| Sahla                      | 1994              | 62                                     |
| Bouhouda                   | 1998              | 55                                     |
| Smir                       | 1991              | 43                                     |
| Ibn Batouta                | 1977              | 38,5                                   |
| Baba louta                 | 1999              | 37                                     |
| Mohammed khattabi          | 1981              | 33,6                                   |
| My Hassan ben Mehdi        | 2005              | 31                                     |
| Ali Thelat                 | 1934              | 30                                     |
| Tanger Med (Barrage R'mel) | 2008              | 25                                     |
| Joumouaa                   | 1992              | 6,5                                    |
| Nakhla                     | 1961              | 5,7                                    |
| Garde du loukkos           | 1981              | 4                                      |
| Sghir                      | 1991              | 2,3                                    |
| Boukhalef I                | 1989              | 1,1                                    |
| Saboun                     | 1991              | 1,1                                    |
| Essaf                      | 1992              | 1                                      |

Source : Secrétariat d'Etat à l'Eau et l'Environnement

#### *Production et alimentation en eau potable*

La production de l'eau potable de l'Office National de l'Eau Potable (hors production directe des régies) en 2010 a atteint près de 130 millions de m<sup>3</sup> dans le Nord (14% du total national). Les ventes ont atteint près de 103 millions de m<sup>3</sup> (14% du national) dont près de 85% distribués par les concessionnaires (société Amendis à Tanger et Tétouan dans le cadre de la gestion déléguée) et régies locales, le reste étant distribué en direct par l'ONEP. Les Régions du Nord sont globalement excédentaires en termes de production d'eau potable.

**Tableau 8 : Activité de l'Office National de l'Eau Potable par province et préfecture (2010)**

| En milliers de mètres cube (m3)     | Nb d'abonnés conso | Ventes aux abonnés cons | Ventes aux régies | Production     |
|-------------------------------------|--------------------|-------------------------|-------------------|----------------|
| <b>Taza - AL Hoceima - Taounate</b> | <b>92 551</b>      | <b>10 817</b>           | <b>617</b>        | <b>21 669</b>  |
| Al Hoceima                          | 42 489             | 5 126                   |                   | 8 023          |
| Taounate                            | 22 233             | 2 525                   |                   | 6 790          |
| Guercif                             | 12 430             | 1 644                   |                   | 2 240          |
| Taza                                | 15 399             | 1 522                   | 617               | 4 616          |
| <b>Tanger-Tétouan</b>               | <b>42 977</b>      | <b>4 768</b>            | <b>86 351</b>     | <b>108 145</b> |
| Chefchaouen                         | 16 879             | 1 928                   |                   | 4 252          |
| Larache                             | 2 798              | 220                     | 11 729            | 15 814         |
| Tanger-Assilah                      | 1 201              | 121                     | 48 352            | 55 909         |
| Fahs Anjra                          | 1 672              | 226                     |                   |                |
| Ouezzane                            | 20 065             | 2 240                   |                   | 4 202          |
| M'diq et Fnideq                     |                    | -                       | 26 270            | 14 211         |
| Tétouan                             | 362                | 33                      |                   | 13 757         |
| <b>Total Nord</b>                   | <b>135 528</b>     | <b>15 585</b>           | <b>86 968</b>     | <b>129 814</b> |
| <b>Total National</b>               | <b>1 458 262</b>   | <b>158 279</b>          | <b>557 707</b>    | <b>900 743</b> |
| <b>% Nord/National</b>              | <b>9%</b>          | <b>10%</b>              | <b>16%</b>        | <b>14%</b>     |

Source : annuaire statistique 2012

L'alimentation des villes et centres en croissance ainsi que des communes rurales nécessite également le renforcement de l'exploitation des eaux superficielles à travers la réalisation des stations de traitement, des stations de pompage, des réservoirs et des conduites d'adduction. Plusieurs projets importants ont été réalisés, sont en cours de réalisation ou programmés dans ce cadre et notamment :

- Le projet de renforcement de l'alimentation en eau potable de la ville de Tanger. En effet, le développement industriel et urbanistique important que connaît la zone de Tanger engendre une augmentation des besoins en eau potable qui évolueraient de près de 2350 l/s en 2010 à 5900 l/s en 2030. Les projets de renforcement de l'alimentation en eau potable de la ville de Tanger, des centres et douars avoisinants d'un coût global de près de 1,6 milliards de DH, visent la satisfaction de ces nouveaux besoins. Pour accompagner le développement de cette région jusqu'à l'horizon 2030, l'ONEP a programmé la réalisation de plusieurs projets de renforcement de l'approvisionnement en eau potable à partir du barrage Tanger Méditerranée, du barrage 9 Avril 1947 et du barrage Dar Kherroufa.

- Le projet de sécurisation et de renforcement de l'alimentation en eau potable de la ville de Chefchaouen et de 9 communes rurales des provinces de Chefchaouen et Tétouan à partir du barrage Moulay Bouchta. Ces projets d'un coût global de 400 millions de DH, sont réalisés, au profit d'une population globale de 143 000 (39 000 habitants en milieu urbain et 104 000 habitants en milieu rural). L'achèvement de ces travaux est prévu pour l'année 2014.
- Le projet d'alimentation en eau potable de la ville de Karia Ba Mohamed et des communes avoisinantes, d'un coût de 280 millions de DH. Il permettrait d'assurer l'alimentation en eau potable à terme d'une population totale de 400 000 habitants relevant des centres de Kariat Ba Mohamed, Mkansa, Aïn Dorij, Moqrissat et Zoumi et de 18 communes rurales relevant des provinces de Taounate, Ouezzane et Chefchaouen. Le projet, qui devait être mis en service en décembre 2011, consiste en la réalisation d'une prise d'eau brute sur le corps du barrage Al Wahda, d'une station de traitement d'une capacité de 360 litres par seconde et d'une station de pompage, la pose de 36 km d'adduction d'eau brute et d'eau traitée, en fonte ductile et en polyester renforcé de fibres de verre (PRV) et la mise en place de deux réservoirs de 1.000 m<sup>3</sup> chacun.
- La nouvelle station de traitement des eaux de la retenue du barrage Al Wahda d'un coût de 75 millions de DH et inaugurée en 2010. Les installations réalisées permettraient la sécurisation de l'alimentation en eau potable et la satisfaction des besoins à long terme des centres de Ghafsaï et Ourtzagh et de 9 communes rurales de la zone, pour une population globale de 86 000 habitants.

#### *Généralisation de l'accès l'eau potable*

Comme les autres régions du Maroc, le Nord est concerné par les programmes de l'ONEP et d'autres opérateurs, qui visent à terme à généraliser l'accès à l'eau potable en milieu rural.

Dans ce cadre, nous pouvons citer plusieurs opérations d'envergure :

- Le programme d'alimentation en eau potable de 22 communes rurales, 16 relevant de la province de Chefchaouen et 6 de la province d'Ouezzane. Ce programme d'un coût global de 855 Millions de dirhams, bénéficierait à une population de 304 600 habitants et permettrait de porter le taux d'accès à l'eau potable dans ces communes rurales à 89% à partir de l'horizon 2012.
- Le projet général d'alimentation en eau potable de la province de Taounate, dont la réalisation a été entamée en 2004, nécessitant un investissement global de 815 millions de DH, et pouvant profiter à 306 000 habitants. Il a permis dans sa 1<sup>ère</sup> phase 2004 – 2010 et pour un investissement total de 267 millions de DH, de porter le taux d'accès de 59 % au début du programme à 87 % à fin 2010. La 2<sup>ème</sup> phase d'un investissement global de

548 millions de DH devrait profiter à une population totale de 136 000 habitants et permettrait d'atteindre l'objectif de 98 % comme taux d'accès.

**Tableau 9 : Evolution de la production d'eau superficielle par centres**

| Centres                      | Barrage/Oued/Canal        | Production          |               |                |
|------------------------------|---------------------------|---------------------|---------------|----------------|
|                              |                           | (en milliers de m3) |               |                |
|                              |                           | 2010                | 2009          | 2008           |
| Taza - Al Hoceima - Taounate |                           | 11 543              | 12 186        | 12 928         |
| Al Hoceima                   | Barrage A.El Khattabi     | 4808                | 4323          | 4603           |
| Targuist                     | Barrage Joumâa            | 739                 | 742           | 636            |
| Karia Ba Mohammed            | Oued Sebou                | 1073                | 931           | 1134           |
| Aïn Gdah                     | Oued Inaouen              | 214                 | 214           | 178            |
| M'Kansa                      | Oued Sebou                | 639                 | 624           | 585            |
| Taounate                     | Barrage Sahla             | 1318                | 1375          | 1244           |
| Ouartzagh                    | Oued Ouargha              | 57                  | 159           | 53             |
| Taza                         | Barrage Bab Louta         | 2688                | 3738          | 4302           |
| Issaguen                     | ...                       |                     |               | 125            |
| Ghafsai                      | Oued Ouargha              | 7                   | 80            | 68             |
| Tanger - Tétouan             |                           | 78 708              | 77 754        | 76 391         |
| Tanger-Assilah               | Barrage Ibn Batouta       | 20580               | 15366         | 7348           |
| Tanger-Assilah               | Barrage 9 Avril 1947      | 30 794              | 33 327        | 37 184         |
| Dar Chaoui                   | Barrage 9 Avril 1947      | 49                  | 52            | 40             |
| Tétouan-M'Diq                | Barrage Smir              | 14 085              | 16 389        | 14 618         |
| Tétouan                      | Barrage Nakhla            | 6218                | 5706          | 10441          |
| Ksar El Kebir                | Barrage Oued El Makhazine | 6982                | 6914          | 6760           |
| <b>Total Nord</b>            |                           | <b>90 251</b>       | <b>89 940</b> | <b>89 319</b>  |
| <b>Total National</b>        |                           |                     |               | <b>524 364</b> |
| <b>% Nord/National</b>       |                           |                     |               | <b>17%</b>     |

Source : Annuaire statistique 2012

## 2.2 Electricité et énergie

Le secteur de l'énergie, dont l'évolution conditionne celle des autres secteurs et par conséquent le développement économique et social du pays, est toujours considéré comme un secteur stratégique. La politique énergétique nationale vise la sauvegarde de la sécurité d'approvisionnement du pays en énergie et la poursuite de la mobilisation des ressources énergétiques nationales avec une priorité donnée aux énergies propres (éolien notamment).

Le Nord dispose d'un système varié d'approvisionnement en énergie électrique. Plusieurs usines hydrauliques notamment celles de Oued Al Makhazine, Taurat,

Oued Laou, barrage Idriss 1<sup>er</sup> et Allal Al Fassi, des centrales thermiques classiques (Tétouan 20/33, Tanger), la centrale à cycle combiné de Tahaddart et des parcs éoliens (Koudia Al Baida, Dar Saadane, etc.) sont implantés sur son territoire.

L'infrastructure existante a développé en 2006 une puissance de près de 770 MW, soit l'équivalent de près de 15% de la puissance installée au Maroc par l'Office National d'électricité. Les ventes de l'Office National d'Electricité ont atteint quant à elles près de 1 957 millions de KWh vendues aux concessionnaires et régies de distribution des grandes villes (Amendis pour Tanger et Tétouan, RADEEL à Larache, RADEETA à Taza, etc.), aux industriels et particuliers. L'alimentation en électricité est assurée au niveau de la région par une vingtaine de postes de livraison et le raccordement à travers des lignes notamment de 60 et 225 Kv et des réseaux de distribution. Il est à noter que le Nord compte un poste 400/225/60/22 Kv à Melloussa.

**Tableau 10 : Puissance électrique installée dans le Nord en 2006**

| <b>Usines</b>                           | <b>Capacité en MW</b> |
|---|-----------------------|
| Centrales thermiques et à cycle combiné | 564                   |
| Usines hydrauliques                     | 152,3                 |
| Energie éolienne                        | 54                    |
| <b>Total</b>                            | <b>770,3</b>          |

La production d'électricité dans le Nord par le biais de l'ONE, a ainsi atteint hors production concessionnelle près de 852 millions de KWh en 2011. A laquelle s'ajoute la production très importante de la centrale à cycle combiné de Tahaddart de près de 2329 millions de Kwh et celle du parc Eolien de Tanger (CED).

**Tableau 11 : Evolution de la production nette d'électricité de l'ONE hors production concessionnelle**

| <b>En millions de KWh</b>                   | <b>2011</b>     |
|---|-----------------|
| <b>Production hydraulique</b>               | <b>674,6</b>    |
| Al Wahda                                    | 256,4           |
| Allal al Fassi                              | 218,2           |
| Idriss Premier                              | 107,4           |
| Oued El Makhazine                           | 65,5            |
| Oued Laou                                   | 27,1            |
| Taurat                                      | -               |
| <b>Production thermique (turbine à gaz)</b> | <b>177,1</b>    |
| Tanger                                      | 31,4            |
| Tétouan                                     | 145,7           |
| <b>Total Nord</b>                           | <b>851,7</b>    |
| <b>Total National</b>                       | <b>11 526,5</b> |

L'inauguration de la station thermique de Tahaddart en 2005 -qui est la première au Maroc à utiliser la technologie du cycle combiné- a eu lieu en 2005. Cette centrale est située sur le site de Tahaddart à 10 km environ au nord de la ville d'Assilah, et à 35 km du poste 400/225 KV de Melloussa, utilisant le gaz naturel livré à partir du Gazoduc Maghreb-Europe qui traverse la région. D'une puissance nette de 385 mégawatts, la centrale à cycle combiné de Tahaddart a nécessité une enveloppe budgétaire dépassant 2,5 milliards de DH et permettrait d'assurer la production de près de 11 % de l'énergie électrique nationale.

Le nord et en particulier le détroit, région venteuse où a été initié le premier parc du Maroc accueille d'importants projets éoliens :

- Le parc de Koudia Al Bida inauguré en 2000 pour une capacité de près de 54 MW avec 90 éoliennes ;
- Le parc éolien de Tanger I (Dhar Saadane) inauguré en 2010, d'une capacité totale de 140 MW avec au total 165 éoliennes ;
- La parc historique de Lafarge Tétouan d'une capacité totale de 32 MW.

Avec plus de 226 MW sur une capacité totale de 250 MW, les régions du Nord disposent de la grande majorité de la capacité installée au niveau national.

Par ailleurs, l'accélération du Programme d'Electrification Rural Global (systèmes décentralisés et panneaux solaires) dans la région a permis de faire passer le taux d'électrification rurale (TER) de 54% en 2002 à plus de 92% dans toutes les provinces du Nord en 2010. La poursuite du PERG permettrait à terme à presque l'ensemble des foyers du monde rural d'avoir accès à l'électricité. Le financement de ces projets d'électrification se fait en coopération entre l'ONE (55%), les communes concernées (25%), et la population bénéficiaire (20%). Cette électrification permettrait de dynamiser les activités socio-économiques au niveau des zones concernées.

Par ailleurs, il est à noter qu'en 1997 a été établie l'interconnexion électrique Maroc-Espagne à travers le Détroit de Gibraltar, un projet qui a été réalisé par une commission mixte, composée de l'ONE et la Red Electrica de Espana (REE). Cette connexion qui relie l'ensemble du réseau maghrébin au réseau européen permettrait un échange annuel entre les réseaux de 2 440 Mwh.

### **2.3 Assainissement**

Les réseaux d'assainissement liquide et solide sont des éléments clés dans le dispositif de salubrité publique et des facteurs importants pour l'amélioration des conditions sanitaires et de confort des populations. Par ailleurs, ces réseaux sont vitaux pour l'économie et notamment pour le développement d'activités industrielles. Le gouvernement du Maroc a concernant cette problématique lancé un Programme National de Gestion des Déchets Solides et Liquides. Cette

problématique est particulièrement significative dans la Région Tanger-Tétouan qui était à un moment durant les années 2000 le 3<sup>ème</sup> producteur de déchets ménagers au niveau national (1118 t/j).

Ainsi, un certain nombre de projets ont été menés dans le Nord pour améliorer les réseaux d'assainissement tant dans les grandes villes telles que Tanger que dans les centres de dimension plus modeste. En milieu rural, l'assainissement pose également des défis en raison des conditions physiques, de l'enclavement, de l'habitat dispersé et des faiblesses des moyens financiers. L'assainissement des deux plus grandes villes du nord (Tanger et Tétouan) est opéré par des concessionnaires privés dans le cadre de la gestion déléguée (Amendis).

Parmi, les projets menés concernant ce secteur, certains ont concerné l'assainissement solide à l'instar de la création d'une décharge contrôlée à Al Hoceima ayant pour objectif de lutter contre la gestion anarchique des déchets solides dans les communes d'Al Hoceima, Beni Bouayach, Imzouren et Ajdir. Inaugurée en 2008, et située à 16 km au sud d'Al Hoceima, la nouvelle décharge, dont la réalisation a nécessité un budget de 47,5 millions de DH, dispose d'une capacité de stockage de 37 000 tonnes de déchets, en moyenne annuelle, et s'étend sur une superficie totale de 34 ha.

En ce qui concerne les projets d'assainissement liquide, l'ont peut citer :

- Le projet d'assainissement liquide de la ville de Chefchaouen d'un montant de 136 millions de DH qui consiste en l'extension du réseau d'assainissement sur 20 Km, la pose d'une conduite de transfert sur 2 Km, la réalisation de 930 branchements et la réalisation d'une station d'épuration des eaux usées de type boue activée avec un débit de 5000 m<sup>3</sup>/jour. La mise en service de la station d'épuration était prévue pour l'année 2011.
- Le programme global d'assainissement liquide de la ville d'Al Hoceima, d'un coût de 230 millions de dirhams. Outre le projet d'extension et de réhabilitation de la station d'épuration des eaux usées, ce programme prévoit la pose de canalisations pour le drainage des eaux usées et de pluies (74 km) et la création de 8 stations de pompage. L'extension de la station d'épuration et la réhabilitation des ouvrages existants devrait doubler la capacité actuelle de traitement des eaux usées en la faisant passer de 4.800 m<sup>3</sup>/j à 9.600 m<sup>3</sup>/j. Ce projet permettrait ainsi de répondre aux besoins en assainissement liquide de la ville à l'horizon 2025. L'inauguration de ce dernier projet a eu lieu en 2011.
- Le projet d'assainissement liquide de Kariat Ba Mohamed, d'un coût global de 45 millions de Dirhams. Le projet consiste en la réhabilitation et l'extension du réseau de collecte d'eaux usées sur 28 Km, la construction de deux stations de pompage, d'une station d'épuration de type lagunage naturel et la réalisation de 1340 branchements. Les travaux de ce projet devaient s'achever en mai 2012.

## ECONOMIE

### 1. SECTEUR PRIMAIRE

#### 1.1 Généralités sur le secteur agricole

Le secteur agricole occupe une place importante dans l'économie régionale tant par la proportion considérable d'emplois ruraux qu'il génère que par sa participation à l'entraînement de la consommation et de la création d'unités agroindustrielles régionales. Les régions du nord malgré un relief parfois difficile bénéficient de plusieurs conditions favorables au développement des activités agricoles : importance de la surface agricole utile, potentiel hydrique et forestier, pluviométrie, etc.

#### Encadré 2. Chiffres clés du secteur agricole dans le Nord

- Superficie Agricole Utile : env. 1,37 millions d'hectares
- Superficie irriguée : env. 104 000 Ha
- Population rurale : 2,5 millions
- Nombre d'exploitations agricoles : env. 312 000
- Valeur de production moyenne : 9 milliards de DH
- Journées de travail : env. 34,6 millions

La superficie agricole utile régionale représente près de 1,37 millions d'hectares soit près de 38% de la superficie totale, le reste étant occupé par la forêt, les zones incultes et les zones de parcours. Le statut des terres est essentiellement Melk – propriété privée- à plus de 80%.

Les régions du Nord se caractérisent également par un périmètre agricole irrigué particulièrement notable dans la province de Larache. La proportion des terres irriguées représente 10% dans la région de Tanger-Tétouan (env.48 000 hectares dont près de 20 000 Ha en grande hydraulique) et 6% dans la région de Taza-Al Hoceima-Taounate (env. 56 000 hectares). La grande hydraulique du Loukkous (province de Larache), avec une superficie de 70 000 hectares potentiellement irrigables offre une vocation agricole et agro-industrielle à cette zone.

L'agriculture contribue considérablement, à travers les différentes filières de production végétales et animales dans la promotion de l'économie de la région en engendrant une valeur de production moyenne d'environ 9 milliards de DH et un nombre total de journées de travail avoisinant les 34,6 millions.

**Tableau 12 : Indicateurs économiques des principales filières agricoles**

| Indicateurs économiques          | Prod. végétales | Prod. animales | Total  |
|----------------------------------|-----------------|----------------|--------|
| Chiffre d'affaires (Millions DH) | 6 804           | 2 485          | 9 289  |
| Valeur ajoutée (Millions DH)     | 4 085           | 1 022          | 5 107  |
| Emplois en 1000 jt               | 25 289          | 9 738          | 35 027 |

Source : Agence de développement agricole

## 1.2 Productions végétales

Les productions végétales sont notamment les céréales (blé tendre, blé dur, orge...) les légumineuses (fève, petit pois, pois-chiche, lentille), les fourrages (luzerne, bersim, avoine et vesce), les cultures maraîchères (pomme de terre, tomate, oignon, fève en vert), l'arboriculture (olivier, amandier et le figuier), les cultures industrielles (notamment sucrières) et oléagineuses et l'horticulture (principalement à Larache).

### *Céréaliculture et cultures fourragères*

Les régions du Nord ont produit dans la campagne 2010-2011 près de 11,9 millions de quintaux de céréales soit près de 14% du total national. Les régions du Nord ont également produit près de 1,2 millions de quintaux de légumineuses dans la campagne 2010-2011 soit près du tiers de la production nationale.

**Tableau 13 : Production et superficie des céréales**

|                                     | 2010-2011         |                   | 2009-2010         |                   | 2008-2009         |                   |
|-------------------------------------|-------------------|-------------------|-------------------|-------------------|-------------------|-------------------|
| <b>Milliers de Qt et d'Ha</b>       | <b>Production</b> | <b>Superficie</b> | <b>Production</b> | <b>Superficie</b> | <b>Production</b> | <b>Superficie</b> |
| <b>Taza - Al Hoceima - Taounate</b> | <b>8 121,6</b>    | <b>517,8</b>      | <b>6 373,5</b>    | <b>438,1</b>      | <b>7 620,1</b>    | <b>454,3</b>      |
| Al Hoceima                          | 1 486,6           | 93,7              | 1 190,5           | 82,9              | 1 227,6           | 90,5              |
| Taounate                            | 4 739,1           | 256,2             | 3 082,0           | 212,0             | 4 196,8           | 207,6             |
| Taza                                | 1 895,9           | 167,9             | 2 101,0           | 143,2             | 2 195,7           | 156,2             |
| <b>Tanger - Tétouan</b>             | <b>3 796,4</b>    | <b>248,4</b>      | <b>4 040,9</b>    | <b>261,0</b>      | <b>2 253,7</b>    | <b>174,2</b>      |
| Chefchaouen                         | 1 628,7           | 114,9             | 1 638,6           | 112,8             | 905,3             | 68,2              |
| Larache                             | 1 393,0           | 74,0              | 1 230,7           | 69,0              | 685,8             | 45,0              |
| Tanger-Assilah                      | 346,2             | 26,5              | 409,1             | 31,2              | 323,4             | 32,0              |
| Tétouan                             | 428,5             | 33,0              | 762,5             | 48,0              | 339,2             | 29,0              |
| <b>Total Nord</b>                   | <b>11 918,0</b>   | <b>766,2</b>      | <b>10 414,4</b>   | <b>699,1</b>      | <b>9 873,8</b>    | <b>628,5</b>      |
| <b>Total National</b>               | <b>86 220,0</b>   | <b>5 375,9</b>    | <b>78 253,9</b>   | <b>5 056,2</b>    | <b>104 519,2</b>  | <b>5 435,4</b>    |
| <b>% Nord/National</b>              | <b>14%</b>        | <b>14%</b>        | <b>13%</b>        | <b>14%</b>        | <b>9%</b>         | <b>12%</b>        |

**Tableau 14 : Superficies cultivées des principales céréales par région et province (ou préfecture), campagne 2010-2011**

|                                     | <b>Blé dur</b> | <b>Blé tendre</b> | <b>Orge</b>  | <b>Mais</b> |
|-------------------------------------|----------------|-------------------|--------------|-------------|
| <b>Taza - Al Hoceima - Taounate</b> | <b>140,9</b>   | <b>192,3</b>      | <b>181,8</b> | <b>0,5</b>  |
| Al Hoceima                          | 6,6            | 20,2              | 66,4         | 0,5         |
| Taounate                            | 76,9           | 125,0             | 52,0         |             |
| Taza                                | 57,4           | 47,1              | 63,4         |             |
| <b>Tanger - Tétouan</b>             | <b>71,9</b>    | <b>109,2</b>      | <b>54,2</b>  | <b>2,8</b>  |
| Chefchaouen                         | 14,4           | 66,5              | 33,7         |             |
| Larache                             | 28,2           | 31,0              | 9,2          | 1,7         |

|                        |              |               |               |              |
|------------------------|--------------|---------------|---------------|--------------|
| Tanger-Assilah         | 16,3         | 2,7           | 3,1           | 0,3          |
| Tétouan                | 13,0         | 9,0           | 8,2           | 0,8          |
| <b>Total Nord</b>      | <b>212,8</b> | <b>301,5</b>  | <b>236,0</b>  | <b>3,3</b>   |
| <b>Total National</b>  | <b>957,2</b> | <b>2131,0</b> | <b>2025,9</b> | <b>191,9</b> |
| <b>% Nord/National</b> | <b>22%</b>   | <b>14%</b>    | <b>12%</b>    | <b>2%</b>    |

**Tableau 15 : Production des principales céréales par région et province (ou préfecture), campagne 2010-2011**

|                                     | <b>Blé dur</b> | <b>Blé tendre</b> | <b>Orge</b>    | <b>Mais</b>   |
|-------------------------------------|----------------|-------------------|----------------|---------------|
| <b>Taza - Al Hoceima - Taounate</b> | <b>2271,6</b>  | <b>3330,2</b>     | <b>2489,0</b>  | <b>5,1</b>    |
| Al Hoceima                          | 98,3           | 314,4             | 1068,8         | 5,1           |
| Taounate                            | 1399,6         | 2625,0            | 688,9          |               |
| Taza                                | 773,7          | 390,8             | 731,4          |               |
| <b>Tanger - Tétouan</b>             | <b>1205,4</b>  | <b>1768,0</b>     | <b>720,5</b>   | <b>29,0</b>   |
| Chefchaouen                         | 206,7          | 995,8             | 424,4          |               |
| Larache                             | 588,2          | 607,0             | 141,3          | 21,8          |
| Tanger-Assilah                      | 236,4          | 40,5              | 38,1           | 2,4           |
| Tétouan                             | 174,2          | 124,7             | 116,7          | 4,8           |
| <b>Total Nord</b>                   | <b>3477,0</b>  | <b>5098,2</b>     | <b>3209,5</b>  | <b>34,1</b>   |
| <b>Total National</b>               | <b>18479,6</b> | <b>41698,6</b>    | <b>23176,1</b> | <b>2213,0</b> |
| <b>% Nord/National</b>              | <b>19%</b>     | <b>12%</b>        | <b>14%</b>     | <b>2%</b>     |

**Tableau 16 : Production et superficie des légumineuses**

|                                     | 2010-2011         |                   | 2009-2010         |                   | 2008-2009         |                   |
|-------------------------------------|-------------------|-------------------|-------------------|-------------------|-------------------|-------------------|
|                                     | <b>Production</b> | <b>Superficie</b> | <b>Production</b> | <b>Superficie</b> | <b>Production</b> | <b>Superficie</b> |
| <b>Taza - Al Hoceima - Taounate</b> | <b>992,7</b>      | <b>123,8</b>      | <b>730,9</b>      | <b>130,5</b>      | <b>789,6</b>      | <b>132,4</b>      |
| Al Hoceima                          | 42,5              | 8,4               | 60,4              | 7,1               | 46,8              | 8,7               |
| Taounate                            | 629,3             | 90,1              | 433,8             | 87,6              | 442,1             | 83,6              |
| Taza                                | 250,9             | 25,3              | 236,8             | 35,8              | 300,7             | 40,1              |
| <b>Tanger - Tétouan</b>             | <b>174,1</b>      | <b>32,2</b>       | <b>119,6</b>      | <b>21,3</b>       | <b>100,5</b>      | <b>16,0</b>       |
| Chefchaouen                         | 76,9              | 13,0              | 31,3              | 4,4               | 17,7              | 3,5               |
| Larache                             | 35,5              | 9,4               | 14,3              | 2,8               | 46,3              | 1,7               |
| Tanger-Assilah                      | 35,4              | 5,4               | 56,1              | 9,4               | 7,9               | 6,6               |
| Tétouan                             | 26,3              | 4,5               | 18,0              | 4,7               | 28,6              | 4,2               |
| <b>Total Nord</b>                   | <b>1 166,8</b>    | <b>156,0</b>      | <b>850,5</b>      | <b>151,8</b>      | <b>890,1</b>      | <b>148,4</b>      |
| <b>Total National</b>               | <b>3 391,8</b>    | <b>429,1</b>      | <b>2 823,9</b>    | <b>398,2</b>      | <b>2 757,0</b>    | <b>376,1</b>      |
| <b>% Nord/National</b>              | <b>34%</b>        | <b>36%</b>        | <b>30%</b>        | <b>38%</b>        | <b>32%</b>        | <b>39%</b>        |

**Tableau 17 : Superficies cultivées des principales légumineuses par région et province (ou préfecture), campagne 2010-2011**

|                                     | Fèves        | Petits pois | Pois chiches | Lentilles   |
|-------------------------------------|--------------|-------------|--------------|-------------|
| <b>Taza - Al Hoceima - Taounate</b> | <b>83,7</b>  | <b>5,8</b>  | <b>23,8</b>  | <b>3,4</b>  |
| Al Hoceima                          | 4,2          | 2,6         |              | 1,5         |
| Taounate                            | 55,6         | 3,2         | 23,8         | 1,1         |
| Taza                                | 23,9         |             |              | 0,8         |
| <b>Tanger - Tétouan</b>             | <b>8,8</b>   | <b>1,9</b>  | <b>16,5</b>  | <b>2,3</b>  |
| Chefchaouen                         | 1,9          | 0,4         | 6,5          | 1,6         |
| Larache                             | 1,8          | 0,5         | 6,6          | 0,4         |
| Tanger-Assilah                      | 4,0          | 0,4         | 1,0          |             |
| Tétouan                             | 1,1          | 0,6         | 2,3          | 0,4         |
| <b>Total Nord</b>                   | <b>92,5</b>  | <b>7,7</b>  | <b>40,3</b>  | <b>5,7</b>  |
| <b>Total National</b>               | <b>199,6</b> | <b>50,2</b> | <b>88,8</b>  | <b>58,0</b> |
| <b>% Nord/National</b>              | <b>46%</b>   | <b>15%</b>  | <b>45%</b>   | <b>10%</b>  |

Les cultures fourragères quant à elles représentent près de 51 500 hectares dominées par la région de Tanger-Tétouan (32 500 hectares).

#### *Arboriculture/ Plantations fruitières*

Cette activité est assez bien développée dans le Nord et représente près de 29% de la superficie agricole utile. Les plantations concernent notamment l'olivier, le figuier, l'amandier, les agrumes, etc.

L'arboriculture occuperait dans la région de Tanger-Tétouan près de 110 000 hectares nettement dominés par l'olivier qui représente près de 76% de la superficie arboricole de la région. L'essentiel des cultures arboricoles se concentrent dans la province de Chefchaouen qui représente à elle seule près de 65% des cultures arboricoles de la région. Dans la région de Taza-Al Hoceima-Taounate-Guercif, les terres dédiées à l'arboriculture représentent près de 281 000 ha (30% de la SAU) avec une prédominance de l'oléiculture.

Les produits fruitiers (olives, amandes, figes...) et leurs dérivés (huile d'olive, confiture, amandes séchées...) sont dans certaines zones réputés pour leur qualité et perçus comme produits de terroirs commercialisés de plus en plus à travers des mécanismes de mise en valeur (emballage, conditionnement, salons, etc.) à travers des coopératives pour certaines très dynamiques (ex : fromage de chèvre de Chefchaouen).

#### *Cultures maraichères*

Les cultures maraichères sont assez bien développées dans la région de Tanger-Tétouan. Elles y étaient pratiquées, lors de la campagne 2005-2006, sur une superficie de 29 300 hectares environ. Plus de 56% de cette superficie relève de la

province de Larache qui dispose de périmètres irrigués plus importants comparativement aux autres provinces de la région. La production totale des légumes frais est de l'ordre de 6,2 millions de quintaux avec un rendement moyen de 211,8 quintaux/ha. Si on exclut la filière fraise qui semble être en train de se développer de manière spectaculaire, le secteur maraîcher continue de souffrir d'une faible diversification avec la prédominance de trois cultures : la pomme de terre de saison, le melon et la tomate industrielle. Dans la région de Taza-Al Hoceima-Taounate-Guercif, les cultures maraîchères sont plus en retrait représentant près de 10 000 hectares et seulement près de 1% de la superficie agricole utile.

#### *Cultures industrielles et oléagineuses*

Les cultures industrielles concernent essentiellement la canne à sucre, la betterave à sucre ainsi que les cultures oléagineuses.

Au niveau de la région Tanger Tétouan, le périmètre du Loukkos (zone relevant de la province de Larache) constitue l'une des principales zones de production des cultures sucrières au Maroc. Il a l'avantage de produire à la fois la betterave en bour et en sol irrigué et la canne à sucre en zone irriguée. Elles occupaient en 2010-2011 environ 2 500 ha et 3 600 ha, soit l'équivalent de 10 % de la superficie nationale dans ces catégories.

A l'échelle de la région, les cultures sucrières jouent un rôle important dans le développement local à travers la dynamique qu'elles créent, tant sur le plan agricole (culture locomotive en matière de transfert de nouvelles technologies) que socio-économique (amélioration et sécurisation des revenus des agriculteurs, conditions d'écoulement, création d'emploi, contribution à l'alimentation animale, etc.). En ce qui concerne la betterave à sucre, la production se concentre exclusivement à Larache qui a réalisé à elle seule près de 29% de la production nationale dans la campagne 2008-2009.

**Tableau 18 : Superficie et production des cultures industrielles**

|                        | 2010-2011         |                   | 2009-2010         |                   | 2008-2009         |                   |
|------------------------|-------------------|-------------------|-------------------|-------------------|-------------------|-------------------|
|                        | <b>Production</b> | <b>Superficie</b> | <b>Production</b> | <b>Superficie</b> | <b>Production</b> | <b>Superficie</b> |
| <b>Larache</b>         | <b>3 127,8</b>    | <b>6,1</b>        | <b>2 351,3</b>    | <b>4,5</b>        | <b>4 094,9</b>    | <b>8,4</b>        |
| Betterave              | 1 760,5           | 2,5               | 718,3             | 2,2               | 1 625,2           | 4,8               |
| Canne à sucre          | 1 367,3           | 3,6               | 1 633,0           | 2,3               | 2 469,7           | 3,6               |
| <b>Total Nord</b>      | <b>3 127,8</b>    | <b>6,1</b>        | <b>2 351,3</b>    | <b>4,5</b>        | <b>4 094,9</b>    | <b>8,4</b>        |
| <b>Total National</b>  | <b>37 507,3</b>   | <b>59,4</b>       | <b>30 681,9</b>   | <b>53,6</b>       | <b>35 664,1</b>   | <b>62,8</b>       |
| <b>% Nord/National</b> | <b>8%</b>         | <b>10%</b>        | <b>8%</b>         | <b>8%</b>         | <b>11%</b>        | <b>13%</b>        |

Les cultures oléagineuses concernent la province de Larache et dans une moindre mesure celles de Tétouan et Taounate. Le niveau de production des régions du Nord est important avoisinant près de 20% de la production nationale lors de la campagne 2008-2009 (206 500 quintaux).

**Tableau 19 : Superficie et production des cultures oléagineuses (superficie en 1000 ha et production en 1000 Quintaux)**

|                                     | 2010-2011    |             | 2009-2010      |             | 2008-2009      |             |
|-------------------------------------|--------------|-------------|----------------|-------------|----------------|-------------|
|                                     | Production   | Superficie  | Production     | Superficie  | Production     | Superficie  |
| <b>Taza - Al Hoceima - Taounate</b> |              |             |                |             | <b>0,7</b>     | <b>0,1</b>  |
| Taounate                            |              |             |                |             | 0,7            | 0,1         |
| <b>Tanger - Tétouan</b>             | <b>238,4</b> | <b>11,0</b> | <b>200,9</b>   | <b>10,8</b> | <b>205,8</b>   | <b>10,6</b> |
| Larache                             | 224,3        | 9,1         | 180,9          | 7,6         | 181,9          | 7,5         |
| Tanger-Assilah                      | 14,1         | 1,9         | 20,0           | 3,2         | 23,9           | 3,1         |
| <b>Total Nord</b>                   | <b>238,4</b> | <b>11,0</b> | <b>200,9</b>   | <b>10,8</b> | <b>206,5</b>   | <b>10,7</b> |
| <b>Total National</b>               | <b>888,6</b> | <b>55,5</b> | <b>1 100,0</b> | <b>86,1</b> | <b>1 034,5</b> | <b>67,2</b> |
| <b>% Nord/National</b>              | <b>27%</b>   | <b>20%</b>  | <b>18%</b>     | <b>13%</b>  | <b>20%</b>     | <b>16%</b>  |

Source : Annuaire statistique 2012

### 1.3 Elevage

Les régions du Nord comptent un important cheptel bovin évalué à près de 609 600 têtes en 2011 soit près du cinquième du cheptel national total. Ce cheptel permet tant la production de viandes que la production des produits laitiers avec l'existence de deux grandes sociétés-coopératives de production de lait (Tétouan - Colainord et Tanger- Sialim) d'une capacité totale de près de 420 000 litres/jour.

Par ailleurs, le cheptel des régions du Nord est composé de caprins et d'ovins. Les caprins dominent dans la région de Tanger-Tétouan avec près de 753 200 têtes, suivi des ovins avec près de 644 100 têtes et des bovins avec près de 373 100 têtes. Les caprins sont par ailleurs caractéristiques des zones montagneuses où ils permettent tant l'approvisionnement en viande qu'en produits laitiers et fromages traditionnels. Le Jban (fromage de chèvre traditionnel du Nord) est un produit de terroir réputé.

La région de Taza- Al Hoceima- Taounate est dominée par les ovins avec près de 1 293 400 têtes, suivi des caprins avec près de 355 300 têtes et des bovins avec près de 236 500 têtes (Chiffres 2011).

Il est également à noter que la production avicole et de viande blanche se développe assez rapidement dans la région de Tanger-Tétouan, l'année 2006 ayant vu l'abatage de près de 3,8 millions de poulets générant près de 5 768,4 tonnes de viande blanche. Cette région produit également près de 20 millions d'œufs. Enfin, il est à noter l'existence de dynamiques activités apicoles autour de coopératives

locales qui commercialisent les miels du terroir pour une production de près de 366 tonnes.

**Tableau 20 : Effectif du cheptel par région et par province (ou préfecture) en milliers de têtes (année 2011)**

|                                     | <b>Caprins</b> | <b>Ovins</b>   | <b>Bovins</b> |
|-------------------------------------|----------------|----------------|---------------|
| <b>Taza - Al Hoceima - Taounate</b> | <b>355,3</b>   | <b>1293,4</b>  | <b>236,5</b>  |
| Al Hoceima                          | 85,1           | 181,4          | 48,9          |
| Taounate                            | 54,3           | 396,7          | 113,0         |
| Taza                                | 215,9          | 715,3          | 74,6          |
| <b>Tanger - Tétouan</b>             | <b>753,2</b>   | <b>644,1</b>   | <b>373,1</b>  |
| Chefchaouen                         | 361,8          | 131,5          | 88,4          |
| Larache                             | 151,7          | 288,0          | 139,3         |
| Tanger-Assilah                      | 34,2           | 77,2           | 40,9          |
| Tétouan                             | 205,5          | 147,4          | 104,5         |
| <b>Total Nord</b>                   | <b>1108,5</b>  | <b>1937,5</b>  | <b>609,6</b>  |
| <b>Total National</b>               | <b>5991,4</b>  | <b>18737,4</b> | <b>3037,9</b> |
| <b>% Nord/National</b>              | <b>19%</b>     | <b>10%</b>     | <b>20%</b>    |

Source : Annuaire statistique 2012

**Tableau 21 : Effectif des bovins par race et par région et province (ou préfecture) en milliers de têtes (année 2011)**

|                                     | <b>Total</b>  | <b>Améliorées</b> | <b>Locales</b> |
|-------------------------------------|---------------|-------------------|----------------|
| <b>Taza - Al Hoceima - Taounate</b> | <b>236,5</b>  | <b>15,3</b>       | <b>221,2</b>   |
| Al Hoceima                          | 48,9          | 6,2               | 42,6           |
| Taounate                            | 113,0         | 1,0               | 112,0          |
| Taza                                | 74,6          | 8,1               | 66,5           |
| <b>Tanger - Tétouan</b>             | <b>373,1</b>  | <b>168,2</b>      | <b>204,9</b>   |
| Chefchaouen                         | 88,4          | 15,7              | 72,7           |
| Larache                             | 139,3         | 83,8              | 55,5           |
| Tanger-Assilah                      | 40,9          | 9,8               | 31,1           |
| Tétouan                             | 104,5         | 59,0              | 45,5           |
| <b>Total Nord</b>                   | <b>609,6</b>  | <b>183,5</b>      | <b>426,1</b>   |
| <b>Total National</b>               | <b>3037,9</b> | <b>1753,9</b>     | <b>1284,1</b>  |
| <b>% Nord/National</b>              | <b>20%</b>    | <b>10%</b>        | <b>33%</b>     |

Source : Annuaire statistique 2012

## 1.4 Développement du secteur agricole

L'agriculture au Maroc a été toujours un secteur stratégique pour le développement socio-économique du pays. A cet effet, un plan de développement du secteur appelé « Maroc Vert » a été instauré en 2008, dont les objectifs sont :

- Un objectif économique : développer une agriculture intensive et moderne
- Un objectif social : moderniser la petite agriculture et améliorer les revenus des petits fellahs
- Des outils : agrégation, développement d'infrastructures, formation, assistance technique
- Près de 150 milliards de DH d'investissement proposés d'ici 2020 et une valeur ajoutée appelée à être multipliée par 2,5

A l'échelle régionale, le plan vert est matérialisé par les plans agricoles régionaux (PAR) qui sont des feuilles de route pour le développement agricole dans les 16 régions, déterminant des objectifs à atteindre à travers la réalisation de 1 500 projets d'agrégation agricoles.

### **Encadré 3. Plans Agricoles Régionaux (PAR) du Nord**

Pour la Région Tanger-Tétouan, l'investissement global est estimé à 8,2 milliards de DH durant la période 2010-2020. 33% de ce montant concerne le développement de systèmes de production végétale, 12% le développement des systèmes de production animale et 55% de la somme porte sur les projets transverses.

L'Etat prendrait en charge 56% des investissements alors que les producteurs agrégés et les agriculteurs supporteraient les 44% restants. Au total, 115 projets sont programmés dont 43 projets dans le pilier I (agriculture moderne et intensive) et 72 projets dans le pilier II (mise à niveau de la petite agriculture).

La production végétale des deux piliers est dotée d'un investissement de 2,7 milliards de DH, dont 85 projets visant l'extension et l'intensification de la production de betteraves sucrières et de cannes à sucre, l'extension et la valorisation de la production d'agrumes, d'avocats, d'olives, de fraises et l'extension des superficies d'amandiers, figuiers, et pruniers ainsi que la valorisation de la production de pommes de terre par l'installation d'unités frigorifiques.

La production animale des deux piliers est dotée d'un investissement de 983 MDH pour la réalisation de 30 projets notamment d'agrégation de la production laitière par le développement de la production de lait caprin, la création de centres d'engraissement de taurillons laitiers et la construction et la réhabilitation d'abattoirs (8). Concernant les viandes blanches, l'objectif est d'ouvrir des unités de production de poussins, créer un complexe d'abattage et de transformation de produits avicoles et réhabiliter/aménager la station apicole de Lalla Mimouna.

La production végétale et animale des deux piliers est accompagnée de projets et d'actions transverses à hauteur de 4,5 milliards de DH relatifs à l'aménagement de terres, les projets de R&D et à l'installation d'une station arboricole pilote.

L'investissement total de la région de Taza-Al Hoceima-Taounate est estimé à 5,2 milliards DH. Pour la production végétale, l'investissement potentiel, estimé à 3,5 milliards DH soit 68% du total porterait sur 65 projets visant notamment la production et l'agrégation du blé dur/tendre ainsi que la production de semences d'orge et de blé dur/tendre. Le plan agricole prévoit également l'extension et le renouvellement des plantations d'agrumes et l'agrégation de leur production, l'extension et l'intensification d'oliviers accompagnée de la production et transformation d'olives. Il concerne également l'extension, la réhabilitation et la valorisation des amandes, des figes et l'intensification de la culture du câprier.

Dans la production animale, le plan prévoit le lancement de 10 projets phares qui profiteraient d'une enveloppe de 488 millions de DH (9% du total d'investissement). Ces projets ont pour objet essentiellement l'intensification et l'agrégation de la production laitière et la valorisation du lait de chèvres comme produit du terroir. Ils visent, en outre, à améliorer la productivité du cheptel ovin, de créer des ateliers d'engraissement des taurillons et d'intensifier la production de viande caprine. Enfin, le plan prévoit de créer un centre apicole régional et de développer l'agrégation sociale dans l'apiculture (soutient des coopératives).

### 1.5 Pêche

La pêche maritime est un secteur économique qui permet d'offrir des produits alimentaires aux populations, des matières premières pour les industries de transformation et l'export et de créer des opportunités d'emploi.

Les régions du Nord disposent d'un potentiel halieutique important avec près de 400 km de côtes, 11 ports de pêche et plusieurs points de débarquement aménagés. Les plus importants ports sont ceux de Tanger, Larache, Al Hoceima et Md'iq. La flotte de pêche se constitue de près de 2500 unités et inclut notamment les unités traditionnelles (canots à rame et moteur) qui dominent la flotte, les palangriers, les chalutiers et sardiniers. La production annuelle moyenne de la flotte pour l'année 2011 a été estimée à 43 437 tonnes pour une valeur de près de 607 millions de DH. Les poissons industriels (sardine, anchois, etc.) paraissent prédominer parmi les captures (jusqu'à près de 80% du total voire plus).

L'effectif des marins pêcheurs exerçant leur activité dans la flotte de la région de Tanger-Tétouan avoisinait les 14 000 marins en 2006. Le nombre des marins actifs à bord des différentes unités de pêche dans la région de Taza- Al Hoceima-Taounate est de l'ordre de 3200 dont 1900 marins sont embaqués à bord des unités de la pêche côtière et 1300 à bord des canots de pêche artisanale.

**Tableau 22 : Débarquements des produits de la pêche côtière et artisanale par port au cours de l'année 2011**

| Province/préfecture | Poids en tonne | Valeur en KDH |
|---------------------|----------------|---------------|
| Al Hoceima          | 8 972          | 123 661       |
| Cala iris           | 308            | 3 141         |

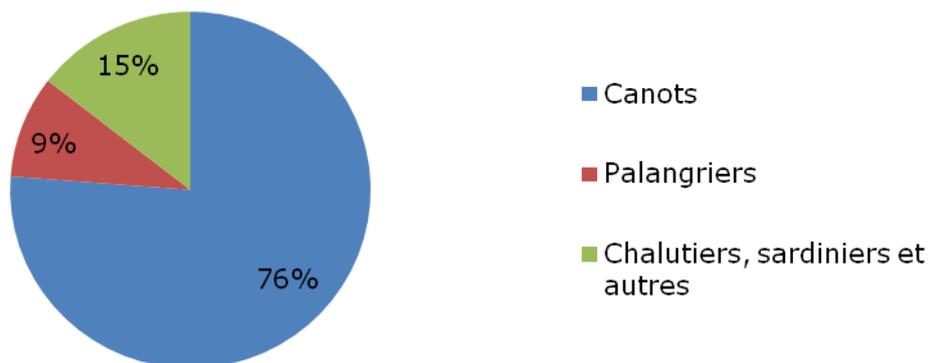
|                        |         |           |
|------------------------|---------|-----------|
| Jebha                  | 466     | 7 974     |
| M'diq                  | 4 382   | 77 603    |
| Martil                 | 20      | 1 043     |
| Oued Laou              | 1 035   | 3 883     |
| Fnideq                 | 72      | 4 073     |
| Ksar Sghir             | 105     | 4 215     |
| Tanger                 | 7 596   | 185 317   |
| Larache                | 20 452  | 195 609   |
| Assilah                | 29      | 934       |
| <b>total Nord</b>      | 43 437  | 607 453   |
| <b>total National</b>  | 676 180 | 4 678 052 |
| <b>% Nord/national</b> | 6%      | 13%       |

Source : *Annuaire statistique 2012*

Il est à noter que la province d'Al Hoceima dispose d'une unité de conditionnement du poisson frais agréée, traitant près de 3 218 tonnes annuellement (poissons blancs, crustacés, céphalopodes et espadon), principalement destinées à l'exportation.

Enfin, il est à noter que le secteur de la pêche au Maroc a été doté d'une nouvelle stratégie de développement à l'horizon 2020 baptisée « Halieutis ». Halieutis est une stratégie intégrée, ambitieuse et globale. Ce plan prévoit la concrétisation d'un certain nombre de projets phares de transformation et de valorisation des produits de la mer, avec à leur tête la création de trois pôles de compétitivité, à savoir Tanger, Agadir, et Laâyoune-Dakhla, devant mobiliser des investissements de 9 milliards de Dirhams. Outre atteindre un PIB de près de 21 milliards de DH à l'horizon 2020, la stratégie Halieutis a pour ambition de passer, à la même échéance, de 61 650 emplois actuellement à 115 000. Au niveau des emplois indirects, il s'agit d'atteindre le nombre de 510 200. Quant à la production halieutique, l'objectif visé est de dépasser en 2020, 1,6 million de tonnes. Le pôle de compétitivité halieutique de Tanger devrait participer avec les autres mesures au renforcement du secteur dans les régions du Nord.

**Graph 4. Répartition de la flotte de pêche**



## **2. SECTEUR SECONDAIRE**

### **2.1 Industrie**

Les régions du Nord se caractérisent par leur dynamisme industriel en particulier à Tanger-Tétouan. Ainsi, avec 982 établissements en 2010, le chiffre d'affaire industriel total des régions du nord atteignait près de 25 milliards de DH pour une main d'œuvre de près de 91 000 personnes. L'investissement industriel pour cette même année s'élevait à près de 1,5 milliards de Dirhams.

La région de Tanger-Tétouan est comptée parmi les plus importantes régions industrielles du pays. Elle se caractérise par l'existence de zones d'accueil importantes et modernes, une tradition et des conditions favorables à l'investissement, un réseau d'infrastructures important sans oublier une position géographique stratégique. Ainsi, cette région comptait en 2010 près de 758 établissements industriels générant un chiffre d'affaires de près de 24 milliards de DH, mobilisant une main d'œuvre de près de 84 715 personnes soit près de 18% de l'effectif industriel total du pays. Les provinces de Tanger-Assilah et Tétouan accueillent à elles seules près de 87% des établissements. Le tissu industriel de cette région est plutôt diversifié entre l'agro-industrie, le textile-cuir, l'électronique-électrique, la mécanique-métallique, la chimie-parachimie, l'automobile, l'aéronautique ou encore la construction/BTP pour laquelle la région est l'une des régions les plus dynamiques au niveau national. La croissance de la production industrielle de la région a d'ailleurs été particulièrement importante ces dernières années. Ainsi, elle a presque triplé entre 1996 et 2006 où elle a atteint près de 19 milliards de DH, soit un taux d'accroissement annuel moyen de 11,3%. De son côté, l'investissement industriel a connu presque la même évolution, en progressant de 125% par rapport à sa valeur en 1996. L'amélioration de l'investissement a été aussi à l'origine du recrutement d'employés supplémentaires. Ainsi, l'effectif des employés a presque doublé entre 1996 et 2006. Les exportations ont quant à elles évolué à des rythmes importants puisqu'elles ont été multipliées par 5 durant cette même période.

La région de Taza-Al Hoceima-Taounate se caractérise quant à elle par une industrie encore embryonnaire et principalement représentée par l'agroalimentaire, la confection et les industries du bois, la chimie et la parachimie. La région comptait en 2010 près de 224 unités industrielles, générant près de 5933 emplois avec un chiffre d'affaires annuel estimé à 1,3 milliards de DH environ. Les provinces de Taza et Al Hoceima dominent le secteur industriel de la région en accueillant les principales zones d'activités (Taza et Al Hoceima).

**Encadré 4. Chiffres clés du secteur industriel dans le Nord (2010)**

- Etablissements : 982
- Chiffre d'affaires : env. 25 milliards de dirhams
- Effectifs employés : 90 648 personnes
- Investissement : env. 1,5 milliards de Dirhams

**Tableau 23 : Les grandeurs industrielles par province et préfecture (2010)**

| Région/province                  | Investissement    | Frais de personnel | Exportation       | Production         | Chiffre d'affaires | Effectif permanent | NB unités    |
|----------------------------------|-------------------|--------------------|-------------------|--------------------|--------------------|--------------------|--------------|
| <b>Taza - Hoceima - Taounate</b> | <b>148 013</b>    | <b>139 680</b>     | <b>208 209</b>    | <b>916 335</b>     | <b>1 289 865</b>   | <b>5 933</b>       | <b>224</b>   |
| Al Hoceima                       | 8 339             | 29 160             | 2 949             | 230 351            | 421 020            | 899                | 96           |
| Taounate                         | 74 477            | 6 281              |                   | 58 860             | 59 321             | 116                | 40           |
| Taza                             | 65 197            | 104 239            | 205 260           | 627 124            | 809 524            | 4 918              | 88           |
| <b>Tanger - Tétouan</b>          | <b>1 322 718</b>  | <b>3 380 995</b>   | <b>12 241 674</b> | <b>22 949 680</b>  | <b>23 777 485</b>  | <b>84 715</b>      | <b>758</b>   |
| Chefchaouen                      | 363               | 4 608              | 1 216             | 20 325             | 20 587             | 234                | 19           |
| Fahs-Anjra                       | 13 133            | 55 922             | 178 196           | 297 579            | 298 891            | 2 094              | 23           |
| Larache                          | 78 705            | 226 826            | 636 064           | 1 267 007          | 1 451 457          | 5 745              | 58           |
| Tanger-Assilah                   | 1 049 322         | 2 672 118          | 10 871 803        | 18 127 571         | 18 367 413         | 67 176             | 351          |
| M'Diq-Fnideq                     | 181 195           | 421 521            | 554 395           | 3 237 198          | 3 639 137          | 9 466              | 307          |
| <b>Total Nord</b>                | <b>1 470 731</b>  | <b>3 520 675</b>   | <b>12 449 883</b> | <b>23 866 015</b>  | <b>25 067 350</b>  | <b>90 648</b>      | <b>982</b>   |
| <b>Total National</b>            | <b>20 509 098</b> | <b>33 305 780</b>  | <b>87 627 705</b> | <b>326 089 792</b> | <b>359 762 627</b> | <b>479 974</b>     | <b>8 070</b> |
| <b>% Nord/National</b>           | <b>7%</b>         | <b>11%</b>         | <b>14%</b>        | <b>7%</b>          | <b>7%</b>          | <b>19%</b>         | <b>12%</b>   |

*Agro-industrie*

Les industries agroalimentaires sont un secteur industriel important dans les régions du Nord. Cette importance se retrouve relativement dans les deux régions de Tanger-Tétouan et Taza-Al Hoceima-Taounate.

Ainsi, dans la région de Tanger-Tétouan, cette industrie concernait, en 2006, 158 établissements et un effectif de 10 403 employés générant près de 23,5% de la production industrielle régionale avec près de 4,5 milliards de DH. Cette industrie se caractérise également par son importante valeur ajoutée, avec près de 3,7 milliards de DH, soit près de 46% de la valeur ajoutée industrielle régionale. Cette industrie se caractérise aussi dans la région de Tanger-Tétouan par la taille moyenne des unités (env. 66 personnes en moyenne) ainsi que par sa forte

orientation vers le marché local avec plus de 85 % de la production qui y est destinée. (Chiffres 2006). Il est à noter que la région de Larache -au fort potentiel de développement des filières agroalimentaires- abritait deux sucreries. La production du sucre à partir des ressources locales (blanc et brut confondus) s'est élevée en 2006 à 200 072 tonnes. La région contient également deux importantes unités de production de lait à Tanger et Tétouan d'une capacité totale de près de 420 000 litres jours en 2009.

Bien que de taille plus modeste, l'industrie agroalimentaire prédomine dans la région de Taza-Al Hoceima-Taounate avec près du tiers des unités (117) et avec une valeur de production de 398 millions de DH soit près de 50% de la production industrielle régionale.

#### *Textile et cuir*

Au sein de la région de Tanger-Tétouan, ce secteur fort consommateur en main d'œuvre mobilisait en 2006 près de 58% de la main d'œuvre de l'industrie de transformation (44 493 personnes). Ce secteur représente également près du tiers des établissements (237) et 23,5% de la production industrielle (près de 4,5 milliards de DH). La présence de ce secteur est quasi exclusive à la préfecture de Tanger-Assilah, puisqu'on y dénombre 87% des unités implantées dans la région. Cette industrie se caractérise aussi dans la région de Tanger-Tétouan par sa forte orientation vers l'export avec plus de 86 % de la production.

Au sein de la région de Taza- Al Hoceima- Taounate- Guercif, le secteur du textile n'est développé que dans la province de Taza avec 29 unités et une production annuelle estimée à près de 236 millions de DH soit près de 28% du total régional.

#### *Industries Electriques et Electroniques cuir*

Le secteur des « Industries Electriques et Electroniques » principalement présent dans la région de Tanger-Tétouan a connu une croissance importante. Il a contribué en 2006 à hauteur de près du quart de la production industrielle régionale avec près de 4,7 milliards de DH. Ce secteur se distingue également par le nombre relativement réduit d'établissements (24) et leur taille importante avec près de 464 employés en moyenne. Ce secteur se distingue aussi par sa forte participation aux exportations puisque 94% de sa production est orientée vers l'export, représentant ainsi 44,4% du total des exportations industrielles de la région.

#### *Industries Chimiques et Para-chimiques et des Industries Métalliques et Mécaniques*

Dans la région de Tanger-Tétouan, les « Industries Chimiques et Para-chimiques » et les « Industries Métalliques et Mécaniques » ont attiré ensemble 46% des investissements industriels de la région en 2006. Néanmoins, elles présentent encore de faibles performances comparativement aux autres secteurs. C'est ainsi que les deux secteurs regroupés participent à raison de 14% de l'emploi industriel régional, 21% de la valeur ajoutée et à 9,5% de l'ensemble des exportations industrielles de la région. Il est à noter que le secteur de la chimie-parachimie est également présent dans la région de Taza – Al Hoceima - Taounate.

### *Industrie automobile*

L'entrée en service de l'usine Renault Tanger-Med en 2012 change la dimension de l'industrie automobile de la région du Nord puisqu'elle pourrait compter parmi les complexes industriels automobiles les plus importants du bassin méditerranéen. Ce projet comporte une usine d'assemblage d'une superficie de 314 ha est dotée d'infrastructures de pointe comptant des ateliers d'emboutissage, de soudure, de peinture et d'assemblage général, ainsi qu'un centre d'expédition logistique et un centre de formation. L'usine Renault pourrait arriver progressivement à une capacité optimum de 350 000 dont 80 à 85% seraient destinés à l'exportation, notamment vers l'Europe de l'Ouest et de l'Est, l'Asie et l'Afrique. Ce qui devrait générer 4 000 emplois directs et 24 000 emplois indirects.

L'installation de cette usine devrait avoir également pour effet le renforcement du tissu d'équipementiers présents dans la région (Visteon, Yazaki, etc.) notamment à TFZ qui est déjà le premier pôle d'équipementiers en nombre d'emploi au niveau national (près de 30 000) contre 24 000 dans la région de Casablanca. Ainsi, une quarantaine de sociétés accompagnent Renault dans son projet. Parmi celles-ci certaines viennent spécialement s'implanter dans la région pour être plus proches de leur donneur d'ordre. Dans cette catégorie, l'on peut citer : la Société de mécanique d'outillage de précision (SMOP), la société Takata, fournisseur de moyens de retenue automobiles, la société Viza d'outillage de précision, l'équipementier japonais Denso, spécialisé dans la production de systèmes de climatisation automobile, la société Inergy, fabricant de réservoir à carburant, et la société GMD de découpage et emboutissage. D'autres entreprises déjà installées ont préparé l'arrivée de Renault. C'est le cas de Technique Aciers, spécialiste dans le négoce et la transformation des aciers spéciaux, l'outillage et la découpe, qui a décroché sa certification spécifique à l'industrie automobile (après avoir décroché celle spécifique à l'industrie aéronautique).

### *Industrie aéronautique*

Métier mondial du Maroc dans le cadre du plan stratégique du développement de l'industrie marocaine (Plan Emergence), le développement de l'industrie aéronautique est perçue comme une priorité. Le développement de l'activité dans la Région a été porté par des filiales de sociétés étrangères qui se sont implantées dans le site de Tanger Free Zone.

#### **Encadré 5. Sociétés de l'industrie aéronautique installées à TFZ**

- ABL SURSUM : spécialisée dans l'appareillage électrique et les produits pour l'aéronautique
- ATLAS PRODUCTIONS : spécialisée dans la fabrication d'ensembles mécaniques pour l'aéronautique
- DION AERONAUTIQUE : spécialisée dans la fabrication mécanique de haute précision pour l'aéronautique
- DL AEROTECHNOLOGIE : spécialisée dans la production de composites "Tuyauteries pour l'aéronautique"
- SOURIAU : spécialisé dans la connectique pour l'aéronautique

## **2.2 BTP/ Industrie du bâtiment**

Le secteur du BTP et de l'industrie du bâtiment est particulièrement dynamique dans les régions du Nord. Ce dynamisme -particulièrement dans la région de Tanger-Tétouan- reflète une tendance enregistrée depuis plusieurs années et se perçoit à travers plusieurs indicateurs. En effet, la région de Tanger-Tétouan s'est caractérisée par le 1<sup>er</sup> taux de croissance du secteur BTP au niveau national (7%) sur la période 2000-2007 tout en occupant la deuxième place au niveau national par l'importance du secteur. En 2011, les deux régions du nord ont consommé environ 2,4 millions de tonnes de ciment soit près de 16% du total national. Les régions du nord sont dynamiques en termes de cadence de constructions, ainsi en 2011, près de 8 540 logements y ont été autorisés soit 16% du total national.

Le secteur occupe une partie importante de la population active, estimée à 10% environ de la population active occupée de la région de Tanger-Tétouan -par l'enquête emploi 2006. Le parc régional inclut notamment deux cimenteries (Lafarge Ciments Tanger et Lafarge Ciments Tétouan) dont la production s'est élevée en 2005 à 729 400 tonnes et qui a été écoulee en quasi-totalité sur les marchés de la région.

## **2.3 Artisanat**

L'artisanat des régions du nord bénéficie d'un savoir-faire artisanal ancestral et connaît une production diversifiée: textile, bois, vannerie, cuir, poterie, métaux, etc. Le secteur de l'artisanat est secteur important pour les populations du nord : créateur d'emplois, il fait appel à des matières premières locales, des équipements simples sans exiger un capital important.

La région de Tanger-Tétouan qui compte de nombreuses coopératives artisanales sans compter les mono-artisans et les petites structures développe un artisanat diversifié :

- La préfecture de Tanger-Assilah se caractérise ainsi par un artisanat urbain (Tanger et Assilah) tourné notamment vers l'estampillage des tapis, filière employant à elle-seule près de 4000 artisans.
- La province de Larache - où l'artisanat est un secteur économique important- regroupe notamment des activités de tissage, maçonnerie, poterie et menuiserie. La foire de l'artisanat, organisée chaque année met en valeur les produits d'artisanat de la province à travers une exposition.
- La province de Tétouan et plus particulièrement Tétouan, ville d'artisanat par excellence, est le principal centre d'artisanat au nord. Elle abrite de nombreuses filières caractéristiques des médinas traditionnelles telle que les tanneries et abrite également un grand complexe artisanal.
- La province d'Ouazzane, plus particulièrement son chef lieu, Ouazzane, ville d'artisanat depuis plusieurs siècles, abrite plusieurs corporations de métiers animés par plus de 5000 artisans et plusieurs coopératives artisanales. Le tissage de la laine est l'activité principale et la plus ancienne. La Jellaba Ouazzania (vêtement porté aussi bien en hiver qu'en été) assure la renommée de la ville.

- La province Chefchaouen se caractérise également par un secteur artisanal important. L'artisanat est l'une des sources de revenu les plus importantes de la ville, principalement les tissus et les produits en laine et en cuir, ainsi que les meubles en bois peint et de fer forgé. Les ateliers d'artisanat sont concentrés principalement dans l'ancienne médina de la ville et surtout dans les quartiers porteurs du nom de ces métiers comme : Elkharrazin, Essbbanin, Elmdaqqqa, etc.

La région de Taza – Al Hoceima – Taounate est également une région à l'artisanat diversifié produisant la plupart des produits d'artisanat nationaux, notamment dans les zones de Taghzoute et Oued Amlil. Selon les données de 2008, près de 24 018 artisans ont été enregistrés dans la région dont près de 43,1% dans la province d'Al Hoceima qui se caractérise par un artisanat dynamique autour notamment du travail du bois à Taghzoute et Bni Bou Frah.

- La province d'Al Hoceima dispose d'un artisanat caractérisé relativement par la spécialisation notamment dans la production des pièces de qualité en bois (tables, tabourets, coffres, etc...), la poterie, le tissage de la laine, le travail du métal (le fer et l'acier servent à produire des chaînes, serrures, poignards, fusils, etc...) et la confection du cuir.
- La province de Taza compte un artisanat diversifié avec notamment les pierres taillées d'Oued Amlil, les tapis de Bni Ourayn et Tahla et la vannerie de Bni Frassen.
- La province de Taounate compte également un artisanat diversifié avec notamment le tissage à Oulad Azam, la vannerie à Moulay Bouchta, le travail du bois à Bni Oulid et la poterie à Aslas.
- La province de Guercif développe quant à elle un artisanat plutôt spécifique autour notamment des armes traditionnelles et des produits d'Alfa.

L'artisanat du nord est soutenu à travers les Plans Régionaux de Développement de l'Artisanat (PRDA) qui mettent en œuvre plusieurs initiatives visant à renforcer le secteur notamment en organisant et développant la production à travers des villages d'artisans et les complexes artisanaux (Taghzoute, Taza, Ksar El Kbir, etc.).





## 2.4 Economie Sociale

Le secteur de l'économie sociale est assez développé dans les Régions du Nord qui comptent près de 1400 coopératives soit 15% du total national et près de 400 000 adhérents soit près de 10% du total national. Ces coopératives sont diversifiées et agissent notamment dans les filières agricoles, d'élevage, d'apiculture, des plantes aromatiques et médicinales, de l'artisanat...

Un plan régional de promotion de ce secteur vital pour la lutte contre la pauvreté et la réduction du chômage et de la vulnérabilité sociale devrait être lancé prochainement (Plan de Développement de l'Economie Sociale et Solidaire) réunissant plusieurs acteurs publics avec pour l'ambition de faire de ces Régions, un pionnier de l'économie sociale et solidaire comme levier de développement.

**Tableau 24 : Nombre des organismes coopératifs par adhérents et par Région (année 2011)**

| Région/province              | Nombre d'adhérents | Nombre de coopératives |
|------------------------------|--------------------|------------------------|
| Taza - Al Hoceima - Taounate | 11 923             | 480                    |
| Tanger - Tétouan             | 29 642             | 884                    |
| <b>Total Nord</b>            | <b>41 565</b>      | <b>1 364</b>           |
| <b>Total National</b>        | <b>399 558</b>     | <b>9 046</b>           |
| <b>% Nord/National</b>       | <b>10%</b>         | <b>15%</b>             |

### **3. SETCEUR TERTIAIRE**

#### **3.1 Commerce**

Le secteur du commerce est un secteur assez bien développé dans les régions du Nord.

Dans la région de Tanger-Tétouan, le commerce est dynamique et s'organise de plus en plus autour de formes modernes et structurées tout en préservant les activités commerciales traditionnelles (marchés fixes et hebdomadaires en milieu rural). Ainsi, la région compte à ce jour plusieurs enseignes de grande distribution, plusieurs centres commerciaux modernes, un réseau important de grossistes, détaillants et petits commerces. Plusieurs villes comme Tétouan, Fnideq ou encore Ksar Kbir ont une tradition commerciale. Le développement des activités commerciales et du secteur s'inscrit notamment dans la déclinaison régionale du plan RAWAJ (Plan national de développement du secteur commercial).

A ce titre, une étude de près de 5,5 millions de DH a été lancée pour la déclinaison d'un plan régional pour la wilaya de Tétouan qui devrait la doter d'un schéma de développement du commerce et de la distribution à un horizon de 10 ans. Plusieurs autres projets structurants concernant le secteur ont été lancés dans la région, tels que les projets de création de la zone franche commerciale de Fnideq ou de la construction du Tanger City Center, ensemble commercial-résidentiel phare à Tanger.

Dans la région de Taza- Al Hoceima- Taounate, le secteur du commerce emploie plus de 11% de la population active de la région, il se caractérise essentiellement par la prédominance du commerce traditionnel engendré par tout type de commerçants (individuel, grossistes et détaillants) exploitant directement leurs activités. Le nombre estimatif des intervenants dans ce secteur dans la région s'élève à 5 927 repartis entre 5 383 détaillants et 544 grossistes. En plus de l'ampleur des souks hebdomadaires qui constituent une structure de base pour le commerce et une source habituelle d'approvisionnement dans les milieux ruraux, la région connaît depuis quelques années l'émergence d'un commerce moderne, faisant recours aux nouvelles techniques de vente, représenté par l'installation d'enseignes telles que Mobilia, Kitéa et Yatout.

#### **3.2 Services**

Le secteur des services inclut tant les services à la personne et de proximité que les services destinés aux entreprises et les administrations. Le secteur des services est relativement dynamique dans les régions du nord, en particulier dans la région de Tanger-Tétouan où le PIB régional engendré par le secteur des services marchands

hors hôtels et restaurants (près de 14 milliards de Dirhams) la hisse au 5<sup>ème</sup> rang au niveau national en 2007. Les deux régions du Nord ont par ailleurs engendré un PIB régional cumulé de près de 12,4 milliards de Dirhams en 2007 relatif au secteur des services non marchands.

Parmi les projets structurants qui devaient concerner le secteur, l'on note le projet de création du parc Tétouan Shore à Tétouan autour des métiers de l'Offshoring. A terme sur une superficie de 20 hectares, le projet devrait générer près de 1 milliards de DH d'investissements et 10 000 emplois avec un parc de 100 000 m<sup>2</sup> d'espaces bureaux et de services d'accompagnement.

## SECTEURS SOCIAUX

### 1. SANTE

#### 1. Infrastructure médicale

La politique sanitaire au Maroc est marquée par le développement des soins médicaux de base et la rentabilisation des équipements et des infrastructures sanitaires. L'infrastructure sanitaire publique des deux régions du nord se composait en 2009 de 410 formations de santé publique : hôpitaux et Etablissements de Soins de Santé de Base (ESSB).

#### *Infrastructure hospitalière*

En termes d'établissements hospitaliers, les régions du nord comptent 22 hôpitaux dont 16 hôpitaux généraux et 6 spécialisés. La densité litière dans les régions du Nord a atteint près de 1 lit pour 1 397 habitants en 2011. Malgré les efforts menés au niveau de la construction et la rénovation des infrastructures hospitalières (hôpital Mohammed V d'Al Hoceima, Hôpitaux de Ksar El Kbir et Targuist, etc.), cette densité demeure proche de la moyenne nationale en 2011 (1 lit /1180 habitants) mais encore loin des normes retenues (1/300 habitants). Il est d'ailleurs à noter que les différences entre les deux régions du nord sont importantes, ainsi, la région de Tanger-Tétouan est caractérisée par une densité litière proche de la moyenne nationale (près de 1/1209 habitants) alors que la région de Taza – Al Hoceima – Taounate accuse un retard important (près de 1/1861 habitants).

**Tableau 25 : Hôpitaux publics par province et préfecture (Année 2011)**

| Région/provinces/préfectures        | Hôpitaux spécialisés | Hôpitaux généraux |
|-------------------------------------|----------------------|-------------------|
| <b>Taza - Al Hoceima - Taounate</b> | <b>1</b>             | <b>6</b>          |
| Al Hoceima                          | 1                    | 2                 |
| Taounate                            | -                    | 2                 |
| Guercif                             |                      | 1                 |
| Taza                                | -                    | 1                 |
| <b>Tanger - Tétouan</b>             | <b>5</b>             | <b>9</b>          |
| Chefchaouen                         | -                    | 1                 |
| Fahs-Anjra                          | -                    | -                 |
| Larache                             | -                    | 2                 |
| M'Diq-Fnideq                        | -                    | 2                 |
| Ouezzane                            | -                    | 1                 |
| Tanger-Assilah                      | 3                    | 3                 |
| Tétouan                             | 2                    | 1                 |
| <b>Total Nord</b>                   | <b>6</b>             | <b>16</b>         |
| Total National                      | 37                   | 104               |
| % Nord/ National                    | 16%                  | 15%               |

Source : *Annuaire statistique 2012*

**Tableau 26 : Nombre de lits selon le type des hôpitaux publics par province et préfecture (Année 2011)**

| Région/province/préfecture          | Hôpitaux généraux | Hôpitaux spécialisés | Total        |
|-------------------------------------|-------------------|----------------------|--------------|
| <b>Taza - Al Hoceima - Taounate</b> | <b>965</b>        | <b>37</b>            | <b>1002</b>  |
| Al Hoceima                          | 488               | 37                   | 525          |
| Taounate                            | 115               | -                    | 115          |
| Guercif                             | 45                |                      | 45           |
| Taza                                | 317               | -                    | 317          |
| <b>Tanger - Tétouan</b>             | <b>1670</b>       | <b>799</b>           | <b>2469</b>  |
| Chefchaouen                         | 218               | -                    | 218          |
| Fahs-Anjra                          | -                 | -                    | -            |
| Larache                             | 319               | -                    | 319          |
| M'Diq-Fnideq                        | 113               | -                    | 109          |
| Ouezzane                            | 113               |                      | 113          |
| Tanger-Assilah                      | 383               | 276                  | 659          |
| Tétouan                             | 524               | 523                  | 1047         |
| <b>Total Nord</b>                   | <b>2635</b>       | <b>836</b>           | <b>3471</b>  |
| <b>Total National</b>               | <b>20443</b>      | <b>6883</b>          | <b>27326</b> |
| <b>% Nord/ National</b>             | <b>13</b>         | <b>12</b>            | <b>13</b>    |

Source : Annuaire statistique 2012

#### *Etablissements de Soins de Santé de Base*

En ce qui concerne les Etablissements de Soins de Santé de Base (ESSB), les régions du nord comportaient 422 établissements en 2011 répartis entre les centres de santé urbains (90), ruraux (214) et les dispensaires ruraux (118). La densité régionale de ces ESSB est légèrement meilleure que la moyenne nationale avec près de 1 établissement pour 11 493 personnes contre près de 1 pour 11 991 au niveau national. Il est d'ailleurs à noter que les différences entre les deux régions du nord sont importantes, ainsi, la région de Taza- Al Hoceima – Taounate à dominante rurale est caractérisée par une densité régionale d'ESSB plus élevée que la moyenne nationale (près de 1/8439 habitants) alors que la région de Tanger-Tétouan à dominante urbaine est moins desservie par ce type d'établissement (près de 1/14 850 habitants).

**Tableau 27 : Formations de soin de santé de base (2011)**

|                                     | Centres de santé ruraux   |                          | Dispensaires ruraux | Centres de santé urbains  |                          |
|-------------------------------------|---------------------------|--------------------------|---------------------|---------------------------|--------------------------|
|                                     | Avec lits d'accouchements | Sans lits d'accouchement |                     | Avec lits d'accouchements | Sans lits d'accouchement |
| <b>Taza - AL Hoceima - Taounate</b> | <b>41</b>                 | <b>76</b>                | <b>76</b>           | <b>19</b>                 | <b>9</b>                 |
| Al Hoceima                          | 12                        | 18                       | 17                  | 6                         | 3                        |
| Taounate                            | 5                         | 4                        | 7                   | 3                         |                          |
| Guercif                             | 10                        | 34                       | 26                  | 2                         | 3                        |
| Taza                                | 14                        | 20                       | 26                  | 8                         | 3                        |
| <b>Tanger-Tétouan</b>               | <b>33</b>                 | <b>64</b>                | <b>42</b>           | <b>58</b>                 | <b>4</b>                 |
| Chefchaouen                         | 9                         | 18                       | 22                  | 3                         |                          |
| Larache                             | 4                         | 3                        |                     |                           |                          |
| Tanger-Assilah                      | 7                         | 10                       | 6                   | 9                         |                          |
| Fahs Anjra                          |                           | 2                        |                     | 5                         | 1                        |
| Ouezzane                            | 7                         | 9                        | 14                  | 4                         |                          |
| M'diq et Fnideq                     | 3                         | 5                        |                     | 22                        | 2                        |
| Tétouan                             | 3                         | 17                       |                     | 15                        | 1                        |
| <b>Total Nord</b>                   | <b>74</b>                 | <b>140</b>               | <b>118</b>          | <b>77</b>                 | <b>13</b>                |
| <b>Total National</b>               | <b>368</b>                | <b>875</b>               | <b>695</b>          | <b>622</b>                | <b>129</b>               |
| <b>% Nord/National</b>              | <b>20%</b>                | <b>16%</b>               | <b>17%</b>          | <b>12%</b>                | <b>10%</b>               |

Source : Annuaire statistique 2012

## 2. Personnel médical et paramédical

Avec près de 1754 médecins exerçant dans les régions du nord en 2011, l'encadrement médical moyen est de 1 médecin pour 2765 habitants accusant un retard important par rapport à la moyenne nationale (1/1633). Ce chiffre cache toutefois d'importantes disparités entre la région de Taza- Al Hoceima- Taounate où l'encadrement médical reste très insuffisant (1/4046) et la région de Tanger-Tétouan (1/2309).

Parallèlement au secteur public, le secteur privé est représenté par l'ensemble des personnes physiques ou morales autorisées à exercer une activité médicale ou autres activités se rapportant au domaine de la santé. Les médecins du secteur privé représentent environ 42% des effectifs médicaux des régions du nord avec 734 médecins –en 2011- dont plus de 80% sont installés dans la région de Tanger-Tétouan. Le secteur privé compte également 296 chirurgiens dentistes. Enfin, il est à noter que les régions du Nord comptent un personnel paramédical dans le secteur public de près de 3 417 personnes.

**Tableau 28 : Effectif des médecins par secteur, régions, provinces et préfectures (Année 2011)**

| Région/provinces/préfectures        | Privé        | Public        |
|-------------------------------------|--------------|---------------|
| <b>Taza - Al Hoceima - Taounate</b> | <b>109</b>   | <b>352</b>    |
| Al Hoceima                          | 33           | 131           |
| Guercif                             | 11           | 22            |
| Taounate                            | 19           | 87            |
| Taza                                | 46           | 112           |
| <b>Tanger - Tétouan</b>             | <b>625</b>   | <b>668</b>    |
| Chefchaouen                         | 16           | 77            |
| Fahs-Anjra                          | 1            | 13            |
| Larache                             | 67           | 110           |
| M'Diq-Fnideq                        | 12           | 52            |
| Ouezzane                            | 15           | 35            |
| Tanger-Assilah                      | 361          | 239           |
| Tétouan                             | 153          | 142           |
| <b>Total Nord</b>                   | <b>734</b>   | <b>1020</b>   |
| <b>Total National</b>               | <b>7 934</b> | <b>11 811</b> |
| <b>% Nord/National</b>              | <b>9%</b>    | <b>9%</b>     |

Source : Annuaire statistique 2012

**Tableau 29 : Personnel paramédical par province et préfecture dans le secteur public (Année 2011)**

| Région/provinces/préfectures        | Total         |
|-------------------------------------|---------------|
| <b>Taza - Al Hoceima - Taounate</b> | <b>1 412</b>  |
| Al Hoceima                          | 518           |
| Guercif                             | 111           |
| Taounate                            | 288           |
| Taza                                | 495           |
| <b>Tanger - Tétouan</b>             | <b>2005</b>   |
| Chefchaouen                         | 248           |
| Fahs-Anjra                          | 48            |
| Larache                             | 339           |
| M'Diq-Fnideq                        | 138           |
| Ouezzane                            | 134           |
| Tanger-Assilah                      | 620           |
| Tétouan                             | 478           |
| <b>Total Nord</b>                   | <b>3 417</b>  |
| <b>Total National</b>               | <b>29 025</b> |
| <b>% Nord/National</b>              | <b>12</b>     |

Source : Annuaire statistique 2012

## 2. EDUCATION<sup>3</sup>

### 2.1 Préscolaire

L'enseignement préscolaire revêt une importance notable parce qu'il peut permettre aux enfants de développer tôt les facultés d'apprentissage, de raisonnement et de mémorisation facilitant leur préparation et leur insertion réussie dans le cycle primaire. Dans les régions du Nord, l'enseignement préscolaire est dominé par l'enseignement coranique et originel.

Ainsi, dans la région de Tanger-Tétouan, au cours de l'année scolaire 2011-2012, l'effectif des enfants scolarisés dans le préscolaire<sup>4</sup> s'élevait à près de 75 199 enfants dont près de 75% dans l'enseignement coranique. Dans la région de Taza-Al Hoceima – Taounate, cet indicateur s'élevait à près de 21 717 enfants dont près de 73% dans l'enseignement coranique.

Le taux d'encadrement de l'enseignement coranique est relativement élevé puisqu'il avoisinait près de 16 élèves par éducateur dans la région de Tanger-Tétouan (2006–2007) et près de 18 élèves par éducateur dans la région de Taza – Al Hoceima – Taounate (2008-2009).

**Tableau 30 : Educateurs et élèves du préscolaire traditionnel selon la Région et la province ou préfecture (Année 2011-2012)**

| Région/provinces/préfectures        | Élèves         | Dont féminin   | Educateurs    |
|-------------------------------------|----------------|----------------|---------------|
| <b>Taza - Al Hoceima - Taounate</b> | <b>15 761</b>  | <b>4 968</b>   | <b>797</b>    |
| Al Hoceima                          | 2669           | 846            | 130           |
| Guercif                             |                |                |               |
| Taounate                            | 5688           | 1916           | 301           |
| Taza                                | 7404           | 2206           | 366           |
| <b>Tanger - Tétouan</b>             | <b>56 102</b>  | <b>15 908</b>  | <b>3 206</b>  |
| Chefchaouen                         | 11173          | 908            | 1005          |
| Fahs-Anjra                          | 1403           | 88             | 163           |
| Larache                             | 4498           | 505            | 340           |
| M'Diq-Fnideq                        | 6267           | 3000           | 211           |
| Ouezzane                            |                |                |               |
| Tanger-Assilah                      | 18437          | 7930           | 823           |
| Tétouan                             | 14324          | 3477           | 664           |
| <b>Total Nord</b>                   | <b>71 863</b>  | <b>20 876</b>  | <b>4 003</b>  |
| <b>Total National</b>               | <b>451 578</b> | <b>179 426</b> | <b>25 070</b> |
| <b>% Nord/National</b>              | <b>16%</b>     | <b>12%</b>     | <b>16%</b>    |

<sup>4</sup> Hormis le préscolaire privé dont les données ne sont pas disponibles

Source : Annuaire statistique 2012

**Tableau 31 : Educateurs et élèves du préscolaire affilié à l'éducation nationale selon la Région et la province ou préfecture (Année 2011-2012)**

| Région/provinces/préfectures        | Elèves total   | Dont féminin   | Educateurs    |
|-------------------------------------|----------------|----------------|---------------|
| <b>Taza - Al Hoceima - Taounate</b> | <b>5 956</b>   | <b>2 894</b>   | <b>335</b>    |
| Al Hoceima                          | 964            | 468            | 83            |
| Guercif                             | 508            | 219            | 49            |
| Taounate                            | 2554           | 1255           | 111           |
| Taza                                | 1930           | 952            | 92            |
| <b>Tanger - Tétouan</b>             | <b>19 097</b>  | <b>9 265</b>   | <b>999</b>    |
| Chefchaouen                         | 1496           | 694            | 60            |
| Fahs-Anjra                          | 657            | 331            | 21            |
| Larache                             | 4488           | 2221           | 227           |
| M'Diq-Fnideq                        | 1270           | 656            | 65            |
| Ouezzane                            | 643            | 322            | 54            |
| Tanger-Assilah                      | 6188           | 2948           | 343           |
| Tétouan                             | 4355           | 2093           | 229           |
| <b>Total Nord</b>                   | <b>25 053</b>  | <b>12 159</b>  | <b>1 334</b>  |
| <b>Total National</b>               | <b>227 395</b> | <b>109 005</b> | <b>12 551</b> |
| <b>% Nord/National</b>              | <b>11%</b>     | <b>11%</b>     | <b>11%</b>    |

Source : Annuaire statistique 2012

## 2.2 Enseignement primaire

Au vu de son importance pour la formation de base des élèves, ce type d'enseignement revêt un aspect prioritaire tant en matière d'encadrement qu'en matière d'infrastructure et ce, aussi bien au niveau national qu'au niveau régional.

La politique nationale vise à généraliser la scolarisation et à réduire les barrières à l'accès au cycle primaire tout en améliorant l'encadrement, en optimisant la gestion du secteur et en améliorant la qualité des enseignements. Les déficits longtemps accumulés ont joué un rôle important dans la prévalence de l'analphabétisme et de ses lourdes conséquences économiques et sociales. Ce secteur revêt donc une importance stratégique concrétisée par des politiques de mise à niveau qui souvent n'ont pas apporté les résultats escomptés jusqu'à aujourd'hui.

Dans les deux régions du Nord, le cycle primaire public a totalisé en 2011-2012 un effectif de 576 312 élèves soit 16% du total national. Avec un corps enseignant de 21 379 personnes, le taux d'encadrement dans le cycle primaire public atteignait près de 1 enseignant pour 27 élèves dans les régions du Nord, un taux identique à la moyenne nationale même si ce taux peut sembler loin des « optimums » retenus dans certains pays (1/15).

Si l'on y ajoute les effectifs inscrits dans le cycle primaire privé (44 606) inscrits à près des deux tiers dans la préfecture de Tanger-Assilah et la province de Tétouan, l'effectif total des inscrits dans le cycle primaire passe à 620 918 élèves. Par rapport au poids démographique des Régions du Nord, le cycle primaire privé semble moins développé par rapport au reste du Maroc puisque celui-ci totalise seulement 9% des élèves et 8% du personnel enseignant de ce cycle au niveau national.

**Tableau 32 : Elèves et personnel enseignant du cycle primaire public selon la province et préfecture (année 2011-2012)**

| Région/provinces/préfectures        | Elèves           | Personnel enseignant |
|-------------------------------------|------------------|----------------------|
| <b>Taza - Al Hoceima - Taounate</b> | <b>225 490</b>   | <b>9 206</b>         |
| Al Hoceima                          | 44931            | 2060                 |
| Guercif                             | 26493            | 952                  |
| Taounate                            | 91853            | 3573                 |
| Taza                                | 62213            | 2621                 |
| <b>Tanger - Tétouan</b>             | <b>350 822</b>   | <b>12 173</b>        |
| Chefchaouen                         | 66462            | 2598                 |
| Fahs-Anjra                          | 10556            | 457                  |
| Larache                             | 62384            | 2231                 |
| M'Diq-Fnideq                        | 21345            | 603                  |
| Ouezzane                            | 42216            | 1500                 |
| Tanger-Assilah                      | 94623            | 2745                 |
| Tétouan                             | 53236            | 2039                 |
| <b>Total Nord</b>                   | <b>576 312</b>   | <b>21 379</b>        |
| <b>Total National</b>               | <b>3 500 755</b> | <b>128 458</b>       |
| <b>% Nord/National</b>              | <b>16%</b>       | <b>17%</b>           |

Source : Annuaire statistique 2012

**Tableau 33 : Elèves et personnel enseignant du cycle primaire privé selon la province et préfecture (année 2011-2012)**

| Région/provinces/préfectures        | Elèves        | Personnel enseignant |
|-------------------------------------|---------------|----------------------|
| <b>Taza - Al Hoceima - Taounate</b> | <b>7 181</b>  | <b>32</b>            |
| Al Hoceima                          | 1421          | 4                    |
| Guercif                             | 1257          | 6                    |
| Taounate                            | 1053          | 8                    |
| Taza                                | 3450          | 14                   |
| <b>Tanger - Tétouan</b>             | <b>37 425</b> | <b>141</b>           |
| Chefchaouen                         | 996           | 4                    |
| Fahs-Anjra                          | 119           | 1                    |
| Larache                             | 3478          | 12                   |

|                        |                |              |
|------------------------|----------------|--------------|
| M'Diq-Fnideq           | 2597           | 9            |
| Ouezzane               | 1085           | 8            |
| Tanger-Assilah         | 19010          | 70           |
| Tétouan                | 10140          | 37           |
| <b>Total Nord</b>      | <b>44 606</b>  | <b>173</b>   |
| <b>Total National</b>  | <b>502 053</b> | <b>2 115</b> |
| <b>% Nord/National</b> | <b>9%</b>      | <b>8%</b>    |

Source : Annuaire statistique 2012

Avec un nombre de 7639 établissements, 88 644 salles utilisées et 9134 classes fonctionnelles, le Nord pèse concernant ces indicateurs 15-16% du total national soit près de l'équivalent de son poids démographique. En ce qui concerne le nombre moyen d'élèves par salle utilisée dans le cycle primaire public dans les régions du Nord, celui-ci était de près de 1 pour 40 en 2011-2012 soit un taux quasi identique à la moyenne nationale (1 pour 39,5).

**Tableau 34 : Etablissements, salles utilisées, classes fonctionnelles du cycle primaire public selon la province et préfecture (année 2011-2012)**

| Région/provinces/préfectures        | Etablissements | Dont rural   | Salles utilisées | Classes fonctionnelles |
|-------------------------------------|----------------|--------------|------------------|------------------------|
| <b>Taza - Al Hoceima - Taounate</b> | <b>514</b>     | <b>406</b>   | <b>6 312</b>     | <b>3 907</b>           |
| Al Hoceima                          | 134            | 101          | 1473             | 1169                   |
| Guercif                             | 50             | 34           | 667              | 335                    |
| Taounate                            | 178            | 161          | 2225             | 916                    |
| Taza                                | 152            | 110          | 1947             | 1487                   |
| <b>Tanger - Tétouan</b>             | <b>658</b>     | <b>389</b>   | <b>8 108</b>     | <b>5 227</b>           |
| Chefchaouen                         | 127            | 115          | 1685             | 1119                   |
| Fahs-Anjra                          | 28             | 28           | 372              | 296                    |
| Larache                             | 136            | 81           | 1547             | 960                    |
| M'diq - Fnideq                      | 32             | 5            | 358              | 197                    |
| Ouezzane                            | 83             | 70           | 1084             | 1001                   |
| Tanger-Assilah                      | 136            | 27           | 1767             | 711                    |
| Tétouan                             | 116            | 63           | 1295             | 943                    |
| <b>Total Nord</b>                   | <b>1 172</b>   | <b>795</b>   | <b>14 420</b>    | <b>9 134</b>           |
| <b>Total National</b>               | <b>7 369</b>   | <b>4 499</b> | <b>88 644</b>    | <b>59 150</b>          |
| <b>% Nord/National</b>              | <b>16%</b>     | <b>18%</b>   | <b>16%</b>       | <b>15%</b>             |

Source : Annuaire statistique 2012

Si certains indicateurs du système scolaire semblent proches des moyennes nationales, il n'en demeure pas moins que le problème de l'accessibilité au cycle primaire se pose avec acuité dans ces régions tant au regard des déficits accumulés que des conditions socio-économiques et de l'enclavement prononcé de certaines zones telles que les zones montagneuses rifaines.

De ce fait, de nombreux efforts sont menés dans les régions du Nord par le secteur public et la société civile pour faciliter l'accès à l'enseignement et éviter la déperdition scolaire : construction et rénovation des établissements, branchement aux réseaux d'électricité et d'eau potable, développement des cantines scolaires, acquisition de minibus, fourniture de cartables et de vélos, etc. Malgré ces efforts, les taux de scolarisation sont encore insuffisants dans certaines communes rurales<sup>5</sup>.

#### **Encadré 6. Programme d'urgence de l'éducation de Tanger-Tétouan**

Le programme d'urgence<sup>6</sup> régional de l'éducation pour Tanger-Tétouan avait pour objectif d'atteindre, pour la rentrée scolaire 2012-2013, un taux de scolarisation de 95 % pour les 6-11 ans et de 90 % pour les 12-14 ans. Le programme a également pour but de permettre à 90 % des élèves nouvellement inscrits lors de la saison 2009-2010 de parachever leur scolarisation en primaire en 2014-2015, et à 80 pc d'entre eux de finir leur études en secondaire collégial vers la saison 2017-2018.

A cet effet, ce plan prévoit la création de 1 471 nouvelles classes, réparties sur 64 collèges et 15 écoles primaires, ainsi que la mise à niveau de 491 écoles, 46 lycées collégiaux et 23 lycées qualifiants, le raccordement de 769 établissements au réseau d'électricité, la construction de 48 internats et la réhabilitation de 6 autres.

Le programme d'urgence a aussi pour finalité d'assurer un meilleur encadrement à l'enseignement préscolaire, ainsi que d'encourager la scolarisation en milieu rural en développant le transport scolaire, à travers la mobilisation de 54 autobus qui bénéficieraient à quelques 5 680 élèves.

Le programme s'intéresse aussi à la scolarisation des enfants à besoins spécifiques. Ainsi, il est proposé la création de 64 classes spéciales dédiées à cette catégorie d'élèves et à l'amélioration de l'accessibilité au niveau de 127 établissements.

Le budget requis pour ce programme avoisine près de 3 milliards de DH.

### **2.3 Enseignement collégial**

Cet enseignement est fondamental pour l'acquisition des compétences et habiletés qui ouvrent les portes de l'enseignement secondaire qualifiant et par la suite à l'enseignement supérieur. Dans les zones rurales pauvres et enclavées, l'accès à cet enseignement est notamment plombé par la difficulté des élèves à effectuer des rotations journalières parfois pénibles à partir de leurs lieux de résidences vers les collèges.

La politique nationale menée vise tant la construction, la mise à niveau des unités et l'amélioration de la qualité des enseignements que l'accompagnement des élèves pour éviter l'abandon des études à cette phase critique de leur scolarité.

En ce qui concerne les indicateurs relatifs à l'enseignement collégial, dans la région de Tanger-Tétouan, durant l'année scolaire 2011-2012, le nombre des inscrits à ce

<sup>5</sup> Dans la région de Tanger-Tétouan, 28 communes auraient enregistré un taux de scolarisation inférieur à 60 pc (2009-AREF)

<sup>6</sup> Selon un document de l'Académie Régionale d'Education et de Formation

niveau d'enseignement s'élevait à 128 479 élèves (public et privé confondus). Le secteur privé compte 7 654 élèves dont près de 50% dans la préfecture de Tanger-Assilah.

Dans la région de Taza – Al Hoceima- Taounate, durant l'année scolaire 2011-2012, le nombre d'inscrits à ce niveau d'enseignement s'élevait à 70 441 élèves (public et privé confondus). Le secteur privé, compte 1136 élèves dont près des deux tiers sont inscrits dans la province de Taza.

**Tableau 35 : Elèves et personnel enseignant du cycle collégial public selon la province et préfecture (année 2011-2012)**

| Région/provinces/préfectures        | Personnel enseignant | Elèves           |
|-------------------------------------|----------------------|------------------|
| <b>Taza - Al Hoceima - Taounate</b> | <b>2 828</b>         | <b>69 305</b>    |
| Al Hoceima                          | 653                  | 13570            |
| Guercif                             | 289                  | 8795             |
| Taounate                            | 928                  | 23712            |
| Taza                                | 958                  | 23228            |
| <b>Tanger - Tétouan</b>             | <b>4 397</b>         | <b>120 825</b>   |
| Chefchaouen                         | 490                  | 12588            |
| Fahs-Anjra                          | 102                  | 2257             |
| Larache                             | 725                  | 19386            |
| M'Diq-Fnideq                        | 310                  | 9049             |
| Ouezzane                            | 541                  | 14420            |
| Tanger-Assilah                      | 1418                 | 42508            |
| Tétouan                             | 811                  | 20617            |
| <b>Total Nord</b>                   | <b>7 225</b>         | <b>190 130</b>   |
| <b>Total National</b>               | <b>56 918</b>        | <b>1 381 107</b> |
| <b>% Nord/National</b>              | <b>13%</b>           | <b>14%</b>       |

Source : Annuaire statistique 2012

**Tableau 36 : Etablissements et élèves du cycle collégial privé selon la province et préfecture (année 2011-2012)**

| Région/provinces/préfectures        | Etablissements | Elèves       |
|-------------------------------------|----------------|--------------|
| <b>Taza - Al Hoceima - Taounate</b> | <b>15</b>      | <b>1 136</b> |
| Al Hoceima                          | 3              | 236          |
| Guercif                             | 3              | 120          |
| Taounate                            | 2              | 37           |
| Taza                                | 7              | 743          |
| <b>Tanger - Tétouan</b>             | <b>57</b>      | <b>7 654</b> |
| Chefchaouen                         | 2              | 126          |
| Fahs-Anjra                          |                |              |

|                        |            |               |
|------------------------|------------|---------------|
| Larache                | 5          | 485           |
| M'Diq-Fnideq           | 3          | 393           |
| Ouezzane               | 4          | 260           |
| Tanger-Assilah         | 28         | 3809          |
| Tétouan                | 15         | 2581          |
| <b>Total Nord</b>      | <b>72</b>  | <b>8 790</b>  |
| <b>Total National</b>  | <b>840</b> | <b>99 290</b> |
| <b>% Nord/National</b> | <b>9%</b>  | <b>9%</b>     |

Source : Annuaire statistique 2012

Au niveau de l'encadrement, le nombre moyen d'élèves par enseignant avoisine les 24,5 dans la région de Taza - Al Hoceima - Taounate et 27,5 dans la région de Tanger-Tétouan alors qu'il atteint près de 26,3 élèves par enseignant au niveau national.

Par ailleurs, dans les deux Régions du Nord, chaque classe est encadrée en moyenne par 1,4 enseignant soit un taux proche de la moyenne nationale (1,5). Le nombre moyen de classes par salles utilisées avoisine 1,3 dans les deux Régions du Nord soit un ratio identique à la moyenne nationale.

**Tableau 37 : Etablissements, classes et salles utilisées du cycle collégial public selon la province et préfecture (année 2011-2012)**

| Région/provinces/préfectures        | Etablissements | Dont rural | Classes utilisées | Salles utilisées |
|-------------------------------------|----------------|------------|-------------------|------------------|
| <b>Taza - Al Hoceima - Taounate</b> | <b>108</b>     | <b>74</b>  | <b>1 968</b>      | <b>1 565</b>     |
| Al Hoceima                          | 30             | 22         | 415               | 448              |
| Guercif                             | 8              | 4          | 219               | 145              |
| Taounate                            | 40             | 30         | 673               | 519              |
| Taza                                | 30             | 18         | 661               | 453              |
| <b>Tanger - Tétouan</b>             | <b>127</b>     | <b>52</b>  | <b>3 118</b>      | <b>2 289</b>     |
| Chefchaouen                         | 16             | 13         | 341               | 281              |
| Fahs-Anjra                          | 6              | 6          | 59                | 55               |
| Larache                             | 19             | 8          | 499               | 352              |
| M'Diq-Fnideq                        | 10             | 1          | 226               | 143              |
| Ouezzane                            | 14             | 12         | 388               | 280              |
| Tanger-Assilah                      | 34             | 4          | 1069              | 731              |
| Tétouan                             | 28             | 8          | 536               | 447              |
| <b>Total Nord</b>                   | <b>235</b>     | <b>126</b> | <b>5 086</b>      | <b>3 854</b>     |
| <b>Total National</b>               | <b>1 710</b>   | <b>712</b> | <b>37 929</b>     | <b>30 978</b>    |
| <b>% Nord/National</b>              | <b>14%</b>     | <b>18%</b> | <b>13%</b>        | <b>12%</b>       |

Source : Annuaire statistique 2012

## 2.4 Enseignement secondaire qualifiant et technique

Comme porte d'accès à l'enseignement supérieur ou technique, l'enseignement secondaire est un pilier du système éducatif et prépare les futurs lauréats à leur insertion universitaire ou professionnelle. La qualité du système induit ses conséquences sur le niveau et la compétitivité globale des ressources humaines du pays.

Ainsi, dans la région de Tanger-Tétouan, pour l'année 2011-2012, l'enseignement secondaire qualifiant assurait une formation pour 72 325 élèves (public et privé confondus). Le secteur privé concernait 4209 élèves contribuant à raison de 5,8% au total des élèves du secondaire qualifiant. Le secteur privé n'est pas présent dans les provinces de Fahs - Anjra et Chefchaouen. La région totalise un nombre de 66 lycées publics dont près de la moitié sont concentrés dans les préfectures et provinces de Tanger-Assilah et Tétouan.

Quant à la région de Taza - Al Hoceima - Taounate, en 2011-2012, près de 38 647 élèves y étaient inscrits dans le cycle secondaire (public et privé confondus). Le secteur privé concernait un effectif très réduit d'à peine 591 élèves. La région totalise un nombre de 45 lycées publics.

L'encadrement au niveau de la région de Tanger-Tétouan est autour de 1 enseignant pour 20 élèves et 1 pour 18,5 dans la région de Taza - Al Hoceima - Taounate soit des valeurs proches du taux national de 1 enseignant pour 19,4 élèves.

**Tableau 38 : Etablissements et élèves du cycle secondaire qualifiant public selon la province et préfecture (année 2011-2012)**

| Région/provinces/préfectures        | Enseignants  | Elèves        |
|-------------------------------------|--------------|---------------|
| <b>Taza - Al Hoceima - Taounate</b> | <b>2 058</b> | <b>38 056</b> |
| Al Hoceima                          | 488          | 6853          |
| Guercif                             | 202          | 4593          |
| Taounate                            | 587          | 11468         |
| Taza                                | 781          | 15142         |
| <b>Tanger - Tétouan</b>             | <b>3 427</b> | <b>68 116</b> |
| Chefchaouen                         | 400          | 5185          |
| Fahs-Anjra                          | 35           | 283           |
| Larache                             | 483          | 11327         |
| M'Diq-Fnideq                        | 239          | 4689          |
| Ouezzane                            | 394          | 8392          |
| Tanger-Assilah                      | 1110         | 23917         |
| Tétouan                             | 766          | 14323         |
| <b>Total Nord</b>                   | <b>5 485</b> | <b>73 444</b> |

|                        |               |                |
|------------------------|---------------|----------------|
| <b>Total National</b>  | <b>44 931</b> | <b>879 269</b> |
| <b>% Nord/National</b> | <b>12%</b>    | <b>8%</b>      |

Source : Annuaire statistique 2012

**Tableau 39 : Etablissements et élèves du cycle secondaire qualifiant privé selon la province et préfecture (année 2011-2012)**

| Région/provinces/préfectures        | Etablissements | Elèves        |
|-------------------------------------|----------------|---------------|
| <b>Taza - Al Hoceima - Taounate</b> | <b>8</b>       | <b>591</b>    |
| Al Hoceima                          | 1              | 59            |
| Guercif                             | 1              |               |
| Taounate                            | 1              | 17            |
| Taza                                | 5              | 515           |
| <b>Tanger - Tétouan</b>             | <b>32</b>      | <b>4 209</b>  |
| Chefchaouen                         |                |               |
| Fahs-Anjra                          |                |               |
| Larache                             | 3              | 145           |
| M'Diq-Fnideq                        | 1              | 300           |
| Ouezzane                            | 4              | 430           |
| Tanger-Assilah                      | 19             | 2691          |
| Tétouan                             | 5              | 643           |
| <b>Total Nord</b>                   | <b>40</b>      | <b>4 800</b>  |
| <b>Total National</b>               | <b>506</b>     | <b>73 444</b> |
| <b>% Nord/National</b>              | <b>8%</b>      | <b>7%</b>     |

Source : Annuaire statistique 2012

**Tableau 40 : Etablissements, classes et salles utilisées du cycle secondaire qualifiant public selon la province et préfecture (année 2011-2012)**

| Région/provinces/préfectures        | Etablissements | Dont rural | Classes utilisées | Salles utilisées |
|-------------------------------------|----------------|------------|-------------------|------------------|
| <b>Taza - Al Hoceima - Taounate</b> | <b>45</b>      | <b>15</b>  | <b>1 008</b>      | <b>803</b>       |
| Al Hoceima                          | 15             | 5          | 221               | 242              |
| Guercif                             | 3              |            | 107               | 72               |
| Taounate                            | 12             | 6          | 299               | 227              |
| Taza                                | 15             | 4          | 381               | 262              |
| <b>Tanger - Tétouan</b>             | <b>66</b>      | <b>15</b>  | <b>1 764</b>      | <b>1 426</b>     |
| Chefchaouen                         | 10             | 6          | 161               | 184              |
| Fahs-Anjra                          |                |            | 10                | 12               |
| Larache                             | 10             | 1          | 289               | 230              |
| M'Diq-Fnideq                        | 6              |            | 123               | 91               |
| Ouezzane                            | 10             | 7          | 213               | 148              |
| Tanger-Assilah                      | 17             |            | 576               | 455              |

|                        |            |            |               |               |
|------------------------|------------|------------|---------------|---------------|
| Tétouan                | 13         | 1          | 392           | 306           |
| <b>Total Nord</b>      | <b>111</b> | <b>30</b>  | <b>2 772</b>  | <b>2 229</b>  |
| <b>Total National</b>  | <b>937</b> | <b>212</b> | <b>24 041</b> | <b>21 202</b> |
| <b>% Nord/National</b> | <b>12%</b> | <b>14%</b> | <b>12%</b>    | <b>11%</b>    |

Source : Annuaire statistique 2012

Le pourcentage d'admis à l'examen du baccalauréat a atteint en 2011, 49,7% dans la Région de Taza – Al Hoceima – Taounate et 51,9% dans la Région de Tanger-Tétouan contre un taux de près de 55,3% au niveau national. L'effectif total de bacheliers avoisine les 18000 lauréats soit seulement près de 10% des lauréats au niveau national.

#### **Encadré 7. Performances de l'enseignement dans la région de Tanger-Tétouan**

Le nombre des bacheliers a atteint en 2010, 8 519 lauréats contre 5 900 l'année 2009, soit un taux de réussite de 47 % et une augmentation de plus de 44 % contre seulement 31 % au niveau national. Le nombre de lauréats avec mention a quant à lui atteint 53 % dépassant ainsi la valeur enregistrée au niveau national. Il est par ailleurs à noter la construction prévue d'un lycée technique pilote à Ksar Sghir en partenariat avec la société TMSA.

L'abandon scolaire a enregistré des chiffres encourageants au niveau du primaire avec 1,34% contre 3,3% à l'échelle nationale, du collège avec 3,27% contre 12,9% au niveau national et enfin, de l'enseignement secondaire qualifiant avec 2,97 % contre 13% au niveau national.

### **3. URBANISATION ET HABITAT**

Les caractéristiques d'habitats des ménages tant en milieu rural qu'urbain sont des données importantes pour la compréhension des conditions de vie et des conditions sociales d'une population sur un territoire donné. Ces caractéristiques concernent notamment le type de logement, le niveau de confort disponible, etc. Elles concernent également l'étude des tendances urbanistiques et des conséquences du processus d'urbanisation.

#### **1. Urbanisation**

Les régions du nord comptent 27 communes urbaines et 216 communes rurales. Le taux d'urbanisation des régions du nord avoisine selon les estimations de 2011 47%, soit bien moins que la moyenne nationale (58%). Cette situation traduit une grande disparité entre la région de Tanger-Tétouan plus urbanisée que la moyenne nationale (60%) et la région de Taza – Al Hoceima – Taounate qui est à dominante rurale avec un taux d'urbanisation d'à peine 27%.

Parmi les villes importantes du Nord, nous pouvons citer Tanger, Tétouan, Larache, Ksar El Kbir, Taza, Taounate, Al Hoceima, Guercif, Ouezzane, Chefchaouen, Mdiq et Fnideq.

## 2. Habitat

En ce qui concerne le type de logement, il y a lieu de distinguer entre le milieu urbain et le milieu rural.

Dans le milieu urbain, les maisons marocaines modernes dominent dans les deux régions du nord avec plus de 70% des logements en milieu urbain (statistiques 2004). Dans la région de Tanger-Tétouan, ils sont suivis par les appartements (11,7%) et les maisons traditionnelles (6,6%) et enfin l'habitat sommaire et les bidonvilles (5,2%). Les villas représentent 1,7 % du total. Dans la région Taza - Al Hoceima - Taounate, on note l'importance des maisons traditionnelles à Taza où elles représentent 7,4% du total et des bidonvilles qui représentent 11,2% du total à Taounate et 3,4% à Al Hoceima.

Dans le milieu rural, c'est l'habitat de type rural qui domine avec plus de 70% du total suivi par les maisons marocaines qui représentent 22,4% du total dans la région Tanger-Tétouan et près de 14% dans la région de Taza - Al Hoceima - Taounate.

## 3. Dynamique du secteur

Concernant la politique du secteur de l'habitat et de l'urbanisme, fondamental pour le développement économique et social, elle vise à résorber les déficits et faire face à l'urbanisation incontrôlée tout en améliorant la gestion et la planification urbanistique. Cette politique s'est traduite par d'importants programmes de logements sociaux (200 000 logements), le programme Villes Sans Bidonvilles (VSB), les programmes de requalification et de mise à niveau urbaine, le développement des agences urbaines, la mise en place d'un cadre d'investissement, etc. Ces programmes ont été établis suite à des partenariats entre différentes entités publiques et privées.

Le secteur de l'habitat et de l'urbanisme est particulièrement dynamique dans les régions du nord -surtout dans les villes de Tanger et Tétouan- notamment en termes de cadence de constructions, ainsi en 2011, près de 8454 autorisations de construire y ont été délivrées et 19760 logements y ont été autorisés soit 18% du total national.

**Tableau 41 : Autorisations de construire selon la province et préfecture (année 2011)**

| Région/provinces/préfectures | Nombre d'autorisations de construire | Nombre de logement |
|------------------------------|--------------------------------------|--------------------|
| Taza - Al Hoceima - Taounate | 2 772                                | 5 684              |
| Tanger - Tétouan             | 5 682                                | 14 076             |
| Total Nord                   | 8 454                                | 19 760             |
| Total National               | 52 288                               | 111 509            |

|                        |            |            |
|------------------------|------------|------------|
| <b>% Nord/National</b> | <b>16%</b> | <b>18%</b> |
|------------------------|------------|------------|

Source : *Annuaire statistique 2012*

## **4. EQUIPEMENTS SOCIAUX, SPORTIFS ET SOCIOCULTURELS**

### **4.1 Equipements sportifs**

L'infrastructure sportive dans la Région de Tanger-Tétouan est composée de 56 installations selon les statistiques de l'année 2011. Cette infrastructure inclut une salle couverte pour les sports collectifs (à Tanger), des clubs de sports équestres et de yachting, le club royal de tir de Tanger ainsi que des terrains de sports individuels et collectifs : golf, cricket, football, basketball... Les équipements relatifs à ces deux derniers sports représentent près de 54 % du total des équipements sportifs de la région.

La région de Taza – Al Hoceima – Taounate comptait quant à elle 64 installations selon les statistiques de l'année 2011 dont près de la moitié étaient localisés dans la province d'Al Hoceima. Les terrains de football et de basketball représentent près de 56% du total.

Dans le cadre de la politique du développement des infrastructures sportives aux normes internationales et du développement du secteur sportif s'inscrit la construction et l'inauguration du grand stade de Tanger en 2011 d'une capacité de 45 000 places et équipé selon les normes internationales ainsi que le lancement ou la réalisation de plusieurs autres projets d'envergure (complexes omnisports) et d'équipements de proximité (terrains et espaces sportifs).

### **4.2 Infrastructures culturelles**

Le patrimoine des régions du nord est important à travers les médinas de plusieurs villes du nord qui abritent mosquées centenaires et patrimoine architectural ancestral, les vestiges historiques antiques (Tamuda, Lixus, Cotta, Kouass, etc.) et médiévaux (Ksar As Sghir, Belyounech, Amagrou, etc.) ainsi qu'à travers les pratiques culturelles, coutumes et savoir-faire artisanaux des populations se retrouvant tant dans les médinas traditionnelles que dans le pays montagnard (culture Jballa).

En matière d'infrastructure culturelle et au vu de leur patrimoine historique, architectural et urbain, les régions du Nord disposent de plusieurs bibliothèques publiques, de centres culturels étrangers, de musées, de lieux d'expositions d'articles d'artisanat, des maisons de la culture...

Les musées de la Kasbah (Dar El Makhzen) à Tanger, le musée archéologique de Tétouan, ethnographique de Chefchaouen, les bibliothèques de Tétouan ou d'Assilah et les archives privées Daoudiya, Bennouna, Torrès à Tétouan, les complexes culturels et la maison de la culture à Larache, Chefchaouen et Fnideq sont autant d'exemples de ces infrastructures.

### **Encadré 8. Musée « Dar-Al- Makhzen »**

Le Palais de la Kasbah dit " Dar-Al- Makhzen » ou Palais du Sultan, occupe la partie Est de la Kasbah de Tanger. De part sa position stratégique, le site avoisinant le palais aurait été utilisé par les Carthaginois et les Romains.

Le palais de la Kasbah est l'oeuvre d'Ahmed Ben Ali, fils du Caïd Ali Ben Abdellah El Hamani Errifi, qui chassa l'occupant Anglais en 1684. Une inscription de fondation ciselée dans le revêtement mural en zellige de la « Qobbat dar el Boukhari », nous donne la date de 1151 de l'hégire soit 1737-1738 ap. J.-C. Depuis, ce monument constitue le siège du pouvoir et le symbole de l'autorité locale. Le bâtiment a connu plusieurs restructurations sous les règnes des sultans Moulay Sliman et Moulay Hassan Ier. Au nombre de ces modifications nous citons la construction de la grande porte des jardins appelée « Riad Es-Soultan » dans la partie nord-ouest, datée de 1306 de l'hégire. En l'an 1922, le palais de la Kasbah a été transformé en Musée.

Par son programme architectural et sa composition, ce monument s'insère dans le type des grandes demeures marocaines dont la cour à ciel libre, le grand jardin, et la distinction entre espace privé et espace public sont les principales caractéristiques. Le style de la décoration est typiquement marocain : revêtement en zellige, plâtre ciselé, coupole en bois peint ou sculpté. Cependant, les colonnes galbées et les chapiteaux composites en marbre blanc qui ornent le grand patio, sont des éléments européens.

#### **L'exposition permanente**

Le musée de la Kasbah recompose les aspects majeurs de la culture matérielle de la ville de Tanger et de sa région. L'exposition se décline en trois sections organisées en fonction d'un parcours qui respecte l'architecture du Palais.

La première salle, couverte par une coupole dodécagonale, est appelée, « Bit el Mal » : trésorerie. Elle conserve toujours une lourde caisse en bois de cèdre renforcée de ferrures, faisant office d'ancien coffre fort. Ensuite, une projection permanente illustre la situation géographique des principaux sites archéologiques ayant livré les objets exposés.

Autour d'un magnifique patio central, à colonnes en marbre blanc ornées de chapiteaux composites, plusieurs salles s'organisent et offrent un éventail d'objets évoquant l'histoire matérielle de Tanger et de son arrière pays depuis la préhistoire jusqu'au XIX<sup>ème</sup> siècle : un outillage lithique et osseux, des céramiques, des bijoux en argent de tradition phénicienne, des amulettes, des colliers en argent, des objets décorés...

La salle qui correspond à la période de la romanisation comporte notamment des céramiques, des bijoux en ivoire, ou des exemples de verrerie romaine.

La grande coupole, ou « Koubba K'bira », est une salle meublée de zelliges, et décorée de plâtre sculpté et de bois de cèdre sculpté et peint au plafond. Elle expose un manuscrit du **Coran** doré et enluminé datant du XIII<sup>ème</sup> siècle ainsi que des enluminures et des écritoires.

Les salles de 5 à 7 sont consacrées à la période musulmane : des fragments de revêtement de zellige, des frises en bois de cèdre sculptées et ornées d'inscriptions coufiques rehaussées de décors floraux, des vases en céramique ou des pièces de monnaie. La visite du premier patio se termine par une exposition d'œuvres datant de la période alaouite : manuscrit doré et enluminé de reliures, des pièces de monnaies, un lustre en cuivre jaune et des armes à feu.

Le jardin « Riad As Sultan » de style maroco-andalou, est doté d'une fontaine, et abrite une exposition à ciel libre d'une collection lapidaire (des chapiteaux en marbre et margelles de puit) et des canons.

#### **4.3 Infrastructure socioculturelles, de protection sociale et de la jeunesse**

En ce qui concerne les activités du secteur de la jeunesse et sports, elles concernent notamment les maisons de jeunes qui sont des centres socioculturels et sportifs adressés essentiellement à une population jeune, les foyers féminins, où sont dispensés des cours de formation professionnelle, d'initiation à la confection, de coupe, etc. ainsi que des cours d'alphabétisation ou encore les centres d'accueil ou les jardins d'enfants.

La région de Tanger-Tétouan comptait à ce titre -en 2011- 36 maisons de jeunes, 18 foyers féminins et 16 jardins d'enfants et 4 centres d'accueil (2006). La région de Taza - Al Hoceima - Taounate comptait quant à elle selon les statistiques de l'année, 35 maisons de jeunes, 28 foyers féminins, 29 jardins d'enfants et 2 centres d'accueil (2006).

**Tableau 42 : Equipements de la jeunesse et des sports (années 2011 et 2011-2012)**

| <b>Infrastructures</b>              | <b>Foyers féminins</b> | <b>Jardins d'enfants</b> | <b>Maisons de jeunes</b> |
|-------------------------------------|------------------------|--------------------------|--------------------------|
| <b>Taza - Al Hoceima - Taounate</b> | <b>28</b>              | <b>29</b>                | <b>35</b>                |
| <b>Tanger - Tétouan</b>             | <b>18</b>              | <b>16</b>                | <b>36</b>                |
| <b>Total Nord</b>                   | <b>46</b>              | <b>45</b>                | <b>71</b>                |
| <b>Total national</b>               | <b>308</b>             | <b>351</b>               | <b>527</b>               |
| <b>% Nord/National</b>              | <b>15%</b>             | <b>13%</b>               | <b>13%</b>               |

Source : *Annuaire statistique 2012*

En ce qui concerne, les activités du secteur de l'entraide nationale, elles concernent plusieurs institutions sociales et éducatives qui sont censées constituer un appareil pour la protection des catégories de la population connaissant des conditions de vie difficiles, comme la pauvreté, l'orphelinat, le troisième âge, l'handicap ou le veuvage. Ces institutions incluent notamment les établissements de protection

sociale qui ont pour but de donner un foyer à ceux qui n'en ont pas et assurer la scolarisation des enfants dans le public, les centres d'éducation et de formation créés essentiellement pour absorber les déperditions scolaires, les jardins d'enfants, les centres de formation professionnelle auxquelles s'ajoutent des activités à caractère social tels que la distribution des produits alimentaires aux nécessiteux (farine et huile essentiellement).

A ce titre, la région de Tanger-Tétouan comptait en 2011, 66 établissements de protection sociale, 107 centres d'éducation et de formation, 45 jardins d'enfants, 2 centres pour handicapés, 47 espaces d'alphabétisation, 5 Dar al Mouatten et enfin 8 centres de formation professionnelle.

La région de Taza – Al Hoceima – Taounate comptait quant à elle en 2011, 82 établissements de protection sociale, 55 centres d'éducation et de formation, 30 jardins d'enfants, 4 centres pour handicapés, 40 espaces d'alphabétisation, 5 Dar al Mouatten et enfin 3 centres de formation professionnelle.

#### **4.4 Initiative Nationale pour le Développement Humain**

Les projets à caractère social et socioculturel ont connu une dynamique importante durant ces dernières années dans le cadre de l'Initiative Nationale pour le Développement Humain.

L'INDH est un programme structurant et ciblé de développement humain qui visait notamment, pour la période 2006-2010 (phase I), la réduction de la pauvreté dans 360 communes rurales au niveau du Maroc qui avaient un taux de pauvreté élevé et l'intervention dans 250 quartiers urbains où les conditions d'exclusion sociale étaient aiguës. Dans le cadre de la première phase (2006-2010) de l'Initiative nationale pour le développement humain (INDH), la région de Taza – Al Hoceima – Taounate devait bénéficier d'une enveloppe de 289 millions de DH et celle de Tanger-Tétouan de 612 millions de DH. Des centaines de projets ont pu être réalisés sur le terrain avec un impact significatif ressenti auprès de la population avec notamment des indicateurs de pauvreté qui ont pu s'améliorer de près du tiers en moins de 5 ans.

Ces enveloppes ont été prévues notamment pour la réalisation des programmes de lutte contre la pauvreté, la marginalisation et l'exclusion sociale. Les projets INDH se sont intéressés notamment au secteur de la santé (réhabilitation et extension du réseau des établissements de soins de santé de base), l'amélioration des services socio-éducatifs, la stimulation des Activités Génératrices de Revenu en milieu rural et l'appui à l'accès à l'éducation.

La phase II de l'INDH (2011-2015) donne la priorité notamment à la mise à niveau des communes rurales montagneuses et enclavées avec un budget global de 17 milliards de DH. A ce titre 122 communes ont été sélectionnées dans les régions du Nord.

## FACTEURS DE COMPETITIVITE TERRITORIALE

### 1. POSITION STRATEGIQUE

La situation géographique des régions du Nord et en particulier de la région de Tanger-Tétouan sur la rive sud du détroit de Gibraltar, lui a donné, depuis longtemps, une place privilégiée du point de vue stratégique, économique et culturel.

Etant en constante relation avec, d'une part l'Europe et les grandes routes maritimes d'autre part, elle est considérée comme la porte de l'Afrique. Cette région est d'ailleurs caractérisée par son multilinguisme.

### 2. POTENTIEL HUMAIN

#### 2.1 Dynamique démographique

Concernant la main d'œuvre disponible, la population en âge de travailler (15-59 ans) représentait 59,3% dans la région de Tanger-Tétouan et 57,6% dans la région de Taza - Al Hoceima - Taounate lors du dernier recensement de 2004.

Par ailleurs, avec une part de 34,1% à Taza- Al Hoceima- Taounate et de 33,1% à Tanger-Tétouan, les régions du Nord ont une population de moins de 15 ans plus importante que la moyenne nationale (31,2%) qui laisse supposer à moyen terme un renouvellement de la main d'œuvre et l'accès d'une proportion intéressante de jeunes au marché du travail.

#### 2.2 Enseignement supérieur

L'enseignement supérieur des régions du Nord repose sur des établissements universitaires, des facultés, des écoles supérieures et de formation des cadres, des instituts nationaux, des formations post-secondaires ainsi que des établissements privés.

Les différents établissements universitaires publics totalisaient une capacité d'accueil de plus de 35 000 étudiants pour l'année 2009-2010. Plus de 3 000 lauréats sont diplômés chaque année représentant différents profils : Ingénieurs, électromécaniciens, techniciens, diplômés en gestion, commerce et marketing, traducteurs, informaticiens, etc. Ces diplômés contribuent à répondre aux importants besoins du tissu industriel et économique.

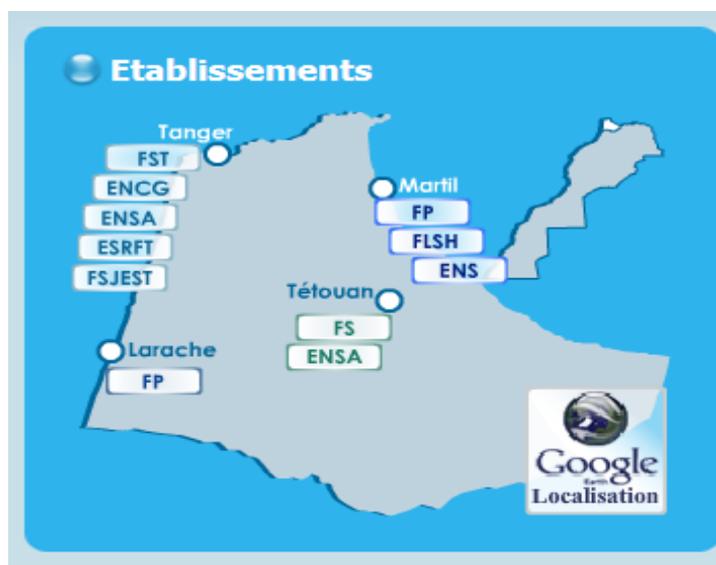
Les régions du nord comptent une université permanente –Abdelmalek Saadi de Tétouan- ainsi que des antennes des universités Al Qaraouiyine de Fès, Sidi Mohammed Ben Abdellah de Fès et Mohammed Premier d'Oujda. L'université Abdelmalek Saadi est l'une des plus importantes universités du Royaume avec près de 7,3% des effectifs de l'enseignement supérieur pour l'année 2009-2010.

**Tableau 43 : Liste des établissements universitaires dans les régions du Nord (année 2009-2010)**

| <b>Etablissement</b>                                     | <b>Université</b>          | <b>Ville</b> | <b>Capacité</b> |
|--|----------------------------|--------------|-----------------|
| Faculté Ossol Ad-dine                                    | Al Qaraouiyine             | Tétouan      | 1625            |
| Faculté des Sciences                                     | Abdelmalek Saadi           | Tétouan      | 3914            |
| Faculté des Sciences, Economiques et Sociales            | Abdelmalek Saadi           | Tanger       | 6492            |
| Faculté des Sciences et Techniques                       | Abdelmalek Saadi           | Tanger       | 3220            |
| Faculté poly disciplinaire                               | Abdelmalek Saadi           | Martil       | 4212            |
| Faculté des Lettres et des Sciences Humaines             | Abdelmalek Saadi           | Martil       | 2950            |
| Faculté poly disciplinaire                               | Abdelmalek Saadi           | Larache      | 3583            |
| Ecole Nationale de Commerce et de Gestion                | Abdelmalek Saadi           | Tanger       | 2670            |
| Ecole Supérieure du Roi Fahd de Traduction               | Abdelmalek Saadi           | Tanger       | 537             |
| Ecole Nationale des Sciences Appliquées                  | Abdelmalek Saadi           | Tanger       | 1090            |
| Ecole Normale Supérieure                                 | Abdelmalek Saadi           | Tétouan      | (*)             |
| Faculté poly disciplinaire                               | Sidi Mohammed Ben Abdellah | Taza         | 4356            |
| Institut National des Plantes Aromatiques et Médicinales | Sidi Mohammed Ben Abdellah | Taounate     | (*)             |
| Ecole Nationale des Sciences Appliquées                  | Mohammed Ier               | Al Hoceima   | 760             |

Source : <http://www.enssup.gov.ma/>

**Carte 1 : Carte des établissements de l'université Abdelmalek Saadi**



Les établissements publics de formation des cadres ne sont pas en reste notamment dans le domaine administratif, sanitaire, social et pédagogique. Les régions du nord comptent plusieurs établissements dont nous pouvons citer :

- Institut de Formation aux Carrières de Santé de Tétouan
- Institut National de l'Action Sociale de Tanger
- Centre Pédagogique Régional de Tanger
- Ecole Normale Supérieure de Tétouan

Ces établissements totalisaient près de 1640 étudiants en formation au titre de l'année 2009-2010.

En ce qui concerne l'enseignement supérieur privé, les établissements sont concentrés dans les villes de Tanger et Tétouan. Leur nombre s'élève à 13 établissements ayant accueilli près de 1033 étudiants et diplômés pour l'année 2009-2010.

Enfin, il est à noter que la préfecture de Tanger-Assilah se classe au deuxième rang pour l'année 2011-2012 en ce qui concerne les effectifs des étudiants en classes préparatoires avec 512 étudiants.

### **2.3 Formation professionnelle**

Les établissements de formation professionnelle répartis dans la région, assurent une formation qualifiante dans différents secteurs. Les établissements publics et privés de la région ont accueilli pour l'année 2011-2012 28 600 apprentis, étudiants et stagiaires soit une proportion assez faible de près de 10% du total national.

Ces établissements sont appelés à doubler leur capacité d'accueil, en vue d'accompagner les besoins en recrutements du tissu industriel et économique attendu dans les régions du nord. Il est à noter que les effectifs en spécialisation sont proportionnellement importants avec 5 062 apprentis, représentant 14% des effectifs nationaux en spécialisation pour l'année 2011-2012.

Le secteur de la formation professionnelle bénéficie d'un intérêt particulier dans les régions du Nord afin de fournir la main d'œuvre qualifiée requise par les nouveaux besoins industriels et économiques dus à la dynamique de croissance régionale. Parmi les projets importants relatifs à ce secteur, l'on peut citer l'inauguration au courant de l'année 2011 d'un Centre de formation aux métiers de l'automobile de Tanger. Construit par l'Etat pour un budget de 80 millions de DH et géré par Renault, il accueillerait jusqu'à 250 stagiaires par jour. Il est le premier d'une série de 4 centres de formation aux métiers de l'automobile prévus par les ministères de l'emploi et de l'industrie à Kenitra, Casablanca et à Tanger-Melloussa.

**Tableau 44 : Effectifs en formation (année 2011-2012)**

| Région                   | Spécialisation | Qualification | Technicien     | T. Spécia.    | Total          |
|--------------------------|----------------|---------------|----------------|---------------|----------------|
| Taza-Al Hoceima-Taounate | 1 129          | 2 169         | 2 001          | 1 222         | 6 521          |
| Tanger-Tétouan           | 3 933          | 5 534         | 7 266          | 5 346         | 22 079         |
| <b>Total Nord</b>        | <b>5 062</b>   | <b>7 703</b>  | <b>9 267</b>   | <b>6 568</b>  | <b>28 600</b>  |
| <b>Total National</b>    | <b>35 705</b>  | <b>69 573</b> | <b>103 380</b> | <b>84 789</b> | <b>293 447</b> |
| %                        | <b>14%</b>     | <b>11%</b>    | <b>9%</b>      | <b>8%</b>     | <b>10%</b>     |

Source : annuaire statistique 2012

### 3. INFRASTRUCTURE DE TRANSPORT

#### 3.1 Port de Tanger Med

Le pôle économique de la région du détroit fonde sa compétitivité d'une part sur le déploiement d'une plateforme industrielle, et d'autre part, sur un dispositif logistique. Le complexe portuaire de Tanger Med, avec sa situation stratégique dans une zone traversée par 20% du transport maritime mondial, s'érige sur la rive sud du Détroit de Gibraltar comme une plateforme portuaire, industrielle et logistique intégrée aux réseaux d'échanges mondiaux.

Bénéficiant d'une situation géographique au cœur du Détroit de Gibraltar, le port Tanger Med garantit un accès direct aux grandes lignes maritimes Est/Ouest avec « zéro déviation » pour les navires. Le port est spécialisé dans le traitement des conteneurs avec une capacité envisagée de près de 8 millions de conteneurs mais dispose toutefois d'une offre portuaire diversifiée avec un terminal passager, un terminal à hydrocarbures, un terminal roulier (Ro Ro) et un terminal vraquier. Le

trafic maritime est assuré à 95% par de grands armateurs internationaux. A la fin du premier semestre 2011, le port Tanger Med était relié à 125 ports dans le monde.

Par ailleurs, l'expérience internationale a montré que la proposition de valeur offerte aux investisseurs par un tel territoire est plus forte lorsque les plateformes industrielles et portuaires sont mises en œuvre dans une approche intégrée. Ainsi, l'Agence Spéciale Tanger Méditerranée a été créée selon ce principe, avec pour mission de construire le Port Tanger Med, d'en assurer la fonction d'Autorité Portuaire et d'autre part, de développer une plateforme industrielle adossée au port et totalement intégrée autour des terminaux à conteneurs. Cette plateforme inclut des zones franches, industrielles et logistiques existantes (TFZ, Melloussa, Med Hub) ou en projet.

Par ailleurs, une attention a été accordée à la réalisation des infrastructures d'appui permettant de connecter le port à son hinterland. Parmi celles-ci, l'on peut citer l'autoroute Tanger-Tanger Med, d'une longueur de 54 km, entrée en service en 2008 et la ligne ferroviaire d'une longueur de 48 km reliant le port Tanger Med au réseau ferroviaire national, inaugurée en 2009.

### **3.2 Liaisons ferroviaires**

La mise en œuvre d'un réseau de transport ferroviaire compétitif peut agir comme levier des activités économiques, industrielles et logistiques régionales notamment celles nécessitant une connexion au niveau national et international.

Dans ce cadre deux projets importants sont à citer :

- La liaison ferroviaire Tanger-Tanger Med qui permet aux flux de biens et de personnes d'être acheminés rapidement des sites nationaux jusqu'au port de Tanger-Med et inversement. Cette liaison inaugurée en 2009 offre la possibilité de transporter potentiellement plus de 700 000 passagers à raison de 16 navettes quotidiennes (toutes les deux heures), 400 000 conteneurs et quelques 400 000 voitures. Par ailleurs, elle devrait permettre de faire passer le trafic fret de la région de 150 000 tonnes par an transportées par 2 trains par jour à 2 millions de tonnes annuelles transportées par 14 trains quotidiens, la zone s'inscrivant dans les 4 axes stratégiques de développement du fret par l'Office National des Chemins de Fer.
- La ligne à grande vitesse de Casablanca à Tanger prévue à l'horizon 2015. L'idée étant d'accompagner l'évolution prévisible du trafic et à renforcer l'offre ferroviaire pour augmenter la capacité de cet axe qui enregistrerait une évolution considérable de la demande. D'importantes économies sont attendues en termes de temps de parcours : celui-ci se réduirait à terme à 1h30' au lieu de 5h40' actuellement pour un trafic de 10 millions de voyageurs.

### **3.3 Autoroutes et voies express**

Les autoroutes et voies express en service ou en projet dans les régions du nord agissent sur la compétitivité territoriale par un transport terrestre rapide et performant.

En ce qui concerne les autoroutes, le réseau des régions du Nord est construit autour de quatre axes :

- L'axe Rabat – Tanger, achevé en 2005 sur 223 kilomètres, relie le pôle économique du détroit au reste du Maroc. L'axe Kenitra-Larache a été inauguré en 1996.
- L'axe Tanger-Tanger Med, achevé en 2008 sur 54 kilomètres, il s'inscrit dans le cadre de l'infrastructure de compétitivité autour notamment du port de Tanger Med et des zones industrielles du Déroit.
- L'axe Tétouan-Fnideq, achevé en 2008 sur 28 kilomètres vise notamment à dynamiser la région de Tétouan, Mdiq-Fnideq et à désengorger la RN 16 reliant Fnideq à Tétouan.
- L'axe Fès-Oujda via Taza et Guercif achevé en 2011, avec un linéaire total de 320 kilomètres, permet aussi de faire accéder la région de Taza- Al Hoceima – Taounate au réseau national.

Par ailleurs, l'ont peut citer d'autres infrastructures routières :

- Voie rapide Tanger - Tétouan sur la nationale 2 (47,7 km)
- Voie rapide Tétouan-Fnideq-Oued Rmel sur la nationale 16 (46 km)
- Voie rapide Al Hoceima - Ajdir R5211 (7km)
- Rcade méditerranéenne sur près de 550 km au total
- Voie rapide Taza - Al Hoceima sur près 148,5 km en projet (à horizon 2015)

### **3.4 Restructuration du port Tanger Ville**

Le projet de reconversion de la zone portuaire de Tanger pourrait ainsi doter la ville de Tanger d'une offre événementielle et culturelle à forte valeur ajoutée s'articulant autour d'une dimension portuaire avec une marina de 1 600 anneaux à horizon 201+, de 3 postes pour les bateaux de croisière de dernière génération, un terminal passager et un nouveau port de pêche.

L'objectif de recevoir quelque 300 000 croisiéristes nécessite la création de postes pouvant accueillir les paquebots de la dernière génération, mais implique aussi un changement de culture dans l'animation de la ville.

Cette requalification nécessite un investissement global de 6 milliards de DH et devrait servir de «laboratoire» à d'autres réaménagements à Kénitra ou à Casablanca, par exemple, où le port de pêche serait prochainement délocalisé.

Les travaux d'infrastructures relatifs au nouveau port de plaisance, entamés en mai 2011, affichent un taux d'avancement de 80%, alors que ceux afférent à la première phase de reconversion du port de pêche actuel en port de plaisance, lancés en octobre 2011, sont réalisés à 40%.

#### 4. INFRASTRUCTURE D'ACCEUIL

Le dynamisme industriel du Nord s'inscrit dans le cadre :

- d'une politique volontariste de développement de zones industrielles en particulier dans la région de Tanger-Tétouan (Moghogha, Gueznaia, Al Majd, Tétouan, Larache, etc.) engagée depuis plus d'une vingtaine d'années mais également dans une moindre mesure à Taza - Al Hoceima - Taounate (Taza, Al Hoceima, etc.) ;
- de la création d'un complexe industriel et logistique autour de la zone du Déroit par l'aménagement de zones franches industrielles, commerciales et logistiques.

Les stratégies nationales visent notamment à développer des plateformes industrielles intégrées d'excellence (P2I) avec la mobilisation de plusieurs centaines d'hectares. Cet élan se traduit également par de nombreuses mesures de soutien à l'investissement notamment au niveau de la formation, de la mobilisation de la banque foncière de l'Etat ou encore par la participation directe de l'Etat à l'acquisition du foncier et à l'investissement dans certains secteurs stratégiques tels que l'électronique.

La région de Tanger- Tétouan, pôle industriel national de premier plan disposerait à terme de 5000 Ha de zones industrielles et logistiques orientées vers les secteurs émergents, dont une partie d'environ 2500 ha est déjà viabilisée. La région de Taza- Al Hoceima- Taounate malgré la faiblesse historique de son tissu industriel connaît également une nouvelle dynamique. En effet, de nouvelles zones sont proposées à côté des zones déjà existantes.

##### 4.1 Zones industrielles classiques

Le tableau suivant présente les principales zones industrielles classiques (historiques) au niveau des régions du Nord. Ces zones ont pour certaines un mode de gestion dynamique comme pour la zone de Tanger-Moghogha qui est gérée par une association d'utilisateurs (AZIT).

**Tableau 45 : Principales zones industrielles historiques du Nord**

| Zones                 | Superficie (Ha) | Nb lots | Attribués | Aménageur  | Création |
|-----------------------|-----------------|---------|-----------|------------|----------|
| Tanger - Moghogha     | 138             | 136     | 136       | MU Tanger  | 1975     |
| Tanger - Gueznaia     | 130             | 415     | 415       | CDG        | 1996     |
| Tanger - Al Majd      | 23              | 118     | 118       | ERAC       | 1989     |
| Tétouan               | 47              | 158+20  | 157       | MU TETOUAN | 1980     |
| Larache               | 27              | 41      | 39        | Rehab/APDN | 1989     |
| Ait Youssef ou Ali    | 5,5             | 66      | 60        | APDN       | 1998     |
| Taza T1               | 14              | 46      | N.C       | N.C        | 1981     |
| Taza T2               | 10              | 211     | 199       | AL OMRANE  | 1996     |
| Al Hoceima, Ait Kamra | 40              | 168     | N.C       | Med Z      | 2011     |

Parmi les nouvelles zones industrielles, l'on peut citer le projet de création d'une zone industrielle de 30 hectares dédiée aux industries non polluantes à Guercif ou le projet d'extension des zones industrielles de Taza proches de la saturation qui est à l'étude.

#### **Encadré 9. Principales zones industrielles historiques du Nord**

##### *Zone industrielle de Moghogha (Tanger)*

Créée en 1975, la zone industrielle de Tanger a participé à l'évolution de l'environnement économique de la région. Elle est située à la plaine de Moghogha au sud de la route de Tétouan.

La zone industrielle de Tanger étant pendant longtemps le principal pôle industriel intégré du Nord du Maroc et le deuxième du pays. Initialement aménagée avec 118 lots, les morcellements successifs et une nouvelle extension ont porté le nombre des lots à 136 sur une superficie totale de 138 hectares.

Elle est aménagée et équipée pour recevoir essentiellement les petites et moyennes entreprises ainsi que celles de 2<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup> catégories. Elle compte une centaine d'entreprises employant près de 30 000 employés. Elle est gérée par une association d'usagers (AZIT).

##### *Zone industrielle de Gueznaya (Tanger)*

La zone industrielle de Gueznaya créée en 1996 s'étend sur une superficie de 129 hectares à 8 Km du centre de la ville de Tanger, de l'aéroport et à proximité immédiate de la commune de Gueznaya. C'est une zone industrielle normale destinée aux industries à pollution contrôlée. Elle bénéficie de tous les services de la zone logistique installée en tant que zone tampon entre elle et la zone franche TFZ.

La ZI Gueznaya se décompose en trois tranches (Tranche I: 38 Ha, Tranche II: 48 Ha, Tranche III: 43 Ha). Elle comprend 1 299 lots dont 415 pour l'industrie, 827 lots pour l'habitat et 57 pour les équipements (administration, etc.). Si l'ensemble des parcelles industrielles a déjà été attribué, la valorisation n'avait atteint que 85% dans le cadre de la première tranche et 34% pour la seconde partie.

A ce jour, la troisième tranche a été finalisée et une vaste opération de restructuration et de rénovation a été lancée. Une association d'usagers (AIZIG) a été créée récemment pour en assurer une meilleure gestion. Un projet de mise à niveau et de réhabilitation de la zone industrielle de Gzenaya, est mis en oeuvre pour un coût de plus de 5 millions de Dirhams.

La zone est destinée à abriter 500 entreprises permettant de générer entre 30 000 à 35 000 emplois. A terme, cette zone industrielle pourrait être transformée en parc technologique.

### *Zone industrielle de Tétouan*

C'est une zone industrielle qui a été créée en 1980 sur une superficie totale de 47 hectares. Située au Km 7 sur la Route de Martil – Tétouan, elle compte 178 lots et près d'une cinquantaine d'unités en activité. Elle accueille notamment diverses entreprises relevant du secteur de l'industrie métallurgique, du textile ou encore de l'agroalimentaire. La zone est gérée par la Chambre de Commerce, d'Industrie et de Services de Tétouan (CCIST).

Le programme de réhabilitation de la zone industrielle de Tétouan s'inscrit dans une logique globale visant non seulement les actions Hard relatives au renforcement des infrastructures de base, mais également des actions Soft incitant les industriels à se fédérer en associations en vue d'assurer les missions de marketing, d'animation et de gestion de ces zones industrielles.

L'accomplissement de la zone industrielle de Tétouan pourrait générer à terme près de 9 800 emplois pour près de 3 milliards de DH d'investissements.

### *Zone industrielle de Larache*

La zone industrielle de Larache HOSTAL initiée en 1989 sur un terrain domanial d'une superficie approximative de 27 hectares, dans le but de satisfaire le nombre croissant de demandes formulées par les investisseurs nationaux et étrangers désirant s'installer dans la province.

La réhabilitation de la zone pour près de 51 millions de Dirhams a été initiée en 2002 par l'APDN et d'autres opérateurs. Ce projet devant permettre à terme la création de 5 000 opportunités d'emploi.

### *Zone industrielle de Taza*

Le projet situé sur la route principale Taza – Aknoul s'étale sur au total près de 24 ha d'activités industrielles. La première tranche de 14 hectares a été initiée en 1981 et la deuxième de 10 hectares en 1996 par l'ERAC. Au total, près de 250 lots industriels ont été prévus.

Le projet vise à encourager le déploiement d'activités industrielles en mettant à la disposition des industriels et professionnels des lots disposant de tous les équipements de base nécessaires. La zone dispose de plusieurs infrastructures : Mosquée, administration, station de service...

### *Zone industrielle de Ait Youssef ou Ali*

L'aménagement de cette zone, située dans la Province d'Al Hoceima, a coûté près de 10 millions de DH financés par l'APDN. Les terrains proviennent de la Commune Aït Youssef Ou Ali.

La zone comporte une soixantaine lots d'une superficie de 300 à 2 500 mètres carrés. Près de 80% des lots ont été attribués.

## **4.2 Grande Plateforme Industrielle (GPI) de Tanger Med**

La Grande Plateforme industrielle Tanger Med, lancée en 2009, consiste en l'aménagement et au déploiement progressif de plusieurs zones d'activités dans la région du Détroit.

L'installation dans les zones franches industrielles et logistiques du Détroit confère aux opérateurs des services à haute valeur ajoutée, des exonérations illimitées, des procédures simplifiées sans aucune restriction en matière de rapatriement de capitaux et de convertibilité, des transactions en devises étrangères libres en zone franche et l'accès à un port connecté à plus de 100 destinations mondiales.

La grande plateforme industrielle de Tanger Med inclut des infrastructures existantes (TFZ, Med Hub, Zone industrielle Renault Melloussa, etc.) et des infrastructures en projet (Zone industrielle de Chrafate, Zone franche commerciale de Fnideq...). Cette plateforme pourrait générer à terme jusqu'à 300 000 emplois.

### *Tanger Free Zone, la zone franche industrielle du complexe Tanger Med*

Située à proximité de l'aéroport international de Tanger et bordée par l'axe autoroutier, Tanger Free Zone est la zone franche industrielle du complexe portuaire Tanger Med réservée aux entreprises dont l'activité est orientée vers l'exportation. Elle y est rattachée depuis 2006 avec l'entrée dans son capital de l'Agence Spéciale Tanger Méditerranée, qui en assure depuis la gestion. Elle comprend une zone industrielle sous douane de 300 hectares et 65 hectares de zone logistique incluant un parc T.I.R, une station-service et une zone d'animation commerciale.

Opérationnelle depuis 1999, TFZ compte près de 400 entreprises, 45 000 salariés et des investissements cumulés de 550 millions d'euros (6 milliards de DH) en 10 ans. Elle se caractérise par un guichet unique, une connexion au réseau autoroutier et au port de Tanger Med et un niveau de services. Tanger free zone a été classée au 8e rang mondial des meilleures zones franches, selon le magazine FDI, Foreign Direct Investment.

Enfin, il est à noter qu'une nouvelle série d'extensions sont prévues et portent sur une superficie de 100 hectares.

### *Medhub, la Zone Franche Logistique du complexe Tanger Med*

L'année 2008 a été marquée par l'ouverture à la commercialisation, de la Zone Franche Logistique (ZFL) du complexe Tanger Med, d'une superficie de 250 hectares dont 130 hectares seraient aménagés entre 2008 et 2014. La ZFL est opérée par Medhub, filiale à 100% de TMSA et bénéficie d'un statut de zone franche.

Implantée à proximité immédiate du port conteneurs, la ZFL est la base arrière logistique du complexe portuaire de Tanger Med. Elle constitue, par sa connectivité aux réseaux de transport marocains et internationaux, une plateforme pour les opérateurs logistiques désirant couvrir l'Afrique du Nord et l'Europe de l'Ouest.

Située au sein de l'enceinte portuaire, la Zone Franche Logistique est dédiée aux activités de logistique à valeur ajoutée (assemblage, emballage, mise en kit, etc.). Gérée selon le principe de guichet unique, Medhub, propose à la location une gamme immobilière complète d'entrepôts, de bureaux ou de terrains nus viabilisés. Elle offre à la location plus d'1 million de m<sup>2</sup>:

- Terrains nus viabilisés : à partir de 10.000 m<sup>2</sup>
- Entrepôts : à partir de 300 m<sup>2</sup>
- Bureaux prêts à l'emploi : à partir de 50 m<sup>2</sup>

#### *Zone franche industrielle Melloussa*

Les zones franches industrielles de Melloussa I (600 ha) et Melloussa II (120 ha) entrent dans le cadre de la grande plateforme industrielle de Tanger Med. La construction de l'usine Renault à Tanger, projet emblématique de la zone comporte une usine d'assemblage située sur un terrain de 314 ha.

#### *Tétouan Shore*

Cette zone d'activité a pour vocation d'assurer un support tertiaire de qualité au tissu industriel en fort développement dans la région et vient ainsi compléter l'offre industrielle et logistique de la région du détroit.

Le projet Tétouan Shore, d'une superficie globale de 20 hectares, serait développé en deux phases : la première prévoit l'aménagement et la viabilisation d'une superficie de 6 hectares et la construction de 21 000 mètres carrés de bureaux et espaces de services, pour un montant d'investissement de 210 millions de Dirhams.

A l'horizon 2020, l'aménagement de la totalité de la plateforme Tétouan Shore, soit 100 000 mètres carrés de bureaux et espaces services, permettrait la création de 12 000 emplois.

#### *Tanger Automotive City*

La nouvelle zone industrielle appelée à accueillir les industriels de l'automobile, Tanger Automotive City (TAC), et se situe au bord de l'autoroute en Tanger et non loin du port de Tanger-Med sur le territoire de la commune de Melloussa, face au site industriel de Renault.

Erigée sur 300 hectares, la TAC dont une première tranche de 55 hectares est ouverte aux investisseurs depuis le mois de septembre 2013, est également située à proximité de la future ville nouvelle de Chrafate. « Une deuxième tranche de la TAC sera prête à accueillir de nouveaux bâtiments à l'automne 2014 dans 12 à 15 mois » indique le directeur général de la TFZ.

Dans une large mesure, la TAC a vocation à remplacer la TFZ pour les futurs investisseurs d'ici 2020.

### *Zone franche commerciale : ZFC « Fnideq »*

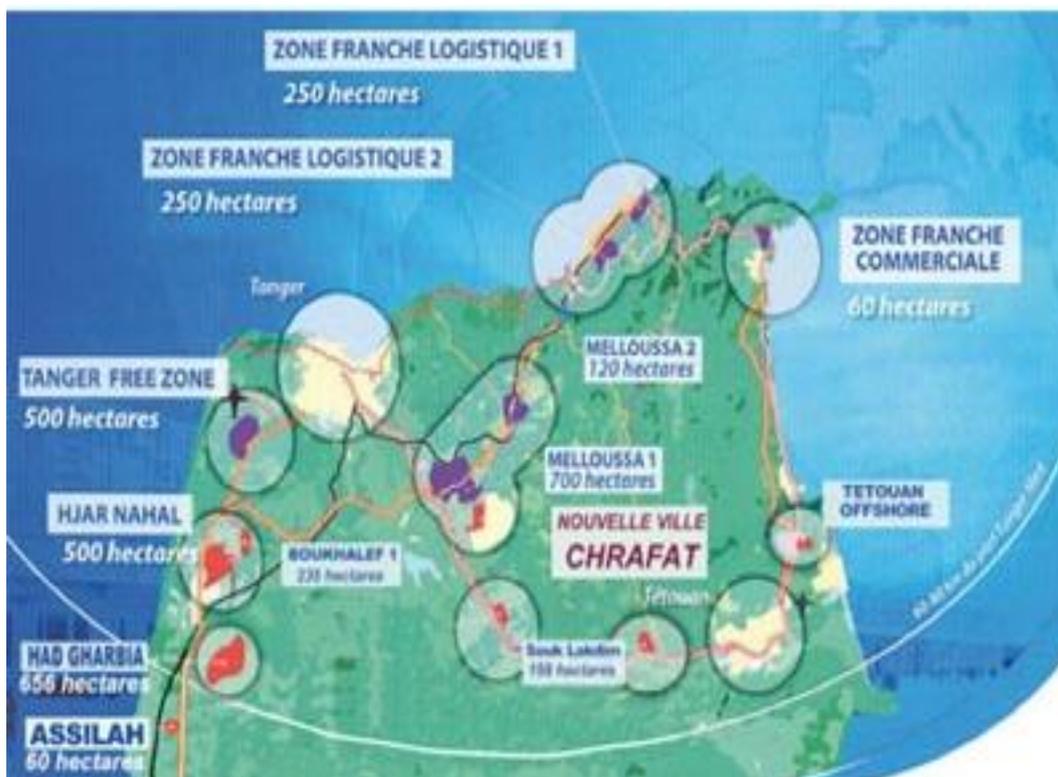
Développée sur un terrain de 140 ha, cette zone a pour vocation de développer des activités de commerce de gros et de détail en s'appuyant notamment sur les importants flux de marchandises générés par le port Tanger Med et de sa zone franche logistique.

Sise à Fnideq, elle vise à participer au développement de l'un des leviers de croissance de la région qu'est le secteur tertiaire. Ce projet occasionnerait 5 000 opportunités d'emplois directs, 4 500 à Fnideq et 500 à M'diq. Ce projet devrait être lancé en 2012.

### *Zone industrielle de Souk Lakdim*

D'une superficie de 150 hectares, la zone d'activité de Souq Lakdim, située à 15 km de Tétouan, devrait être ouverte aux activités industrielles et logistiques. Elle se nomme Tétouan Park et serait étendue sur 150 hectares avec 13 hectares qui seraient prêts au début de l'année 2014.

**Carte 2 : Dispositif constituant la Grande Plateforme Industrielle Tanger Med**



Par ailleurs, les régions du nord comptent plusieurs autres terrains à vocation industrielle particulièrement dans la région de Tanger-Tétouan :

- Espace Industriel Hjar Enhal (20 ha) – 500 ha dans le cadre de la Grande Plateforme Industrielle de Tanger Med
- Ain Dalia Kebira (37 ha)
- Chaouia (40 ha)
- Had Gharbia (656 ha) dans le cadre de la Grande Plateforme Industrielle de Tanger Med

## **5. POLITIQUE DE DEVELOPPEMENT INTEGRE URBAIN ET RURAL**

### **5.1 Acteurs et politiques clés**

Malgré les défis du développement qu'il pose et les retards accumulés, le Nord avec sa position stratégique, ses potentialités économiques, naturelles et humaines est l'un des atouts de poids du Maroc pour faire face à la dynamique de mondialisation.

Dès lors, ce territoire a fait depuis quelques années l'objet d'une forte attention des pouvoirs publics qui y ont déployé de nombreux projets structurants d'infrastructures de compétitivité ainsi que d'infrastructures de bases et de services sociaux. En dehors des grands projets spécifiques au territoire, le nord est aussi concerné par la déclinaison territoriale des principales stratégies nationales telles que celles de l'éducation, la santé, l'agriculture, l'industrie et le commerce, la planification territoriale ou encore le désenclavement.

Afin de dynamiser une logique multisectorielle du développement et promouvoir la compétitivité de ce territoire, une première agence gouvernementale de développement et de promotion territoriale, l'APDN<sup>7</sup>, a été créée en 1996 dans le cadre d'une démarche pilote.

Dédiée aux régions du Nord, elle a été rattachée au premier ministre avec pour missions notamment d'animer, de participer et d'initier des programmes et actions visant la promotion et le développement économique et social de ces régions. L'Agence a réalisé depuis sa création avec ses partenaires de nombreux programmes et projets de développement de dimension variable allant tant des projets structurants (routes, aménagements urbains...) qu'aux petites actions de proximité (Activités Génératrices de Revenus, soutien aux associations locales,...). Cette expérience pionnière a été reproduite par la suite dans d'autres régions du Maroc (Sud et Oriental).

### **5.2 Investissement régional**

Les régions du Nord ont cumulé un important investissement public régional durant la dernière décennie. A titre d'exemple et pour la seule année 2008, les établissements publics (ONE, ONEP, Al Omrane, etc.) ont investi près de 10,5 milliards de dirhams dans les régions du Nord et près de 9,5 milliards dans la seule région de Tanger-Tétouan.

---

<sup>7</sup> Nom officiel : Agence pour la promotion et le développement économique et social des provinces et préfectures du Nord

Cette région est d'ailleurs avec ses grands projets structurants, une des régions du Maroc où l'investissement public est le plus soutenu. Sans oublier que cette région se caractérise également par un investissement privé très dynamique. Celui-ci a par exemple été de près de 6 milliards de Dirhams en 10 ans pour les seuls investissements réalisés dans la zone de Tanger Free Zone.

### **5.3 Projets structurants d'infrastructures**

De nombreux grands projets d'infrastructures changent le visage du Nord, certains ont été réalisés et d'autres sont en projet :

- Le port de Tanger Med lancé en 2007 avec l'ambition d'être leader en méditerranée et Afrique notamment pour le transport des conteneurs : 8 millions de tonnes à horizon 2015 avec sa nouvelle extension (Tanger Med II.). Avec la grande plateforme industrielle et logistique comptant plusieurs zones franches, il vise à devenir un pôle de compétitivité au Maroc.
- Les autoroutes de Rabat-Tanger (223 km achevés en 2005), Fès-Oujda via Taza et Guercif (320 km achevés en 2011), la liaison Tanger-Tanger Med (53 km achevés en 2008) et la liaison Tétouan-Fnideq (28 km achevés en 2008) contribuent à assurer un niveau de connectivité avec le reste du pays et à faciliter l'accès aux infrastructures de compétitivité du Nord.
- Les projets ferroviaires concernent quant à eux la création de la ligne Tanger-Tanger Med (45 km), l'aménagement et le raccourcissement de la voie classique Casablanca-Tanger pour offrir une économie d'une heure sur le trajet, la construction de gares modernes et multifonctionnelles (Tanger Ville), la mise à niveau des gares de parcours (Assilah, Ksar El Kbir, etc) et enfin le projet de construction d'un TGV à horizon 2015 qui devrait mettre Casablanca à 2h10 de trajet de Tanger.
- Les voies express complètent les réseaux autoroutiers et visent à améliorer les conditions de trafic et de sécurité. Plusieurs voies express ont été achevées ces dernières années et notamment les liaisons Tanger-Tétouan, Tétouan-Fnideq, Fnideq-Tanger Med, Al Hoceima- Ajdir, etc. A horizon 2015, la voie rapide Taza- - Al Hoceima sur près de 148,5 km devrait faciliter l'accès à cette importante ville rifaine et augmenter sa compétitivité territoriale.
- La Rocade Méditerranéenne sur près de 550 kilomètres au total constitue un axe structurant. Elle relie les villes de Tanger et Saïdia en réduisant le temps de trajet de 11 à 7 heures en impactant les normes de confort des usagers de la route.
- Les zones d'activités et zones industrielles du Nord ont déjà généré un important investissement public et privé de près de 6 milliards de Dirhams en 10 ans pour la seule Tanger Free Zone. Les grandes zones industrielles

existantes dans la région génèrent parfois des dizaines de milliers d'emplois. Parmi les zones industrielles phares, l'ont peut citer Tanger Free Zone, la zone industrielle de Tanger Moghoha, la zone industrielle de Gueznaya, les zones en projets dans le cadre de la grande plateforme industrielle du Détroit et des zones également en projet ou achevées à Taza, Al Hoceima et Guercif.

- Les Barrages, les Régions du Nord comportent d'importants barrages et notamment le Barrage Al Wahda, plus grand barrage du Maroc.

#### **5.4 Projets urbains structurants**

Ces projets sont tant des programmes de développement urbains intégrés visant la mise à niveau et le développement des infrastructures urbaines que des projets spécifiques qui concernent des secteurs tels que la santé, l'éducation, le transport, etc.

En ce qui concerne les programmes intégrés, ceux-ci sont étalés sur plusieurs années et fédèrent les activités de plusieurs ministères et établissements publics et visent un développement plus coordonné et intégré des villes du nord : construction des Mosquées, mise à niveau et requalification des quartiers, réalisations des équipements de proximité et places publiques, protection du patrimoine, assainissement, construction d'axes de circulation, mise à niveau des voies publiques, protection de l'environnement, mise à niveau des médinas, équipements d'urgence, etc...

A ce titre, le Programme de Développement Urbain de Tanger devait mobiliser près de 2,46 milliards de Dirhams sur la période 2009-2013, celui de Tétouan près de 1,063 milliards de Dirhams sur la période 2009-2012 ou encore celui de Mdiq-Fnideq près de 387 millions de Dirhams.

Toutefois, les projets menés par les départements sectoriels respectifs et les établissements publics de manière unilatérale, bilatérale ou multilatérale demeurent nombreux. Parmi ceux-ci, nous pouvons citer quelques projets en guise d'illustration :

- Projets de mise à niveau de l'assainissement des villes du nord
- Projet d'amélioration des voiries et de l'éclairage public
- Réhabilitation de la médina de Chefchaouen
- Création d'une école d'ingénieurs à Al Hoceima (ENSA)
- Construction d'un Hôpital de 45 lits à Targuist
- Réhabilitation du centre de transfusion sanguine à Tanger
- Construction de la gare de Tanger Ville
- Constructions des gares routières de Tétouan et d'Al Hoceima
- Construction de la gare maritime d'Al Hoceima
- Rénovation de l'aérogare de Tanger
- Construction d'une nouvelle aérogare à Al Hoceima
- Pôle urbain «Madinat Bades» à la Ville d'Al Hoceima
- Construction d'une décharge contrôlée à Al Hoceima

- Construction d'un complexe artisanal à Ksar El Kbir
- Aménagements urbanistiques de Mdiq-Fnideq

### **Projets ruraux structurants**

Ces projets sont tant des programmes de développement rural intégrés intéressant les différents axes du développement et social que des projets spécifiques qui concernent les infrastructures de base, les infrastructures sociales et sanitaires, le désenclavement, les Activités Génératrices de Revenus, la protection de l'environnement, etc.

En ce qui concerne les programmes intégrés, le Programme rural de Développement Intégré (PDI) des Provinces d'Al Hoceima, Chefchaouen, Larache, Taounate et Tétouan sur la période 2009-2011, fut comme expérience pilote le fruit d'une convention multipartite réunissant 11 partenaires publics. Il porte sur un montant de 1 039 millions de Dirhams répartis sur 94 communes.

Initialement, plus de 600 projets de développement intégrés étaient proposés dans ce cadre concernant les axes suivants :

1. Actions génératrices de revenus (AGR)
2. Désenclavement et infrastructures de base
3. Amélioration des services aux populations
4. Protection de l'environnement

L'APDN jouant le maître d'ouvrage de plusieurs partenaires ministériel a contribué à une finalisation rapide de ce programme. Cette expérience pourrait être reproduite par de nouvelles expériences de développement participatif qui concerneraient l'ensemble des communes rurales du Nord et qui auraient pour base les Plans Communaux de Développement comme ambitieuses stratégies de développement local.

Toutefois, les projets menés par les départements sectoriels respectifs et les établissements publics de manière unilatérale, bilatérale ou multilatérale continuent de représenter la majorité des projets, parmi ces nombreux projets nous pouvons citer en guise d'illustration :

- Programme National des Routes Rurales (PNRRI) sur la période 1995-2005 – 1431 km de routes aménagées/ construites)
- PNRRII (2005-2015) – Construction et aménagements de 2 262 km de routes rurales
- Programmes d'Electrification Rurale
- Programmes d'Alimentation en Eau Potable
- Mise à niveau des petits centres ruraux
- Mise à niveau et développement des infrastructures et services scolaires et sanitaires
- Création de centres d'accueil
- Projet de renforcement de l'oléiculture à Taounate

- Projet de développement arboricole à Taza
- Programme de Développement Alternatif de Larache et Taounate

### OUVRAGES CONSULTES (LISTE NON EXHAUSTIVE)

- Annuaire statistique, 2012 et antérieur, HCP
- Activité, emploi et chômage, résultats détaillés 2011, HCP
- Aspects démographiques et socio-économiques, Tanger-Tétouan, RGPH 2004, HCP
- Aspects démographiques et socio-économiques, Taza-Al Hoceima-Taounate, RGPH 2004, HCP
- Carte de la pauvreté 2007, HCP
- Document de marketing du territoire de la Région Tanger- Tétouan – 2004, Wilaya de la région de Tanger-Tétouan
- Enquête sur les revenus et les niveaux de vie des ménages 2006/2007, HCP
- Les indicateurs sociaux du Maroc en 2009, HCP
- Le Nord en Chiffres 2009, Agence pour la Promotion et le Développement du Nord
- Les Comptes régionaux. Produit intérieur brut et dépenses de consommation finale des ménages 2010 (version française), Haut Commissariat au Plan
- Monographie de la province de Tétouan -2005, province de Tétouan
- Monographie de la région Tanger-Tétouan 2008, Haut Commissariat au Plan
- Monographie de la région Taza-Al Hoceima-Taounate 2009, HCP
- Rapport d'Etat des lieux territorial 2011, APDN

### PRINCIPAUX SITES WEB CONSULTES

- Région de Tanger Tétouan : <http://www.crtt.gov.ma>
- Région de Taza Al Hoceima Taounate : <http://www.aui.ma/enhanced/regiontaza/>
- CRI de Tanger Tétouan : <http://www.investangier.com>
- CRI de Taza Al Hoceima Taounate : <http://www.alhoceimainvest.ma>
- Agence Spéciale Tanger-Med : <http://www.tmsa.ma>
- Office National de Chemins de Fer : <http://www.oncf.ma>
- Office National des Pêches : <http://www.onp.co.ma>
- Tanger Free Zone : <http://www.tangerfreezone.com>
- Agence pour la Promotion et le Développement du Nord : <http://www.apdn.ma>
- Haut Commissariat au Plan : [http://www.hcp.ma/Indicateurs-regionaux-de-la-pauvrete-et-de-la-vulnerabilite-en-2007\\_a647.html](http://www.hcp.ma/Indicateurs-regionaux-de-la-pauvrete-et-de-la-vulnerabilite-en-2007_a647.html)
- <http://www.lnt.ma/actualites/tanger-confirme-sa-vocation-de-pole-economique-dexcellence-du-royaume-86657.html>
- [http://www.lematin.ma/journal/region-du-nord-tanger-metropole\\_vers-un-developpement-territorial-integre/188641.html](http://www.lematin.ma/journal/region-du-nord-tanger-metropole_vers-un-developpement-territorial-integre/188641.html)